

UNE BENÉDICTION DU SAINT-PÈRE

POUR

LE CANADA-FRANÇAIS

L'administration du CANADA-FRANÇAIS avait chargé l'un de ses membres, M. le juge Routhier, qui a passé à Rome une partie de l'hiver dernier, de déposer aux pieds du Saint-Père le programme et la première livraison de notre Revue.

Nous sommes heureux de publier la lettre écrite à Sa Sainteté par notre éminent compatriote, ainsi que la réponse qui lui a été faite au nom du Saint-Père.

Rome, 1^{er} mars 1888.

A SA SAINTETÉ LE SOUVERAIN PONTIFE

LEON XIII.

Très-Saint Père,

Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, je sollicite la faveur de lui offrir la première livraison du CANADA-FRANÇAIS, au nom de ses directeurs et rédacteurs, avec l'hommage de leur plus profond respect et de leur plus entier dévouement.

Fondée par les professeurs de l'Université Laval, notre Revue se propose d'être l'expression de deux amours,—qui sont en même temps deux croyances,—l'Eglise et la Patrie, et d'être l'écho fidèle des doctrines enseignées par le Magistère infallible de Pierre.

Elle vient au monde à une époque mémorable, et ses premières paroles auront été pour célébrer les gloires de Votre Pontificat et les imposantes manifestations de Votre Jubilé Sacerdotal.

Si les prémices de notre œuvre sont agréables à Votre Sainteté, qu'il Lui plaise de la bénir, afin qu'elle puisse remplir plus dignement sa mission, et rendre quelques services à un petit

peuple qui a maintes fois témoigné son attachement inébranlable au Siège Apostolique.

Qu'il plaise à Votre Sainteté de bénir également les directeurs et rédacteurs du CANADA-FRANÇAIS qui sont et seront toujours

De Votre Sainteté

les plus humbles et les plus dévoués des fils,

(Signé)

A. B. ROUTHIER.

SECRETARIERIE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ.

Monsieur le Professeur,

Ayant eu l'honneur de déposer entre les mains vénérées du Saint-Père le volume du CANADA-FRANÇAIS dont vous avez bien voulu Lui faire hommage respectueux, ainsi que la lettre qui accompagnait votre offrande, Sa Sainteté m'a chargé d'être auprès de vous, Monsieur le Professeur, l'interprète des sentiments de gratitude et de paternelle bienveillance avec lesquels il a daigné l'accueillir.

L'Auguste Pontife, après avoir entendu la lecture de votre lettre et parcouru la *Revue* que vous venez de fonder avec vos collègues de l'Université Laval, a manifesté son entière approbation pour les nobles sentiments que vous exprimez, et pour le sage programme de la nouvelle *Revue* du Canada, et a de tout son cœur accordé à vous, Monsieur le Professeur, et à tous les fondateurs et collaborateurs de la susdite *Revue*, Sa Bénédiction Apostolique.

C'est avec le plus grand plaisir que j'accomplis ces ordres souverains de Sa Sainteté, et je saisis en même temps l'occasion pour vous prier de bien vouloir agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Votre très dévoué serviteur

(Signé)

Mons. J. MOCENNI,
Arch. de Héliopolis.

Rome 16 mars 1888.

L'ASTRONOMIE ET LA VIE DE L'HUMANITÉ.

En plaçant sous le vocable de la science comparée les modestes études que nous commençons aujourd'hui, nous n'imposons d'avance aucune limite à la variété des sujets qu'elles pourront successivement aborder. D'après le pieux et savant philosophe auquel nous avons emprunté ce nom avec la notion qu'il y attache, la science comparée n'est pas tant caractérisée par un objet spécial de recherches, que par une tendance et un esprit, lesquels peuvent également s'associer à l'objet de toutes les sciences.

Parmi celles qui se partagent l'étude du monde matériel, nulle ne pourrait, mieux que l'astronomie, nous ouvrir, dès l'abord, des vues larges et majestueuses sur l'ensemble des œuvres du Créateur ; elle n'embrasse en effet rien moins que le ciel et la terre, dans son domaine ; le ciel et la terre, qu'elle envisage, non pas à tous les points de vue possibles, mais sous les aspects les plus généraux, les plus grandioses, de leur constitution, de leurs mouvements, et, pour ainsi dire, de leur vie. Cependant, ne serait-ce pas élargir encore un horizon déjà si vaste, que d'étendre nos vues, de la science qui l'explore aux multiples rapports qui la relie avec la vie de l'humanité, que de suivre en toute direction, les rayonnements qu'elle projette en chacune des sphères, matérielle, intellectuelle, morale et religieuse, où cette vie se développe ? Or tel doit être l'idéal de la science comparée s'il correspond à son procédé essentiel, à savoir : ne point considérer uniquement l'objet des diverses sciences au point de vue technique, abstrait et, en ce sens, étroit, qui est ordinairement celui des spécialistes, mais rechercher surtout, en chacune d'elles, tout ce qui la rattache à l'ensemble des connaissances et des intérêts humains.

Si l'on ne pouvait s'inspirer de cet esprit à bien des degrés divers, nous n'aurions certes point la présomption d'en arborer la devise. Tout ce que nous osons nous proposer ici, par manière d'essai, c'est de greffer sur des fragments de nature scientifique quelques réflexions d'une portée plus étendue. Elles seront incomplètes, discontinues, elle viendront souvent à languir ;

mais alors le fond qui les portera pourra peut-être encore, par son intérêt propre, soutenir une attention bienveillante.

Dans la présente étude, nous nous occuperons d'abord des rapports de l'astronomie avec notre vie morale et religieuse; c'est la fin suprême à laquelle, dans le plan divin des choses humaines, tout le reste ne peut qu'être subordonné. Nous passerons ensuite aux rapports de la même science avec la vie matérielle et enfin avec la vie intellectuelle de l'humanité.

I

Avant tout est-il bien vrai que l'astronomie ait des rapports avec notre vie religieuse ?

Sans prétendre les découvrir tous, nous pouvons affirmer qu'elle en a quelques-uns, si, d'une part, ses enseignements ont des points de contact avec la Révélation biblique, et si, d'autre part, elle exerce une certaine influence, favorable ou défavorable, sur les dispositions morales des savants qui la cultivent; cette influence ne pouvant d'ailleurs manquer de s'étendre au monde, lettré ou non, qu'on voit si prompt aujourd'hui à s'incliner humblement devant le seul nom de la science.

Or qui ne sait que les astronomes ont pu s'occuper, depuis un siècle environ, d'ébaucher certains essais de cosmogonie qu'on a souvent mis en parallèle avec le récit de la Genèse ? qui ne sait que, deux siècles plus tôt, au temps de Galilée, certaines questions se sont agitées, entre théologiens et astronomes, au sujet du mouvement de la terre et de l'immobilité du soleil ? qui n'a quelquefois entendu citer les beaux témoignages d'esprit religieux donnés par des astronomes de la taille de Kepler et de Newton ? qui n'a aussi, par un triste contraste, entendu parler des propos impies attribués à Lalande ou à Laplace ?

Les deux sortes de rapports existent donc bien ; ils ont leur retentissement dans les préoccupations du monde. Il y a réellement lieu pour nous de les examiner de plus près.

* * *

Nous ne nous arrêterons pas longtemps aux questions de controverse ni aux problèmes d'exégèse soulevés à propos des théories astronomiques. La question de Galilée a bien encore son importance, à cause des débats qu'elle n'a pas cessé de soulever ; mais elle mérite une étude à part. Nous espérons pou-

voir l'entreprendre un jour, avec une sincérité complète et sans prétendre que tout doive s'y trouver pour le mieux dans le meilleur des mondes. C'est, croyons-nous, le plus sûr moyen de montrer combien les ennemis de l'Église sont peu fondés à en faire triomphe.

S'il se dégage d'ailleurs de cette trop fameuse histoire un enseignement durable, par rapport aux questions qui nous occupent en ce moment, c'est, sans doute, que les rapports réels de la Bible avec les sciences de la nature en général, avec l'astronomie en particulier, sont beaucoup plus restreints qu'on n'a souvent été enclin à le supposer. Nous ne disons pas qu'ils soient nuls. La nature extérieure, objet des investigations de la science, n'est pas étrangère à notre vie religieuse, même à la religion surnaturelle, et c'est ce qui lui donne entrée dans le livre de la révélation.

Toute la vie temporelle de l'humanité s'écoule au sein de cette nature, dans d'intimes et nécessaires relations avec elle. Il n'est pas étonnant que la parole de Dieu nous entretienne quelquefois des lois qu'il impose à notre travail sur le monde visible et des fins morales qu'il lui assigne ; que parfois elle nous prescrive à l'égard des choses créées certains devoirs d'abstention, de sacrifice ; que, plus souvent, elle nous suggère l'usage que nous devons faire des spectacles de la nature pour nous élever à son divin auteur : c'est de quoi la sainte poésie des Psaumes offre mille exemples. Le récit de la Création lui-même en est un, au fond, plus étendu, plus saisissant, plus efficace que tout autre. On peut juger de l'impression qu'il avait produite sur les Juifs aux échos que nous en répètent tant de prières de l'Ancien Testament. Le Fils de Dieu lui-même invoquera un jour son Père sous le titre de Seigneur du ciel et de la terre ; et ne le faisons-nous point encore dans toutes les bénédictions solennelles ? Quand la voix du Pontife a proclamé que tout secure nous vient de Dieu : *Adjutorium nostrum in nomine Domini !* le peuple chrétien répondra toujours avec des paroles qui sont celles de David et de Mardochee : Il a fait le ciel et la terre ! Il a bien le pouvoir de nous sauver.

C'est donc pour graver plus profondément dans l'âme des hommes ce premier principe de toute religion et de toute piété que Dieu ne s'est pas borné, au début de la Genèse, à l'énoncer une fois, en termes généraux et sommaires. Tout le bel ordre du monde et chacun de ses traits les plus saillants, il a voulu nous dire bien haut qu'il en était le seul auteur. Le firmament et les astres qui l'éclairent, la terre ferme et les mers dont elle est

ainte, cette végétation qui en fait la parure, ces animaux qui peuplent tous les éléments, tous ces êtres que les païens adoraient déjà sous les yeux des Juifs, y sentant confusément l'action d'une puissance surhumaine et ne sachant pas distinguer l'œuvre de l'ouvrier, il fallait inculquer au peuple de l'Ancien Testament que la seule parole de Dieu les a tirés du néant, et l'auteur inspiré l'a fait en le répétant à vingt reprises dans l'histoire de la Création. C'est d'ailleurs dans toute la Bible que le point de vue dominant auquel elle envisage le monde extérieur, est un point de vue essentiellement religieux.

Est-il besoin de dire maintenant que tout autre est celui de la science, non seulement quand elle fouille le monde matériel en vue de l'utilité pratique, mais encore lorsqu'elle aspire, pour le seul amour du savoir, à pénétrer, plus avant que le sens vulgaire, dans la connaissance intime des choses, à s'élançer dans les abîmes de l'espace, à remonter le cours des âges, à découvrir le plan, à retracer l'histoire physique de tout cet univers visible? Le travail de la science est noble, il peut être fécond, nous allons le dire, même en leçons religieuses; mais ce qu'il poursuit directement est toute autre chose que la contemplation ou les fruits moraux du mystère de la Création.

Dès lors la Bible et la science, envisageant le monde à des points de vue si différents, il arrivera rarement que leurs témoignages se rencontrent et puissent être confrontés en vue de contrôler l'un par l'autre. Conduisez en présence des cataractes de Niagara trois hommes bien différents: un poète dont l'âme s'ouvre aux grandes voix de la nature, un ingénieur avide de capter la puissance des chutes d'eau, un géologue en veine de calculer l'âge du monde par le creusement des vallées; spectateurs du même tableau, Lyell, Edison, Châteaubriant, y auront-ils vu les mêmes choses? et chacun rendant compte de ses impressions dans le style qui lui est propre, avec toute la vérité qu'on est en droit d'attendre de lui, le poète se sera-t-il exprimé comme les hommes positifs?

Ainsi à peu près en est-il de la Bible et de la science. Leur esprit est trop différent pour que leurs styles soient souvent comparables. S. Augustin et S. Thomas l'avaient dit avec une parfaite sagesse. L'erreur des juges de Galilée ne doit plus permettre à aucun théologien de l'oublier. .

Applicables à toute la Bible, ces remarques le sont, en particulier, au récit même de la création, avec lequel on compare quelque fois bien minutieusement les théories astronomiques et géologiques. Il est si difficile de dire, par le seul examen du

texte, ce qui doit y être pris au sens propre et strictement littéral, dans quelle mesure la métaphore y élargit les expressions, y assouplit les lignes du cadre historique ! L'objectif de l'inspiration ressemble si peu à celui de la mécanique céleste ou de la théorie des révolutions du globe !

Il n'est cependant pas sans exemple que, sur une proposition bien déterminée, on ait à comparer le témoignage de la Bible avec celui des sciences de la nature. L'axiome qui domine ces sortes de comparaisons est classique : la Bible et la nature sont deux paroles de Dieu ; si le sens de chacune est bien rendu par leurs interprètes respectifs, aucune contradiction n'est possible. — Evident pour tout chrétien éclairé, ce principe a reçu au concile du Vatican la consécration d'une définition expresse, dans cette formule plus générale dont il n'est qu'une application. Entre la foi et la raison, jamais il ne peut y avoir de discordance réelle : *Nulla unquam, inter fidem et rationem, vera dissensio esse potest.*

S'il arrive donc qu'un conflit s'élève, la solution doit s'en trouver, de part ou d'autre, dans une faute d'interprétation : ou bien, on affirme, au nom de la science, ce qu'elle est loin d'avoir prouvé ; c'est aujourd'hui le cas le plus ordinaire ; ou bien, les exégètes ont attaché un sens inexact à quelque passage de l'Écriture, et la science les en avertit : ce cas n'est pas inouï et ne nous doit causer aucun trouble. L'Église est bien, nous le croyons fermement, l'interprète infaillible du sens des saintes Écritures ; elle peut, lorsque les intérêts de notre salut le demandent, fixer infailliblement ce sens par ses décisions doctrinales ; mais il ne s'ensuit pas du tout qu'elle se voie appelée à exercer ce pouvoir sur tous les textes ou les opinions qui deviennent l'objet de quelque discussion scientifique. L'unité de l'espèce humaine, la création directe de l'homme, de son âme surtout, par Dieu même, voilà quelques-uns de ces points vraiment doctrinaux sur lesquels un savant catholique ne peut hésiter, et sa science n'a qu'à y gagner ; il est averti de l'écueil où se briseront infailliblement les élucubrations de l'erreur ; mais sur des questions qui ne touchent ni la nature de l'homme, ni son histoire religieuse, ni les mystères fondamentaux de la foi, sur l'évolution cosmogonique du système solaire ou du globe terrestre, rien ne fait pressentir que l'Église prépare aucune définition. Le savant chrétien, sous la réserve d'une soumission filiale à l'autorité spirituelle, et d'un grand respect pour sa direction, conserve toute la liberté de ses recherches ; il peut même espérer que sa science rende, un jour, sur quelque point secondaire, un service réel à l'intelligence des

saints livres, en écartant de l'esprit des interprètes certaines notions incorrectes.—Une opinion d'école en pourra être modifiée. Jamais une doctrine de l'Eglise n'en sera atteinte. La substance propre de l'enseignement chrétien, l'ensemble des vérités du salut est bien au-dessus de ces détails de science, et jamais la divine Providence n'a permis qu'elle fût sujette à l'ambiguïté.

Qu'importe-t-il à notre vie religieuse et morale que la terre tourne sur son axe ou que ce soit la sphère céleste ? que nous circulations autour du soleil ou qu'il circule autour de nous ? Voilà pourtant toute la matière du plus fameux procès qui se soit jamais débattu entre astronomes et théologiens !

Et si l'on était tenté de s'étonner que plusieurs incertitudes sur des questions de cet ordre soient restées attachées à la parole de Dieu, il faudrait se rappeler qu'évidemment il est entré dans les plans de la Providence de ménager dans les livres saints des obscurités de plus d'un genre ; l'Evangile même nous le déclare expressément à propos des paraboles, et la raison principale n'en paraît pas très difficile à saisir. Qui ne voit que ces obscurités nous excitent à faire effort pour les dissiper, à scruter l'Écriture avec plus d'ardeur, à nous mettre par suite en contact plus intime avec la parole de vie ? Les livres où rien ne nous arrête ne sont-ils pas d'ordinaire ceux que nous creusons le moins ? Dès lors nous sommes fort exposés à en tirer peu de profit, si riche qu'en puisse être le fond.

Ces observations générales peuvent suppléer, pour le moment, aux discussions de détail. Elles nous permettront, quand l'occasion s'en présentera, dans quelque sujet particulier, d'examiner avec beaucoup de calme les rapports éventuels des théories astronomiques, et plus généralement des théories scientifiques, avec l'histoire de la Création ou tout autre passage de la Bible.

* * *

Quant à l'influence que la science dont nous parlons peut exercer sur les dispositions religieuses de ceux qui s'y appliquent, elle dépend de cette espèce de révélation naturelle que les œuvres visibles de Dieu tendent, pour ainsi dire, à nous faire des perfections de leur auteur. Avant toute étude scientifique, les cieux ont bien quelque chose à dire à notre âme : seraient-ils, autrement, déployés sur nos têtes avec une si riche splendeur ?

Le ciel enveloppe la terre de toutes parts, nous y sommes plongés comme dans l'immensité divine. Il verse sur nous mille

influences douces et bienfaisantes, sans que nous fassions rien, ni puissions rien faire, pour les attirer ; elles sont l'image des dons les plus gratuits de Celui qui nous les dispense.

Au ciel, comme en Dieu même, tout ce qui est visible est lumière, tout ce qui est obscur est abîme insondable ; la lumière, unique en son essence, y est divisée, pour nos yeux, en mille et mille foyers dont l'isolement tempère l'éclat. Une seule de nos puissances, le regard, est capable de les atteindre ; nous ne pourrions, à jamais, rien changer à leur ordonnance ; nous n'avons nulle prise sur la main qui dirige leur marche.

Cette profusion des flambeaux célestes, qui paraissent innombrables, l'infinie variété, le caprice apparent de leur distribution, sont des énigmes pour notre esprit. Nous sentons bien qu'une sagesse infinie cache un ordre parfait sous ces apparences de hasard ; mais qui de nous pourra en démêler le mystère ?

Nous le connaissons trop peu, dans la vie agitée de nos grandes villes, ce spectacle du ciel matériel, que mille obstacles nous cachent, dont mille préoccupations nous détournent. Du fond de nos rues étroites, les murs de nos édifices de sable suffisent à nous masquer les océans de l'espace, sans horizon, sans rivages, sans surface et sans fond ; les petites lumières que nous allumons chaque soir éclipsent, pour nos faibles yeux, ces phares éclatants, mais lointains, que le divin pilote y fait brûler jour et nuit.

C'est bien ici qu'il faudrait revenir à la Bible pour y chercher, non des leçons de science profane, mais le sens pur et profond de la contemplation des œuvres de Dieu.

Abraham était déjà vieux et n'avait point encore de fils. Avait-il bien compris les promesses divines ? Il pouvait se le demander, et la tristesse pénétrait dans son âme. Dieu le fait sortir un soir de sa tente et lui dit : " Lève les yeux au ciel ; si tu peux, compte les étoiles ; ta postérité sera comme elles. "—A la vue de cette multitude éblouissante, qu'un mot du Créateur a fait sortir du néant, le sentiment de la confiance en Dieu et en sa toute-puissance renaît plus ferme et plus ardent que jamais dans la grande âme du patriarche, et c'est à cette occasion qu'il est écrit de lui que sa foi fut le principe de sa sanctification.

Aux yeux du chanteur inspiré des Psaumes, la multitude des astres apparaît tantôt comme un chœur d'esprits célestes, leurs voix jaillissant de toutes parts pour former un concert à la gloire du Créateur ; tantôt comme des pierreries étincelantes enclassées par ses doigts sur la voûte des cieux, que lui seul a pu façonner. Puis l'aurore paraît, et sous la tente d'azur qu'il inonde d'une lumière si douce, c'est maintenant le soleil qui

s'élançait comme un géant ; avant la nuit sa course aura franchi l'immensité de l'espace. N'essayez point de le regarder en face ; l'éclat de sa parure nuptiale vous aveuglerait ; ses rayons sont des traits ardents auxquels nul homme n'échappe !..... Mais cette éclatante poésie tend toujours à son but moral. Cette lumière et cette chaleur, dont tout est inondé, tout est pénétré ici-bas, ce sont celles que la loi de Dieu répand sur les âmes qui la reçoivent, loi sainte dont les bienfaits nous sont décrits, par les versets qui suivent, sans la même profusion d'images, mais avec une abondance et une profondeur de sentiments encore plus digne d'elle.

Voici maintenant David qui, dans le plus long de ses psaumes, médite encore les bienfaits de cette loi de Dieu ; dans une série de récits haletants, il vient de dire les angoisses de son âme, qui se sent comme réduite à l'extrémité par la longueur et la durée des épreuves. Tout-à-coup sa pensée s'élève vers le ciel visible : " O Seigneur, s'écrie-t-il, c'est votre parole que je vois subsister à tout jamais dans ce ciel où rien ne change ; elle ne varie pas dans la suite des âges et, tandis que nous passons, c'est elle aussi qui fait la stabilité de la terre ; et si l'ordre des jours est invariable, c'est que tout vous obéit."

Puis, se repliant sur lui-même et sur la loi révélée, dont celle qui régit les cieux n'est plus à ses yeux qu'une image : " Si votre loi, continue-t-il, n'était l'objet de mes méditations continuelles, peut-être j'aurais succombé à ma propre fragilité ", et c'est ainsi qu'il relève et raffermi son âme en s'appuyant sur la stabilité de la parole divine dont il a vu passer l'ombre dans les cieux. Dieu en effet, auteur de la nature aussi bien que de l'ordre surnaturel, les a conçus comme un seul tout, entre les parties duquel il a établi mille analogies, mille concordances, mille rapports harmonieux, en sorte que le monde visible n'est, aux yeux de l'âme méditative, que comme le premier plan de son œuvre totale aux horizons infinis.

Mais ce que nous avons spécialement à nous demander ici, c'est si les travaux de la science ont quelque service à nous rendre au point de vue du profit moral et religieux à tirer de la contemplation des œuvres du Créateur.

Il serait difficile d'en douter, à ne considérer que l'exemple de plusieurs illustres savants : cette magnifique et touchante prière de Képler qui sert de conclusion au livre où il expose ses immor-

telles découvertes¹ ; ce sentiment de Newton, l'homme que l'on a souvent donné comme le premier de tous les génies scientifiques, et qui se comparait lui-même, en présence des œuvres de Dieu, à l'enfant qui s'est approché du rivage de la mer, mais dont l'étroite main n'y a su puiser qu'une goutte d'eau.

Et si nous nous demandons maintenant par quelles voies les progrès de la science viennent ainsi fomentier le sentiment religieux, il me semble que nous en pouvons distinguer deux principales. Ils ravivent d'abord, par la nouveauté de leurs découvertes, certaines impressions de la grandeur de Dieu, de la magnificence de ses œuvres, que l'accoutumance aux merveilles exposées depuis longtemps sous nos yeux avait laissé s'engourdir. Ils nous ouvrent aussi des vues plus profondes sur le plan réel du monde visible et sur ses harmonies avec le monde spirituel ; et par les réflexions qu'ils font naître, ils peuvent jeter de nouvelles lumières jusque sur les choses morales.

Sous le premier rapport, ils ressemblent aux miracles, qui ne sont point en eux-mêmes des œuvres plus admirables que celles dont le cours régulier de la nature est tissu, mais qui sont insolites et qui nous réveillent.

Abraham était ébloui par la multitude des étoiles que Dieu lui montrait au ciel : il ne pouvait les compter, ayant de plus grandes choses à faire que d'en chercher le moyen. Mais ce moyen, les astronomes l'ont trouvé et, le dénombrement fait, nous demeurons surpris et presque désappointés par la petitesse du résultat. Jamais homme n'a vu, à l'œil nu, quatre mille étoiles à la fois au-dessus de son horizon ; ce n'est point le tiers

1. " Avant de quitter cette table, sur laquelle j'ai fait toutes mes recherches, il ne me reste plus qu'à élever les mains et les yeux vers le ciel et à adresser mon humble prière à l'auteur de toute lumière : O toi, qui, par les lumières sublimes que tu as répandues sur toute la nature, élève nos désirs jusqu'à la divine lumière de la grâce, afin que nous soyons un jour transportés dans la lumière éternelle de ta gloire, je te rends grâce, Seigneur et Créateur, de toutes les joies que j'ai éprouvées dans les extases où m'a jeté la contemplation de l'œuvre de tes mains. Voilà que j'ai terminé ce livre qui contient le fruit de mes travaux, et j'ai mis à le composer tout ce que tu m'as donné d'intelligence. J'ai proclamé devant les hommes toute la grandeur et la perfection de tes œuvres, autant que les bornes de mon esprit m'ont permis d'en embrasser l'étendue infinie. Je me suis efforcé de m'élever jusqu'à la vérité, de la connaître aussi parfaitement que possible. S'il m'était échappé quelque chose d'indigne de toi, fais-le moi connaître afin que je puisse l'effacer. Ne me suis-je point laissé séduire par la présomption ? N'ai-je pas cherché ma propre gloire parmi les hommes en élevant un monument qui ne devait être consacré qu'à la tienne ? S'il en était ainsi, reçois-moi dans ta clémence, et fais-moi cette grâce, que l'œuvre que je viens d'achever soit à jamais impuissante à produire le mal, mais qu'elle contribue à ta glorification et au salut des âmes. " (Harmonices Mundi, tit. V, ch. IX.)

du nombre des personnes qui se pressent à Notre-Dame de Montréal. au jour des grandes solennités; qu'une seule sur trois portât un ciergë allumé, comme au jour de la Chandeleur, et le nombre des étoiles visibles serait dépassé par celui de ces lumières. Un chiffre si modique, à côté de tant d'autres que la science manie journellement, ne va-t-il pas refroidir l'admiration de ceux qui l'ont calculé, après qu'il avait paru défier leur puissance? Le moindre succès exalte si aisément nos faibles esprits et l'objet d'une difficulté vaincue nous devient si vite un objet d'indifférence; et puis, nous vivons tant dans des abstractions qui rétrécissent en nous le sentiment des grandes choses. Un écolier aura appris, dans ses petits livres, qu'il y a sur toute la sphère céleste de 5,000 à 6,000 étoiles visibles à l'œil nu, et il en restera à jamais sur cette notion arithmétique, se croyant peut-être savant, sans donner, de toute sa vie, un seul quart d'heure à la contemplation recueillie du ciel étoilé, sans concevoir le moindre pressentiment de ce qu'elle disait à David et à Job, à S. Augustin converti et à Ste Monique mourante, lorsque ces deux âmes, fondues l'une dans l'autre, s'élevaient de sphère en sphère jusqu'à toucher un instant au trône du Verbe éternel.

Cependant la divine Providence a voulu que cette même science qui semble d'un côté " nous fermer l'infini " nous rouvre l'instant d'après de nouvelles et de plus insondables profondeurs; les étoiles visibles n'étaient point encore comptées que le télescope était inventé et commençait à nous dévoiler des milliers, des millions, des milliards peut-être, de mondes que les anciennes générations n'avaient jamais aperçus. On commençait aussi à se préoccuper de leur distance, et pendant plusieurs siècles elle devait déjouer tous les efforts de génie et d'industrie déployés pour la mesurer. La terre bondit incessamment dans l'espace à la vitesse de plus de sept lieues par seconde et, quand elle a couru ainsi pendant six mois sous la voûte étoilée, la direction dans laquelle elle en aperçoit les flambeaux n'a pas dévié d'une seconde d'angle; la terre a parcouru la moitié d'un orbe de 40 millions de lieues de rayon et il semble qu'elle n'ait pas bougé; elle n'est pas sortie du centre même de la sphère, car, par rapport à l'immense distance des étoiles, cet orbe gigantesque ne se distingue pas d'un point indivisible; c'est ainsi qu'il apparaîtrait pour un observateur situé dans l'une d'entre elles; c'est ainsi que pour nous leurs mouvements, souvent plus rapides encore que celui de la terre, ont passé inaperçus pendant bien des siècles, sans ébranler l'opinion reçue de leur entière fixité. Voilà sans

doute de quoi rendre le sentiment, le salutaire vertige de l'infini, à ceux qui se vantaient d'en avoir fermé les portes.

Par des prodiges d'ingéniosité et d'adresse, on est enfin parvenu à se faire quelque idée de la distance des étoiles ; mais à quelles mesures doit-on recourir pour l'exprimer ? La lumière parcourt 75,000 lieues par seconde ; entre deux battements du cœur elle aurait franchi plus de 20 fois le diamètre de la terre, plus des deux tiers de la distance de la lune. Eh bien ! nous ne connaissons pas encore d'étoiles d'où elle mette, à nous venir, moins de trois ans et demi, à peu près le temps qu'un jeune homme emploie à se former pour sa profession, et pendant lequel son cœur a passé par tant de séries d'impressions diverses, pendant lequel plus d'âmes ont quitté la terre qu'il n'y a aujourd'hui d'hommes vivants sur tout le continent des deux Amériques. Voilà pour l'étoile la plus voisine ; mais il en est certainement de plus éloignées de dix fois, de cent fois, peut-être de mille et de dix mille fois. Le rayon qui frappera ce soir votre œil, si vous regardez telle étoile à laquelle vous n'avez jamais fait attention, en partait avec la vitesse que nous avons dite, avant que Cartier eût posé le pied sur ce rivage, avant que personne eût songé qu'il pourrait naître un jour et se faire un nom dans l'histoire. Ce sont là quelques-unes des vérités que l'astronomie a rendues vulgaires. Songeons-y avec un peu d'attention et nous pourrions, je crois, reconnaître que la science fournit bien quelque aliment au sentiment religieux, à l'esprit d'adoration. Nous ne pousserons pas plus loin aujourd'hui ce genre de réflexions.

Il reste cependant le fait des astronomes athées ou réputés tels, comme Lalande et Laplace. Pour Lalande, il y a de bonnes raisons de ne pas le prendre au sérieux. Il faisait parade d'être athée, par travers d'esprit, pour se faire un nom parmi les philosophes, comme, dans les salons, il mangeait des araignées vivantes, pour faire pousser les hauts cris aux dames auxquelles il ouvrait ses bonbonnières. Le dernier mot de son athéisme était de recommander à M. Emery son parent de venir, quand il le saurait bien malade, lui apporter les secours de la religion. Mais les philosophes firent bonne garde et ne laissèrent point arriver jusqu'aux oreilles du prêtre les cris de détresse par lesquels Lalande l'appela, pendant toute la dernière nuit de son existence.

La réputation d'athéisme de Laplace repose sur sa réponse à Napoléon I, qui s'étonnait de n'avoir pas rencontré le nom de Dieu dans la *Mécanique céleste* : Sire, fait-on répondre à Laplace, je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse. Nous n'avons point eu l'occasion de vérifier l'authenticité de ce mot historique. Fût-

elle entièrement prouvée, on pourrait douter que le mot eût tout le sens impie par lequel il choque au premier abord.—Laplace, traitant des mouvements astronomiques comme d'un problème de pure mécanique, n'avait pas à faire entrer la cause première dans ses équations. Quoiqu'il en soit, le mot, historique ou historié, paraît au moins supposer chez celui auquel on a pu l'attribuer une assez grande indifférence religieuse, qui s'est retrouvée chez plus d'un autre savant et plus d'un autre astronome.—Nous croyons dire une chose sérieuse, philosophique, et ne point manquer de la considération due au génie mathématique de Laplace, en comparant, avec la proportion convenable, son indifférence morale pour les grandeurs de la création et du Créateur à celle de l'éclier dont nous parlions tout-à-l'heure, quand son esprit d'enfant ne voit rien au-delà des chiffres qu'il a appris de mémoire ou du problème d'arithmétique qu'il a réussi. Oui, quand un homme, si merveilleux analyste qu'il puisse être, a réduit l'étude des cieux à une pure question de mathématiques, aux développements algébriques de la formule de l'attraction ; quand il a concentré sur les difficultés du calcul toutes les forces de son puissant esprit ; quand il s'est complu dans la beauté des solutions obtenues par tant d'efforts, comme dans son propre chef-d'œuvre, je m'explique, par les bornes étroites de l'esprit humain, qu'il oublie ce que sont les astres, en dehors du point de vue abstrait sous lequel il les a saisis : le problème des trois corps, qui se présente comme le premier pas du calcul des perturbations planétaires, n'a-t-il pas suffi pour exercer pendant bien longtemps toute une pléiade de grands géomètres ? Un tel travail ne met plus l'homme qui s'y absorbe en contact avec la majesté vivante des œuvres de Dieu, devant laquelle les esprits de premier ordre fléchissent et adorent. Ajoutons que le cœur des grands hommes est souvent rétréci par de petites passions ; que si Laplace et Arago étaient indifférents pour la religion, c'est peut-être qu'ils ne l'étaient pas pour des ambitions peu dignes de leur génie scientifique. Arago négligea la science pour devenir tribun du peuple. Laplace, sans la négliger, ne dédaigna pas d'être ministre du consulat, sénateur de l'empire, puis de la Restauration, après avoir été dans sa jeunesse ami des révolutionnaires. Son passage au ministère ne le grandit pas dans l'estime de Napoléon qui dit de lui dans le mémorial de St-Hélène : " Dès son premier travail, nous reconnûmes que nous nous étions trompés. Laplace ne saisissait aucune question sous son véritable point de vue ; il cherchait des subtilités partout et portait l'esprit des infiniment petits jusque dans l'administra-

tion." ¹ Nous ne citons point ce jugement pour le méchant plaisir de rabaisser un grand homme, mais pour éclairer de toutes les lumières possibles le problème moral dont nous cherchons la solution.

Faut-il, pour être plus complet, en venir jusqu'au matérialisme scientifique moderne, plus ou moins crasse, plus ou moins raffiné, tantôt paré des curieux dehors d'une érudition composite, tantôt même animé d'un certain souffle poétique dont on ne peut nier qu'il se soit montré capable ? L'astronomie n'est pas la dernière science dont il cherche à se faire honneur, car par l'espèce d'immensité de ses perspectives, elle prête aux illusions et aux brillants mirages.

En supposant à ces docteurs de l'athéisme, à ces chantres du positivisme, et plus aisément, aux malheureuses victimes de leurs séductions, toute la bonne foi concevable, voici, ce me semble, l'explication la plus vraie comme la plus bénigne qu'on puisse donner d'un tel aveuglement : les recherches analytiques de la science accoutument l'esprit à ne considérer dans les choses que certains aspects spéciaux, partiels, abstraits : dans les astres, par exemple, leurs mouvements, unique objet de la mécanique céleste ; dans les êtres vivants, la structure anatomique, ou même seulement histologique, pour certains naturalistes, — pour d'autres, les phénomènes physico-chimiques de la vie. D'autre part on amasse de jour en jour, sur les propriétés particulières des êtres matériels, une multitude de faits de détail ; certaines relations naturelles se révèlent entre eux ; à celles qui restent obscures, on supplée par des hypothèses, utiles souvent au progrès de la science, mais non aux esprits superficiels qui oublient leur caractère conjectural, ou même certainement inexact. Solides ou non, l'amas des matériaux est énorme ; à défaut d'un plan de philosophie on possède, çà et là, quelques beaux fragments de science à l'état d'ébauche. A ces esprits déshabitués de la réalité vivante, surtout des réalités spirituelles et des principes fondamentaux de la raison, encombrés de notions mécaniques, physiques, chimiques, physiologiques, notions disparates et mal titrées, on persuade qu'il est temps et qu'il leur appartient d'élever l'édifice de la science totale. S'ils s'en laissent flatter, ils sont capables de toutes les aberrations, de toutes les crédulités.

Voyez Büchner, l'auteur du pauvre livre de " Force et Matière ", honoré, pour notre honte, de tant d'éditions, de tra-

1. ap. Hœfer. — Histoire des Mathématiques.

ductions, de lecteurs. Le sophisme est chez lui d'une platitude à faire pitié. Il s'agit de transporter à la matière les attributs de l'esprit, ceux de Dieu et ceux de l'âme : l'éternité, l'immensité, l'immuabilité, la vie, la conscience. Un chapitre est ouvert sous chacun de ces titres : il est rempli d'une accumulation de faits ou d'hypothèses scientifiques ayant quelque sorte ou quelque apparence de rapport avec l'idée mise en vedette ; une grande audace d'affirmation y tient lieu de définitions, de raisonnement, de discussion ; des expressions de mépris, parfois de grossières injures, contre toute croyance religieuse, complètent la démonstration. Et le plus triste est que de telles démonstrations opèrent, qu'elles entraînent, sinon la conviction intérieure, du moins l'adhésion pratique de pauvres esprits flottants qu'étourdit, que fascine l'étalage de notions savantes entremêlé aux vulgaires déclamations de l'auteur. Une doctrine a d'ailleurs toujours de secrètes intelligences dans une âme où la foi ne règne pas, quand sa tendance logique est d'affranchir l'homme du devoir moral, de l'encourager par conséquent à se livrer sans remords à de grossiers plaisirs ou aux rêveries aventureuses de son imagination. Qu'ils le veuillent ou non, qu'ils protestent même, c'est le fruit que portera toujours dans les masses la propagande des matérialistes. Le cœur humain ne vivra jamais longtemps de leur métaphysique ni de leur poésie, et les fruits pratiques en seront la débauche, la haine et le désespoir.

En résumé, la contemplation du ciel matériel comme le contact avec toutes les grandes œuvres de Dieu, tend naturellement à développer dans une âme droite des sentiments religieux. L'étude scientifique de ces grands objets tend, par sa nature, au même résultat et, par les révélations successives qui naissent du progrès de ce travail, toujours plus surprenantes, plus grandioses, sans que la série puisse s'en épuiser, la science vient secouer l'espèce d'engourdissement où l'accoutumance nous fait tomber à l'égard des merveilles anciennes.

Mais, d'un autre côté, elle expose les esprits qui s'absorbent dans ses conceptions abstraites et ses opérations techniques, à de certains dangers spéciaux : perdre le sentiment des réalités complètes ; se payer d'abstractions ; se nourrir de faits de détail ; s'étourdir de calculs ; tomber dans une sorte d'hypnotisme intellectuel et de dissociation de l'esprit, qui le livre sans défense aux suggestions de la métaphysique négative.

A ces dangers, le préservatif et le remède universel est la pratique de la vie chrétienne, que nous avons souvent vu suffire à de grands savants pour demeurer des hommes de grande foi

sans la moindre contrainte pour leur science. Un préservatif et un remède intellectuel spécial est la science comparée. Elle tend à neutraliser l'influence malsaine que l'excès de l'abstraction exerce sur les esprits, et c'est en les rappelant aux choses concrètes, par les relations des sciences spéciales avec la vie humaine considérée sous tous ses aspects.

Nous sommes loin d'avoir épuisé ce qu'on pourrait dire d'intéressant sur les rapports de l'astronomie avec l'esprit religieux. Mais l'occasion pourra se retrouver d'y suppléer ailleurs avec plus d'à-propos. Il est temps d'en venir à ses rapports avec la vie matérielle des peuples.

II

Dans l'ordre matériel la mission assignée dès le principe au genre humain est de remplir la terre et de la soumettre à son empire avec tous les êtres inférieurs dont elle est peuplée. La fin de cette domination est d'ailleurs de tout disposer ici-bas suivant les lois de l'ordre moral, et c'est en se conformant à ces lois que l'homme devient le coopérateur volontaire de la divine Providence.

Dépendre, même à grands traits, le concours si multiple que les sciences de la nature apportent à l'humanité dans l'accomplissement de cette mission serait ici une trop longue tâche; mais il est bon d'en toucher du moins quelques points plus saillants et plus étroitement liés à notre sujet.

Si l'humanité doit remplir le globe, il faut évidemment qu'elle en puisse tirer une subsistance suffisante, et si nous devons, de plus, jouir ici-bas d'une certaine sécurité et de certains loisirs, il faut que cette subsistance soit, autant que possible, abondante et assurée; alors la vie des humains ne sera pas tout absorbée comme celle des animaux par le souci de se nourrir; alors, des famines meurtrières ne viendront plus moissonner périodiquement des populations presque entières.

L'astronomie, à laquelle nous devons surtout demander nos exemples, pourrait sembler, à première vue, assez étrangère à la question. Quelle est, pensent des gens d'ailleurs éclairés, l'utilité pratique de cette science dont les spéculations s'épuisent sur des objets inaccessibles? ne vont-elles même point, par leur témérité, jusqu'à défier les bornes qu'une sage Providence impose aux recherches légitimes de l'esprit humain?

Et cependant, il est certain que l'abondance des subsistances, à laquelle on peut ajouter celle des matières premières d'une foule d'industries, par suite la diffusion générale parmi les peuples civilisés des choses qui font le bien-être et la commodité de la vie, sont, pour une bonne part, un bienfait de l'astronomie; je dis de l'astronomie la plus savante. Il est certain que si ce continent, naguère inculte et sauvage, se couvre à vue d'œil de centres de population si prospères, s'il reverse de jour en jour sur l'ancien monde, auquel il doit ses habitants, le riche surplus de sa production agricole, cette science, à laquelle personne ne songe, fut, par son travail séculaire et silencieux, l'un des agents les plus efficaces de ce prodigieux essor.

Cette assertion semble-t-elle paradoxale? Pour la rendre évidente, il suffira d'une idée intermédiaire, celle de la navigation.

C'est un fait manifeste, pour la science sociale, que l'influence tout-à-fait majeure exercée sur le mouvement économique de notre temps par la facilité des transports maritimes. Nulle part, sans doute, les signes extérieurs n'en sont plus éclatants que sur le port de New York; là se déchargent ces flots d'émigrants du vieux monde dont le travail va féconder les campagnes du nouveau; là se rechargent, sur le même quai et parfois sur le même steamer, les millions de tonnes de grain que ce travail a fait croître; en certaines saisons de ces dernières années, le nombre des personnes débarquées atteignait sur ce seul port une moyenne de 3,000 par jour. Les mêmes, il est vrai, peuvent reparaître plusieurs fois, car, pour les pauvres gens, le voyage devient réellement économique, et déjà, des Italiens ont fait le calcul de retourner chez eux durant la mauvaise saison des États-Unis; ils trouvent encore là-bas à faire quelques profits, et repassent l'Atlantique à la campagne suivante, à l'instar de ces Lucquois qui de temps immémorial vont, de la péninsule italienne, faire, dans l'île de Corse, les travaux de la moisson. Si le transport des hommes est peu coûteux, à plus forte raison celui du blé; de New-York en Europe, le prix en est quelquefois descendu à 4 dollars environ la tonne. Même de San Francisco à Liverpool, après un voyage de mer de 6,000 lieues, le prix de transport a pu ne s'élever qu'à 15 dollars la tonne et permettre aux blés californiens de se placer avec profit sur le marché anglais. Le transport est environ 5 fois plus coûteux par un canal, 12 fois plus par un chemin de fer, 80 fois plus par une route ordinaire.¹

1. *ap. A. de Foville.*—Transformation des moyens de transport, p. 161-2.

Comme toutes les révolutions industrielles, cette suppression des distances, par les transports maritimes à bas prix, engendre assurément, pour de certains pays, des crises douloureuses, en y transformant profondément les conditions du travail ; mais comment douter qu'elle soit bienfaisante dans ses effets dominants, n'eût-elle que celui de supprimer les famines qui décimaient, par intervalles, les états européens et dépeuplaient des provinces entières ? L'Inde et la Chine, si peu frayées encore à nos moyens de transport perfectionnés, nous ont offert plus d'une fois, de notre vivant, l'image lamentable de ces calamités qui sévissaient sur nos aïeux. Nous en voir affranchis n'a rien qui doive nous enorgueillir, alors surtout que nous n'avons pas su nous défendre de fléaux plus humiliants et plus désastreux : paupérisme, alcoolisme, athéisme pratique et démoralisation populaire sous toutes les formes. Il n'en reste pas moins, que nous devons admirer et bénir les moyens par lesquels la divine Providence nous a ménagé cette délivrance. Elle en est de beaucoup le principal auteur, non seulement parce qu'elle a éclairé l'esprit des inventeurs qui lui ont servi d'instruments, mais aussi parce qu'elle prévoyait bien mieux qu'eux les fruits que nous devons recueillir de leurs travaux. Rien, sans doute, ne préoccupait moins Copernic, Képler et Newton, lorsqu'ils découvraient progressivement le vrai système du monde, que le désir de nous procurer en tout temps du pain à bas prix, ou de jeter sur ce continent, comme sur le second plateau de la balance du monde, ces flots humains qui l'envahissent et y pèsent déjà d'un si grand poids.

Sans insister davantage sur ces aperçus, qui font du moins entrevoir l'étonnante portée pratique réservée à des recherches d'abord toutes spéculatives, venons en directement aux trois grandes applications de l'astronomie : la supputation du temps, la géographie, la navigation. Il est intéressant pour nous de les trouver indiquées, comme en germe, à la première page de la Bible, par ce peu de mots qui nous marquent la fin de la création des astres : " qu'ils soient dans le firmament comme des lumières et des signaux, et qu'ils divisent le temps par jours et par années. " Si le mot de signes ou signaux ne doit pas s'entendre exclusivement dans le sens même que développe le dernier membre de la phrase, il caractérise parfaitement l'usage que nous faisons des astres pour la géographie et la navigation, c'est-à-dire pour dresser la carte du globe, y déterminer notre position et nous diriger à sa surface.

Mais il convient d'étudier tout d'abord la mesure du temps, qui a tenu si longtemps la plus grande place dans les recherches pratiques de l'astronomie.

Les divisions fondamentales du temps nous sont données par la nature sous forme de trois périodes si manifestes qu'elles n'ont pu échapper à l'attention d'aucun peuple : le jour, durée d'une rotation de la terre sur son axe ; l'année, durée d'une révolution de la terre autour du soleil ; le mois, durée d'une révolution de la lune autour de la terre. Il est bien vrai qu'on ne connaît pas depuis très longtemps la vraie nature de ces mouvements ; mais les effets qui marquent leur caractère périodique ont toujours été évidents, et l'influence qu'ils exercent sur l'organisation de la vie et des travaux humains n'a jamais été plus profonde qu'aux époques primitives. Les hommes ont toujours compté et compteront toujours par jours, par mois et par années. Je laisse de côté la semaine, parce qu'il y a lieu de penser qu'elle est d'institution divine positive plutôt que d'origine purement naturelle, malgré le rapport qu'elle présente avec l'intervalle auquel se succèdent les quatre phases principales que nous distinguons à la lune.

Ce rapport n'est pas celui d'une exacte égalité et la durée des phases n'est d'ailleurs pas constante dans les divers mois lunaires ; entre la plus longue et la plus courte lunaison de l'année, la différence atteint un quart d'heure. Malheureusement pour la paresse de l'esprit humain, heureusement sans doute pour l'activité de ses recherches et de ses progrès, des irrégularités plus ou moins analogues affectent aussi les unités naturelles : le jour, le mois, l'année. Le jour solaire n'est, pas plus que le mois lunaire, une période de durée parfaitement constante ; et si l'on peut remédier à cet inconvénient en s'attachant à leur durée moyenne, il en subsiste un autre, avec lequel il faut encore composer ; c'est qu'entre les durées du jour, du mois et de l'année, la nature n'a pas établi de rapport entier, ni même d'autre rapport numérique simple. C'est pourquoi, ajuster la division du temps aux exigences de la vie humaine, leur assurer cette constante régularité surtout indispensable à notre vie publique, sociale, cosmopolite, et cependant conserver l'accord nécessaire avec les phénomènes astronomiques, sur lesquels nous n'avons aucune prise, est devenu un problème digne d'exercer, jusqu'en ces derniers siècles, les esprits les plus ingénieux.

Voici par exemple quelques-unes des difficultés en question. Le jour, avons-nous dit, est la durée d'une rotation de la terre sur son axe ; cela est rigoureusement vrai du jour sidéral qui

ramène toutes les étoiles dans la même situation par rapport à notre horizon, et dans la durée de ce jour, nous ne pouvons constater aucune variation depuis les observations les plus anciennes. ¹ Il est la base de toute mesure exacte du temps : nous lui empruntons notre unité fondamentale, la seconde dite sidérale, qui en est une fraction déterminée. Mais ce jour ne pourra jamais être le jour populaire civil, usuel, car il s'accorde fort mal avec le cours du soleil. Tandis que la sphère céleste accomplit, chaque jour, sa révolution apparente et que les étoiles y paraissent fixées dans une immobilité parfaite, le soleil se déplace parmi elles en sens inverse du mouvement général, en sorte que son retour au même point de sa course diurne, par exemple à son midi, retarde d'environ quatre minutes en 24 heures sur la durée du jour sidéral. En quinze jours, les retards accumulés s'élèvent à une heure, à deux heures en un mois, à vingt-quatre heures en un an. En d'autres termes le soleil, fuyant toujours lentement les étoiles, revient chaque année une fois de moins qu'elles passer à son midi. Il perd un jour sur elles à peu près comme un vaisseau qui fait le tour du monde de l'est à l'ouest perd un jour sur le port d'où il est parti.

Voilà donc que le midi vrai, l'instant de la culmination du soleil, passe dans le cours d'une année, par toutes les heures, de la première à la vingt-quatrième, d'une pendule réglée sur le mouvement de la terre (ou le mouvement apparent des étoiles) et qu'on appelle pendule sidérale. Mais ce n'est pas tout : le retard de quatre minutes dont j'ai parlé n'est qu'une moyenne, et les différents jours solaires ne sont pas bien égaux entre eux. Il est donc impossible de construire une horloge qui marche uniformément et qui concorde tous les jours avec le cadran solaire ; d'un midi à l'autre de ce cadran, l'intervalle est plus ou moins long, suivant la saison et la marche plus ou moins rapide du soleil.

Ce n'est pas tout encore : tandis que la terre fait en un an une révolution complète autour du soleil, ce qui produit l'apparence

1. On soupçonne bien, depuis Delaunay, qu'un imperceptible ralentissement de la rotation terrestre, dû au frottement qu'engendrent les marées, pourrait être la cause d'une apparente accélération, inexpliquée d'ailleurs, dans le mouvement de la lune. Cependant l'hypothèse de Delaunay reste encore incertaine et M. Newcomb, en particulier, y a fait de sérieuses objections. Très intéressante en théorie, la question n'a pas été jusqu'ici d'une grande importance pratique, car le ralentissement en question n'aurait allongé la durée du jour sidéral que de $1/66$ de seconde en 2500 ans soit $1/1650$ de seconde par siècle. On ne s'en est pas moins déjà préoccupé de chercher une unité de temps indépendante des mouvements astronomiques.

d'une révolution du soleil à la surface de la sphère étoilée, la terre ne fait pas un nombre exact de tours sur son axe; en d'autres termes l'année ne se compose pas d'un nombre entier de jours, et la fraction précise n'est pas des plus faciles à déterminer. Si nous avons, dans le cadran solaire, dans le gnomon qui en est une forme, et dont les obélisques de l'Égypte étaient sans doute de gigantesques exemplaires, si nous avons, dis-je, dans ces instruments un moyen matériel assez précis de saisir chaque jour l'instant où le soleil passe au méridien, nous n'avons pas d'instrument qui puisse marquer directement l'instant de son passage à l'équinoxe, instant qui est aussi celui où nous passons d'une année solaire à l'autre. Aussi n'est-ce que très-tardivement, et en ajoutant le calcul à l'observation, qu'on a pu connaître la fraction qui doit être ajoutée à 365 pour donner la valeur en jours de l'année solaire.

Si nous remarquons enfin que cette année ne contient pas non plus un nombre exact de mois lunaires, ni le mois, un nombre exact de jours, nous aurons quelque idée de l'ensemble des difficultés qui se présentèrent aux hommes lorsqu'ils songèrent à se donner, pour le compte du temps, un système simple et régulier, comme l'exigent les besoins de la vie pratique, cependant sans s'écarter des phénomènes astronomiques au point de mettre bientôt midi à quatorze heures, et le premier jour de l'an tour à tour dans les quatre saisons de l'année.

Mettre midi à quatorze heures, un mathématicien pur y serait arrivé en un seul mois, nous le disions tout-à-l'heure, en prenant pour base de son calendrier ce jour sidéral qui nous semble tout indiqué par la grande horloge de la nature, la terre même, ou la sphère céleste, suivant que l'on parle du mouvement réel ou du mouvement apparent. Pour passer du jour à l'année ce même législateur du calendrier pouvait choisir entre deux partis; ou bien, par esprit de simplicité, prendre une année de 365 jours, commençant toujours à minuit, mais aujourd'hui au solstice d'hiver, dans quelques siècles à l'équinoxe d'automne, puis au solstice d'été pour revenir à reculons jusqu'à son point de départ au bout de 1400 à 1500 ans; ou bien, par esprit d'exactitude, prendre une année de 365 jours 5 heures 48 minutes 46 secondes, mais dont le commencement fixé pour la première fois à minuit, aurait sauté dès la seconde, à ce nombre d'heures, minutes et secondes, puis l'an d'après au nombre double, 11 heures, 37 minutes, 32 secondes, et ainsi de suite, de sorte qu'il se passerait des siècles sans que jamais deux années pussent commencer à la même heure.

Il y avait, on le voit, de quoi embarrasser d'habiles gens, d'autant plus, je le répète, que ces nombres d'heures, minutes et secondes dont nous parlons à notre aise, n'ont pu eux-mêmes être déterminés qu'après beaucoup de savantes observations et d'ingénieux calculs.

Mais pourquoi, dira-t-on peut-être, se rompre la tête de tant de soucis et ne pas prendre simplement les jours comme ils viennent, allumer son feu quand il fait froid, labourer sa terre quand les neiges ont disparu, récolter sa moisson quand elle est mûre ? Y a-t-il si savant almanach qui nous ait jamais prédit les jours où nous devrions faire toutes ces choses ?

C'est en effet là une forme de la philosophie pratique dont on peut trouver des représentants. Il y en a probablement encore aux îles Nicobar. Du moins, ai-je lu, dans l'histoire d'un saint missionnaire qui les évangélisait il y a quelque quarante ans, qu'étant tombé malade d'une fièvre qui le priva plusieurs semaines de toute connaissance, il ne put jamais, en revenant à lui, apprendre de ses sauvages à quel jour il se trouvait ; car ces braves gens n'en tenaient jamais compte au delà de sept. Le missionnaire convalescent reprit donc son bréviaire au point où son cœur lui inspira de le faire, jusqu'au jour où, revoyant des confrères, il put se mettre à l'unisson de l'Eglise universelle.

Entre la sagesse de ces bons sauvages et celle que nous a donnée notre calendrier, il y a des intermédiaires. Les Juifs avaient reçu pour mission de conserver dans le monde le culte du vrai Dieu, plutôt que d'approfondir les sciences exactes. Ils devaient protester contre l'idolâtrie des adorateurs des astres en offrant, à chaque nouvelle lune, commencement de chacun de leurs mois, un sacrifice à Jéhovah. Mais ils n'avaient pas d'astronomes pour leur calculer à l'avance toutes les nouvelles lunes de l'année, et l'apparition de chacune était l'objet d'une vigilance et d'un mode de signalement particuliers. Lorsque du haut des montagnes de l'Est on apercevait pour la première fois le mince croissant lumineux de l'astre renaissant, aussitôt des feux s'allumaient de sommet en sommet annonçant que le sacrifice devait être offert le lendemain, à Jérusalem.

L'idolâtrie des Grecs ne se préoccupait pas moins que la religion pure et vraiment divine des Juifs, de célébrer ses fêtes à des époques régulières ; mais elle s'accompagna de bonne heure de prétentions scientifiques, que les sages d'alors n'étaient pas bien en état de soutenir ; voulant former des années avec des mois lunaires, dont douze ne font que 354 jours, ils recouraient à des tentatives d'intercalation, souvent changeantes, et assez infruc-

tueuses pour qu'il nous soit impossible aujourd'hui de fixer chronologiquement, à moins d'un mois près, les dates de l'histoire des guerres médiques. Aristophane, dans ses *Nuées*, raille de cette confusion du calendrier à la fois les Athéniens et les dieux de l'Olympe, faisant dire aux premiers de la part de Diane: " C'est une chose abominable; les jours où vous devriez faire des sacrifices, vous mettez les criminels à la question et vous vous amusez à rendre la justice. Et pendant que nous autres, dieux, nous célébrons des jeûnes et que nous pleurons la mort de Memnon ou de Sarpédon, c'est le temps que vous choisissez pour vous réjouir, pour faire vos libations et vos banquets."

Cependant un savant, qu'Aristophane a aussi persifflé, l'astronome Méton, découvrait, peu d'années après, on ne sait bien par quel procédé, un cycle remarquable de 19 années solaires comprenant un nombre exact de mois lunaires, de telle sorte qu'en prenant pour point de départ le commencement d'une lunaison on se retrouvait, les 19 années révolues, ramené à ce point de départ, et que, dans chacun des cycles successifs, les nouvelles lunes se reproduisaient aux mêmes dates que dans le précédent. L'admiration excitée par cette découverte, que les Chaldéens, il faut le dire, n'avaient laissé aux Grecs que l'honneur de renouveler, provoqua un décret des archontes, en vertu duquel les chiffres du cycle de Méton furent inscrits en lettres d'or sur les monuments publics; et de là sont venues les expressions de *Cycle d'or* et *Nombre d'or*, que nous voyons encore figurer dans le comput ecclésiastique. Il a fallu y ajouter une correction qu'on nomme épacte pour tenir compte d'une inégalité d'une heure et demie entre les deux périodes que Méton supposait concordantes. Au bout d'environ 300 ans ces différences accumulées forment un jour.

Chez les Romains, bien moins savants que les Grecs d'Athènes et surtout d'Alexandrie, la confusion du calendrier se prolongea plus tard.—" Romulus, dit Ovide, connaissait mieux les armes que les astres", et Macrobe parle du temps où " le froid de l'année tombant dans les mois d'été, et les chaleurs dans les mois d'hiver, on laissait écouler autant de jours, sans parler d'aucun mois, qu'il en fallait pour rétablir l'accord." Numa avait bien apporté une première réforme à l'année barbare de Romulus, mais à l'année lunaire de 354 jours il en avait ajouté un pour s'assurer le favorable augure attaché au nombre impair: *numero deus impari gaudet*, (Virg. Ecl. 8); et l'on n'avait eu garde de toucher à cette institution en introduisant plus tard à Rome une réforme

imitée des Grecs, mais faite pour leur année plus courte d'un jour.¹

Les astres ne s'y pliant pas, on avait recours à des intercalations opportunes dont le soin était confié aux chefs du collège des augures ; et Cicéron nous apprend qu'ils savaient user à propos de ce pouvoir discrétionnaire, tantôt pour prolonger la magistrature de leurs partisans, tantôt pour avancer ou retarder une échéance. Ceci peut nous rappeler que la vie civile, politique, et les entreprises commerciales, ne sont pas moins intéressées que le culte public à une bonne fixation du calendrier. On sait avec quelle précision les polices d'assurance et les traites de banques fixent le jour et l'heure où un engagement cesse, où une obligation doit être remplie, et pour peu que l'on réfléchisse sur le mouvement de nos sociétés modernes et de nos relations internationales, on n'aura pas de peine à se convaincre qu'il n'y a rien de superflu, au seul point de vue social, et sans parler encore ici des besoins scientifiques, dans la correction et la régularité que des réformes successives ont assurées à notre calcul du temps.

La première de ces réformes date de Jules César : elle consista à prendre pour base du calendrier l'année solaire, en admettant pour sa durée la valeur de 365 jours et un quart. En pratique, le besoin du nombre entier s'imposant, on regarde la première année comme terminée au bout de 365 jours, alors qu'il resterait encore à la terre à marcher pendant six heures pour revenir à son point de départ. Au bout de deux années pareilles, son retard est de douze heures ; au bout de quatre ans, de vingt-quatre heures ; c'est alors seulement qu'on lui laisse un jour de loisir pour regagner le chemin perdu et ce jour est celui que nous ajoutons à nos années bissextiles. Seulement, il est en réalité un peu plus long que le temps dont la terre a besoin, et elle est trop fidèle marcheuse pour abuser de la concession ; au lieu de 365 jours 6 heures, il n'aurait fallu dire que 365 j. 5 h. 48 m. et quelques secondes. C'est donc près de 12 minutes par an qu'on laissait gagner à la terre, et elle les employait si bien qu'au bout de 1200 ans elle avait gagné 10 jours.

L'Eglise s'était occupée, au Concile de Nicée, en 325, de fixer une règle pour la détermination annuelle de l'époque de Pâques, et le pivot de cette règle était le moment de l'équinoxe, qui tombait, en 325, au 21 mars. Au lieu d'y demeurer, à moins d'un jour près, et d'y revenir exactement après chaque année bissextile,

1. Hœfer. — Histoire de l'Astronomie.

L'équinoxe, marqué par le passage de la terre en un certain point de son orbite, avançait graduellement, et l'avance au 16^e siècle s'élevait à 10 jours; l'équinoxe tombait le 11 mars, au lieu du 21. C'est alors que le pape Grégoire XIII, aidé de ses astronomes, introduisit une nouvelle réforme en retranchant, tous les 400 ans, trois années bissextiles du système Julien. Pour qu'une année séculaire soit désormais bissextile il faut que le millésime, non seulement de l'année, mais du siècle, soit divisible par quatre, ce qui est arrivé en 1600 et ne se reproduira qu'en 2,000. Mais en même temps qu'il assurait ainsi l'avenir, Grégoire XIII voulut aussi régulariser le passé, en ramenant l'équinoxe à sa date traditionnelle. Il n'y avait qu'un parti possible : reprendre brusquement à la terre, par un acte d'autorité, les dix jours qu'elle avait gagnés, ou plutôt les faire regagner par le calendrier. Il fut donc décidé que le lendemain du 4 oct. 1582, jour où fut introduite la réforme, s'appellerait le 15, et le fait nous est rappelé par une éphéméride assez remarquable. Ce 4 octobre fut précisément le jour de la mort de Ste Thérèse, et le lendemain celui de ses funérailles. Lors de sa canonisation on choisit ce dernier pour y fixer sa fête, le 4 octobre étant déjà occupé par celle du grand St François d'Assise ; c'est ainsi que la fête de Ste Thérèse est célébrée le 15 octobre, lendemain du 4.

La réforme de Grégoire XIII était si sage qu'elle fut progressivement adoptée par toutes les nations civilisées, protestantes ou catholiques. La Russie seule y a résisté jusqu'à nos jours, aimant mieux, suivant le mot d'Arago, rester en désaccord avec le soleil que se mettre d'accord avec le pape. ¹ La réforme, il est vrai, n'est pas absolument parfaite : on sait qu'au bout de 4,000 ans l'équinoxe aura encore avancé d'un jour. Comment y pourvoieront les hommes du 56^e siècle ? c'est ce que personne encore n'a voulu décider pour eux.

Voilà un aperçu bien incomplet, bien superficiel, des difficultés avec lesquelles il a fallu compter et des labeurs auxquels il a fallu se soumettre, pour arriver à nous doter d'un calendrier satisfaisant. Il peut du moins donner quelque idée de l'étonnante quantité de travail intellectuel caché pour ainsi dire sous chacun des pavés de ce sol de la vie civilisée que nous foulons avec tant d'indifférence. Qu'y a-t-il en effet aujourd'hui de plus vulgaire qu'un almanach, et quoi de plus banal que de savoir le quan-

1. On a fait remarquer tout récemment que le calendrier russe pourrait aujourd'hui se mettre d'accord avec celui de tous les peuples chrétiens en omettant pendant un demi-siècle de compter aucune année bissextile.

tième du jour ? Remarquons encore, qu'avec sa perfection relative, notre calendrier a pris son parti de négliger entièrement l'une des trois unités naturelles que nous distinguons en commençant ; car, tout en conservant l'usage du mois, avec son nom traditionnel et une durée assez voisine de celle d'une lunaison, il ne se préoccupe aucunement d'établir un rapport entre les dates du mois et les phases de la lune ; à vrai dire notre satellite est entièrement sacrifié. Si l'on n'y songe guère, c'est que probablement ces phases ont bien peu d'influence sur les choses sublunaires, malgré les préjugés contraires si enracinés en certaines provinces. Peut-être sont-ils venus de la place bien plus grande que la lune occupait dans l'attention et les préoccupations des peuples primitifs. Le mois est une période bien plus facile à embrasser que l'année ; le commencement et les divisions en sont marqués par des phénomènes bien plus saillants pour tous les yeux ; de là, sans doute, l'usage si général qu'en ont fait les anciens calendriers.

L'attention une fois concentrée sur les phases de la lune, il était naturel à la disposition de l'esprit humain de leur chercher des rapports avec tout ce qui passe ici-bas par des variations plus ou moins obscures, le temps, la santé, la végétation, que sais-je ? Que cette préoccupation ait pu faire saisir quelques relations réelles, quoique assez mal définies pour nous échapper aujourd'hui, je ne voudrais pas le nier entièrement ; mais qu'elle ait fait rêver beaucoup de relations chimériques, comment en douter, alors surtout qu'il s'agit de ces opinions populaires sur lesquelles l'imagination a tant d'influence ? n'a-t-on pas vu, de nos jours, quand l'attention des savants a été éveillée par la périodicité des taches solaires, surgir toutes sortes de relations hypothétiques entre leur période et celle des phénomènes les plus divers ? Un économiste anglais, esprit fort distingué et d'ordinaire judicieux, n'a-t-il pas cru que cette période déterminait celle des crises économiques par un enchaînement de causes assez inutile à déduire ici ! Aussi bien, n'est-il pas question, en ce moment, de nous étendre sur les influences du soleil ni de la lune, mais de constater comme quoi celle-ci se trouve aujourd'hui effacée du calendrier dont elle avait autrefois été la reine. Une remarque sur laquelle je ne voudrais pas beaucoup appuyer, mais qui peut être hasardée en passant, c'est que, dans les quelques mots de la Genèse où nous avons vu les astres désignés comme devant servir à nous mesurer le temps, il est question des jours et des années, mais les mois ne sont pas nommés ; comme si le regard de Moïse avait jugé que leur importance

était secondaire, accidentelle, provisoire, et que la vraie nature des choses n'établissait de rapport essentiel et permanent qu'entre la course diurne et la course annuelle du soleil d'une part et, d'autre part, le cycle diurne et le cycle annuel de l'activité humaine, le premier réglant nos fonctions et nos besoins quotidiens, et le second les variations que les saisons apportent dans nos travaux et toute notre manière de vivre.

Les années et les jours une fois bien réglés, il restait encore la question des heures. Je me borne à la mentionner sans entrer dans aucun développement. Qu'il suffise de dire que c'est seulement vers la fin du 17^e siècle (1672) que l'astronome anglais Flamsteed en a donné une solution satisfaisante dans sa dissertation sur ce qu'on appelle *l'équation du temps*. C'est l'intervalle qui peut exister chaque jour entre le midi vrai, marqué par le cadran solaire, et le midi moyen marqué par une montre; car la marche de celle-ci doit être toujours uniforme, tandis que celle du soleil s'accélère ou se ralentit un peu suivant les saisons de l'année. Ces variations alternatives font que quatre fois par an le midi du soleil passe et repasse par celui de la montre qui va toujours d'un même train, égal à la vitesse moyenne de l'astre.

Le point de départ de ces rencontres est arbitraire puisqu'il dépend de nous de régler nos montres pour le jour que nous voulons. Par un système de conventions très ingénieuses mais assez compliquées, on l'a fixé de manière à restreindre autant que possible l'écart maximum du midi vrai et du midi moyen entre deux rencontres consécutives. Cet écart maximum dépasse un quart d'heure, mais n'atteint pas 20 minutes. Il a par conséquent très peu d'inconvénients par rapport aux usages de la vie. L'heure du dîner par exemple, sonnant toujours au midi de l'horloge, il importe très peu que ce puisse être quelquefois un quart heure avant ou après le passage précis du soleil au méridien. Il en serait autrement si l'écart était beaucoup plus considérable et si, pour se lever tous les jours à 6 heures de l'horloge, on devait quelquefois avancer jusque vers le milieu de la nuit et quelquefois retarder jusqu'au milieu de la matinée. Pour qu'il en fût ainsi, il suffirait que la terre, au lieu de décrire autour du soleil une orbite presque circulaire, où sa vitesse varie peu, décrivît une ellipse très allongée, dans les différentes parties de laquelle les lois de l'attraction entraîneraient des vitesses très inégales. C'est un des détails entre mille et mille autres où nous voyons une harmonieuse proportion, établie par la sagesse du Créateur, entre deux choses aussi différentes et indépendantes

par nature que la figure du système solaire et la constitution physique et morale de l'homme.

Une autre proportion plus admirable encore et bien digne de réflexion, est celle qui existe entre nos facultés intellectuelles et l'organisation de l'univers visible, harmonie dont nous ne venons encore de considérer un peu longuement que l'un des fruits les plus minimes : comme quoi l'homme, par un travail dont lui seul est capable en ce monde, et seulement dans les représentants les plus cultivés de sa race, a pu enfin relier sa vie, ses institutions, sa chronologie, ce fil de l'histoire, ses relations d'une extrémité du globe à l'autre, aux grands chronomètres que la Providence avait montés pour lui dans les cieux ; puis, tellement vulgariser les résultats de ce travail séculaire, que ce soit aujourd'hui, pour un enfant qui commence à épeler ses lettres et ses chiffres, un assez facile exploit que de lire, au calendrier et à la pendule, quel jour et quelle heure il est.

* * *

Il est un autre problème, que l'enfant un peu plus avancé résout avec son atlas de géographie, sans soupçonner combien de sueurs et de veilles, combien de périls et de sacrifices, la conception, puis la confection de ses cartes ont coûtés aux plus intelligents, aux plus réfléchis, aux plus courageux aussi et aux plus entreprenants parmi les hommes des anciens âges. Astronomes et voyageurs, hardis navigateurs se lançant à la découverte des mondes inconnus, se sont ici donné la main. Cependant, sans les instruments et les procédés que le voyageur reçoit de celle de l'astronome, il pourrait bien nous rapporter des descriptions fidèles des terres qu'il a visitées, mais nulle indication précise permettant de les retrouver à coup sûr par leur position. " Si l'on est quelquefois parvenu, " dit M. l'amiral Jurien de la Gravière, " à restituer aux premiers navigateurs de l'Océan Pacifique l'honneur de leurs découvertes, c'est parce qu'on a pris très sagement le parti de tenir peu de compte de leurs assertions géographiques. On a reconnu les peuples qu'ils avaient dépeints, les contrées qu'ils avaient décrites ; on ne s'est plus inquiété de leurs longitudes." ¹ Il n'est, disait Colomb, cité par le même écrivain, qu'un moyen " précis et certain de savoir où l'on est ; il faut recourir à l'astrologie." Mais les moyens d'y recourir étaient si imparfaits du temps de cet illustre

1. Les marins du XVe et du XVIe siècles. T. I, ch. I.

navigateur, qu'entre lui et ses pilotes les désaccords sur l'estime du chemin parcouru se comptaient par centaines de lieues, en sorte, qu'en ces jours d'enfance astronomique, il fallait, dit encore Colomb, "découvrir constamment à nouveau". Comment en effet aurait-on pu, sachant si mal où l'on était, indiquer, avec aucune assurance, à ceux qui voudraient y revenir plus tard, une position à retrouver? Tout grand progrès dans l'art de déterminer les positions géographiques en marque un pareil dans la navigation; non seulement elle devient capable d'enregistrer avec précision ses découvertes sur les cartes, mais elle peut, à l'aide des cartes, reprendre, avec une sécurité et une rapidité toutes nouvelles, les routes maritimes déjà parcourues. L'invention de la vapeur et le perfectionnement des constructions navales ont sans doute puissamment contribué à cet essor des relations intercontinentales dans lequel nous voyons un trait si saillant de l'histoire contemporaine; mais la vapeur et les grands voiliers ne nous pouvaient servir de rien, leurs ailes étaient frappées de paralysie, si le contrôle de la marche des navires n'eût fait des progrès parallèles à ceux de la vitesse; car cette vitesse n'eût servi qu'à se précipiter plus violemment dans des hasards désastreux; et dès lors les courants nouveaux de l'émigration et des relations cosmopolites restaient taris dans leur source.

Essayons donc de montrer, en peu de mots, comment l'astronomie est la science mère, et de la géographie, et de la grande navigation.

Si la surface des terres ne formait qu'un continent, ou si elles n'étaient séparées que par des bras de mer assez étroits pour que le regard atteignît toujours d'un rivage à l'autre, il semblerait, à première vue, que la carte du monde pût être tracée, de proche en proche, par une sorte de cheminement, analogue à celui dont on use dans l'arpentage et les levés topographiques d'une étendue très restreinte. Il suffit, à la rigueur, que, de deux points dont la distance est connue, on en puisse viser un troisième, avec un instrument propre à la mesure des angles, pour que la position de ce point soit géométriquement rattachée aux deux premiers, pour qu'elle puisse être figurée sur une carte, et servir à son tour de point d'appui lorsqu'on voudra passer à des déterminations ultérieures. Cependant, quiconque entend la pratique de ces sortes d'opérations avec les difficultés qu'elle soulève, sait combien il serait difficile de les étendre à des distances quelconques du point de départ, et combien l'exactitude en serait toujours imparfaite, si l'on ne pouvait *vérifier et rectifier* les points principaux de la triangulation par des obser-

vations astronomiques. Lorsqu'il est question de l'ensemble du globe, ou d'une portion notable de sa surface, on voit de suite comment sa forme sphérique entraîne absolument cette nécessité : chaque triangle formé en visant un point extérieur des deux extrémités d'une base est un triangle plan, et, en marchant toujours devant soi, on reporte ces triangles sur la carte comme si chacun était tracé dans le même plan que le précédent. On serait ainsi conduit à figurer sur une même feuille une longue chaîne de triangles, semblables, un à un, à ceux dans lesquels on a décomposé tout un fuseau (une côte de melon) de la surface sphérique du globe. En rayonnant, par ce procédé, dans toutes les directions autour du point de départ, que nous pouvons par hypothèse placer au pôle, on voit combien il serait impossible de raccorder tous ces levés partiels et de les représenter dans leurs vrais rapports : en effet tous les méridiens qui rayonnent autour du pôle iraient en divergeant indéfiniment autour du point qui le représenterait sur la carte ; tandis que, sur le globe, ils contournent tellement sa surface sphérique qu'après avoir lentement divergé jusqu'à l'équateur ils reviennent tous converger vers le pôle opposé et y ont un second point de rencontre, commun à tous.

Ainsi, même dans le cas hypothétique d'une surface continue ou presque continue de terres émergées, la nécessité de recourir à des points de repère extérieurs, et par conséquent astronomiques, s'imposerait encore. Mais l'évidence en devient plus frappante, par une tout autre considération, lorsqu'on envisage les grands espaces océaniques qui séparent nos continents et suppriment toute possibilité de les relier l'un à l'autre par des visées trigonométriques. Si la terre était immobile, ou si la sphère céleste était si uniformément constellée qu'on ne pût distinguer ses parties l'une de l'autre, je ne sais comment le génie humain aurait jamais pu réussir à nous donner une représentation fidèle de la surface de notre demeure. Les points de repère fixes et distincts que les étoiles nous marquent dans le ciel, la sphéricité de la terre, son mouvement de rotation uniforme autour de son axe et la stabilité de cet axe, au moins pendant un temps très long par rapport à la durée de nos opérations géographiques, tel est l'ensemble des données naturelles et certainement providentielles qui nous permettent de déterminer avec une précision si remarquable la position que nous occupons par le moyen des longitudes et des latitudes. Or c'est à l'astronomie qu'appartiennent, et la démonstration des faits fondamentaux que j'ai rappelés, et la connaissance des légères modifications

qu'ils peuvent subir dans la série des siècles, et l'invention des méthodes par lesquelles, en partant de ces faits, on arrive à déterminer la longitude et la latitude d'une station terrestre.

Je n'entre aucunement dans l'exposition technique de cette méthode, non plus que des instruments qui servent à les appliquer, et je rappelle seulement, en deux mots, les principes fondamentaux sur lesquels ces opérations reposent.

La terre est une petite sphère suspendue au centre de l'immense sphère étoilée, et tournant autour d'un axe qui passe par des points fixes de sa surface ; cette axe prolongé va aussi percer en des points fixes la sphère céleste, sur laquelle nous supposons les étoiles rapportées, et l'un de ces points est marqué très approximativement par l'étoile bien connue que nous appelons polaire. Supposons pour un instant le mouvement de la terre arrêté ; à cause de sa sphéricité, il est bien évident que les différents points d'un méridien auront à leur zénith, c'est-à-dire au point où leur verticale prolongée percerait la sphère céleste, des étoiles différentes. L'étoile polaire est donc d'autant plus éloignée de la verticale de chaque lieu que ce lieu est plus distant du pôle ou plus rapproché de l'équateur. Si l'on arrive jusqu'à l'équateur, l'étoile polaire descend jusqu'à l'horizon. Si l'on remonte vers le pôle terrestre, l'étoile polaire remonte sur l'horizon ou se rapproche du zénith, d'un angle qui, pour chaque lieu, marque précisément sa latitude. L'observation de ce fait, que les étoiles, ou le soleil, (dont le mouvement propre est ici négligeable pour un jour donné,) ne sont pas, en divers lieux, à la même distance du zénith, frappa dans l'antiquité les voyageurs attentifs, et manifesta aux géomètres d'alors la courbure de la surface terrestre. On avait remarqué, dans les voyages au sud de l'Égypte, que des étoiles s'y montraient au-dessus de l'horizon qui n'avaient jamais été aperçues dans les régions méditerranéennes, que d'autres disparaissaient quand on s'avancait plus au nord. On savait aussi que dans la ville de Syène, au moment du solstice d'été, l'ombre d'un gnomon devenait nulle à midi, le soleil se trouvant alors au zénith, tandis que le fait ne se produisait dans aucune station située plus au nord. Des observations de ce genre, jointes à d'autres d'un ordre tout différent, avaient déjà fourni à Aristote une démonstration complète de la forme globulaire de la terre.

La détermination de la latitude d'un lieu revient donc à celle de la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon de ce lieu. Celle de la longitude, ou de la distance angulaire du méridien du lieu, au méridien principal, repose sur un tout autre principe. Elle dépend du mouvement de rotation de la terre sur son axe et de la parfaite

uniformité de ce mouvement. L'effet le plus saillant qui en résulte est le mouvement apparent de la sphère céleste autour du même axe et en sens contraire. En vertu de ce mouvement, chaque étoile décrit en 24 h. un petit cercle parallèle à l'équateur et vient passer successivement par chacun des méridiens terrestres; et, parce que la vitesse angulaire avec laquelle elle parcourt son parallèle, est parfaitement uniforme, l'intervalle de temps qui sépare ses passages à deux méridiens déterminés, peut très exactement servir de mesure à la distance angulaire de ces méridiens, ou à leur différence de longitude; et si enfin on veut considérer l'heure de chaque lieu comme réglée par le passage au méridien de telle étoile remarquable, de telle sorte qu'au moment de ce passage l'horloge sidérale du lieu soit mise à son zéro, on voit que la différence de longitude des deux méridiens en question sera précisément mesurée par la différence de leurs heures. Voilà théoriquement le problème bien simplifié : savoir quelle est, à un moment donné, la différence d'heures de deux lieux, cette heure étant réglée en chacun par le passage au méridien de telle étoile. On voit que cette détermination de l'heure est déjà une opération astronomique, et il est nécessaire de la répéter, par une méthode ou par une autre, en chacun des deux points dont on veut comparer la position. Mais il reste à comparer les deux heures, à un même moment, ce qui est beaucoup plus facile à dire qu'à réaliser pratiquement.

Depuis un peu plus d'un siècle, on y arrive au moyen des chronomètres de grande précision qui permettent d'emporter tout autour du monde l'heure du point de départ et ne varient pas d'une seconde en plusieurs mois de voyage. Les signaux électriques sont aussi utilisés pour les lieux reliés par le télégraphe. Mais il n'en saurait, jusqu'à nouvel ordre, être question à la mer, et une observation astronomique, faite au moment même, y est toujours nécessaire pour trouver la longitude. A défaut de chronomètre, il en faudrait une seconde pour trouver l'heure du point de départ ou plutôt du méridien principal. Il faut de plus posséder un exemplaire des tables numériques publiées par l'observatoire établi sur ce méridien : Greenwich pour l'Angleterre, et Paris pour la France. On y trouve inscrites, pour chaque jour et chaque heure de l'observatoire en question, certaines distances astronomiques, pouvant être observées d'un autre point quelconque. Celles dont on fait le plus d'usage sont les distances de la lune à certaines étoiles remarquables, en sorte que la voûte étoilée est alors employée comme une sorte de cadran universel dont ces

étoiles seraient les chiffres lumineux, et la lune l'aiguille ; mais cette aiguille au lieu d'être régulière en sa marche, comme celle de nos chronomètres, présente dans sa direction et sa vitesse, quand on y regarde de très près, des variations continuelles et de nature très complexe. Aussi le calcul des tables qui enregistrent d'avance la série de ses positions aux divers jours et heures de l'année fait-elle appel à toutes les ressources de l'astronomie théorique la plus avancée.

Le degré de précision avec lequel on aura pu déterminer la longitude et la latitude d'un lieu marque celui avec lequel on peut définir sa position sur un globe ou sur une mappemonde, dont la surface aura été couverte de ce réseau bien connu, de cette espèce de canevas, formé par l'entrecroisement des méridiens et des parallèles, et dans les mailles duquel voyageurs, géographes, navigateurs, peuvent inscrire, enregistrer, en leur lieu et place, pour le profit de ceux qui viendront après eux, tout ce qu'ils auront recueilli d'observations instructives. On n'y indiquera pas seulement le contour des grandes terres, mais les flots, les récifs, les bancs de sable et autres bas-fonds, qui intéressent à un si haut degré la navigation ; on y inscrit, depuis le commodore Maury, jusqu'aux courants de la mer et de l'atmosphère dont la stabilité est assez grande pour tracer souvent au navigateur des routes beaucoup plus avantageuses, beaucoup plus rapides, quoique beaucoup plus longues, que celles qui se régleraient sur les seules considérations géométriques.

En montrant ainsi que la géographie doit tout à l'astronomie, la liaison naturelle des choses nous a déjà conduits à parler des services essentiels que cette dernière science rend aussi à la navigation, et il n'y a plus qu'à les résumer en quelques mots pour en laisser une idée plus nette.

Nous le ferons en jetant un rapide coup d'œil sur l'histoire de la navigation qu'on appelle hauturière parce qu'elle prend pour théâtre la haute mer ; c'est distancer de beaucoup le mortel audacieux qu'Horace chante avec tant d'enthousiasme pour s'être le premier lancé dans un frêle esquif sur les flots d'une mer farouche. Naviguer en longeant toujours les côtes était l'enfance de l'art ; nos barques de pêche, et nos petits caboteurs, nous en montrent encore l'image, et les observations astronomiques n'y sont guère cultivées. Les pêcheurs ont d'autres moyens pour retrouver une position à la mer ; ils visent de leur barque certains points remarquables du rivage. Deux de ces points se trouvant sur un même rayon visuel détermi-

ment une ligne droite, et deux de ces lignes passant par une position donnée la fixent entièrement et permettent d'y revenir par quelques tâtonnements. En pleine mer, rien de pareil ; aucun point de repère à chercher sur la surface mobile des flots ; mais d'autres alignements et d'autres points fixes se révèlent avec le temps à l'observateur attentif dont le regard s'élève plus haut ; belle image de notre vie morale, dont la marche n'est bien assurée que lorsque nous la réglons sur les lumières célestes, sur les maximes de la révélation divine, et non sur l'aspect constamment mobile de ce monde instable et changeant qui s'agite autour de nous.

“ Au Ciel, ” nous dit le marin éminent, dont nous avons déjà cité quelques lignes, ¹ “ chaque jour le soleil décrit son orbe triomphal, chaque nuit les constellations y déploient dans un ordre immuable leur réseau lumineux. En les voyant si régulièrement monter et redescendre les degrés de la voûte céleste, sans jamais sortir de la route qui leur a été tracée, le marin a dû naturellement se demander s'il ne devait pas songer à les prendre pour guides. Après avoir d'un regard attentif observé leurs mouvements, il en est arrivé, dès les premiers âges de la navigation, à savoir quel amas d'étoiles il convenait de laisser à sa droite, quel groupe il importait de tenir à sa gauche, quand on voulait, en certaine saison, se rendre de tel port à tel autre. Quelques vieux pilotes, entourés d'une vénération superstitieuse, gardaient alors, avec un soin jaloux, le dépôt de ces itinéraires, qui n'étaient inscrits que dans leur mémoire.....Ulysse cherche pendant dix ans de plage en plage le chemin qui doit le ramener à Ithaque. Il part enfin, instruit par Calypso. Son regard se promène “ des Pléiades au Bouvier, du Bouvier, qui se couche tard, à l'Ourse qui ne se plonge jamais au sein de l'Océan.” Nul n'a pu lui apprendre encore qu'il existe dans la direction du Septentrion, un phare bien autrement sûr, un astre presque immobile et si voisin du pôle qu'il semble avoir été destiné à marquer sur le dôme des cieux le point où irait aboutir l'axe prolongé de la terre. Cette découverte appartient, dit-on, aux Phéniciens ; elle leur donna pendant plus de deux cents ans le monopole du commerce maritime.”

Elle tomba par la suite dans le domaine commun, mais près de 2,000 ans devaient se passer avant que la navigation fit un second pas d'une aussi grande portée. L'astronomie cette fois

1. Amiral Jurieu de la Gravière.—Les marins du XVe et du XVIe siècles, ch. I.

y resta étrangère. C'est au XII^e siècle que l'aiguille aimantée, connue de toute antiquité des Chinois, parvint, par les Arabes, jusqu'aux républiques italiennes. Plusieurs siècles s'écoulèrent avant que l'usage s'en répandît dans les marines du Nord. Henri de Portugal, au milieu du XV^e siècle, se prévalait de la supériorité qu'elle assurait à ses capitaines sur les pilotes flamands. La marine portugaise, vers la même époque, prit l'initiative d'un autre progrès considérable, en inaugurant ces observations astronomiques dont nous avons fait entrevoir la nécessité pour fixer la position que l'on occupe sur le globe. Le point difficile était d'adapter les instruments déjà usités à terre, spécialement l'astrolabe de Raymond Lulle, aux conditions toutes différentes dans lesquelles on se trouvait à la mer ; car ici la stabilité du sol était remplacée par les oscillations continues et souvent par les agitations violentes et irrégulières du vaisseau. Aussi l'exactitude des observations resta très imparfaite, malgré différentes modifications apportées aux instruments, jusqu'à ce qu'une idée vraiment nouvelle vînt, au XVIII^e siècle, transformer cette branche de l'art nautique ; elle consistait dans l'invention des instruments à réflexion dont le sextant de nos marins est devenu le type usuel. Je n'essaie pas d'en donner ici l'explication, un peu difficile à suivre ; il est plus intéressant de dire quelle transformation s'ensuivit dans les procédés de navigation. Avec les observations grossières, antérieures à ces nouveaux instruments, on pouvait encore prendre la latitude avec une approximation tolérable, bien supérieure en tout cas à celle de la longitude. C'était donc sur la première qu'on s'appuyait presque uniquement. Pour aller, par exemple, d'Espagne aux Antilles, ou pour en revenir, on commençait par se diriger vers le parallèle sur lequel on devait aboutir au port, puis on ne se préoccupait plus que de *tenir sa latitude*, c'est-à-dire de naviguer sur ce parallèle vers l'Est ou vers l'Ouest, suivant le cas.

Le principe de la méthode des distances lunaires pour trouver la longitude avait été conçu par Améric Vespuce ; mais lui et ses contemporains ne se rendaient pas compte de la délicatesse des procédés pratiques nécessaires pour l'appliquer ; leurs fréquents échecs étaient rejetés sur l'irrégularité de la marche des astres ou sur les erreurs des tables astronomiques de Regiomontanus, les seules alors en usage. C'est pour perfectionner ces tables, dans l'intérêt de la marine, que l'observatoire de Greenwich fut fondé, sous Charles II, en 1675 ; jusqu'au jour présent, il reste fidèle à cette mission primitive, par la publication annuelle du *Nautical Almanach*, en

même temps qu'il contribue par de savants travaux à bien d'autres progrès de l'astronomie. Le Bureau des Longitudes, fondé en France sous la Convention, porte dans son nom même le souvenir exprès de sa première destination, et il y répond aussi par la publication des éphémérides également célèbres sous le nom de *Connaissance des Temps*.

Du perfectionnement des tables et de celui des instruments est donc née la possibilité de trouver les longitudes à la mer, mais toujours avec une précision limitée. Ainsi vers la fin du XVIII^e siècle on devait compter sur une minute d'erreur probable dans les indications des tables, et sur une erreur analogue dans chaque observation faite au ciel pour se reporter à ces tables. La conséquence était qu'on ne pouvait se fier à la longitude calculée qu'à un degré près ; or un degré représente vingt-cinq lieues à l'équateur et plus des deux tiers de ce chiffre sur le parallèle moyen de 45°.

Dès l'année 1714, le parlement anglais avait offert un prix de 20,000 livres sterling, 100,000 *dollars*, qui vaudraient beaucoup plus aujourd'hui, à celui qui découvrirait le moyen de réduire l'erreur à moitié ou de trouver la longitude au demi-degré au lieu du degré. Ce fait est bon à citer comme signe de la portée pratique des progrès astronomiques ; car le gouvernement britannique savait dès lors apprécier la valeur commerciale de l'argent et aurait sans doute songé bien moins alors qu'on ne pourrait être porté à le faire aujourd'hui, à offrir une si grosse prime pour un progrès de l'ordre purement spéculatif.

Ce ne fut cependant point l'astronomie mais la mécanique qui mérita cette fois la prime offerte par le parlement. Elle fut adjugée vers la fin du siècle à l'horloger Harrison, inventeur de ces chronomètres de précision qui ont marqué pour la navigation, comme autrefois la boussole, l'ouverture d'une ère nouvelle. Ces deux petits instruments, le compas, comme on l'appelle aujourd'hui, et la montre marine, ont été bien perfectionnés, le premier surtout, comme l'exigeait le progrès de nos connaissances sur le magnétisme terrestre et ses variations de plus d'un genre, comme l'exigent aussi les perturbations étranges auxquelles les coques de fer et d'acier de nos navires soumettent l'aiguille aimantée ; rien ne pouvait être négligé pour rendre irréprochables ces deux joyaux scientifiques qui sont les guides et pour ainsi dire les deux yeux du navigateur, car ils lui montrent tous les jours, dans l'espace et dans le temps, les bases fixes auxquelles il doit sans cesse travailler à rapporter sa distance.

Si l'on pouvait, à la surface des mers, jalonner les cercles de longitude et de latitude de bouées fixes et bien visibles numérotées comme le sont les bornes de nos grandes routes, le travail de la navigation serait bien simplifié. Pourvu que les mailles du réseau fussent assez serrées, les points du canevas assez petits, chaque capitaine ayant tracé sa route sur la carte n'aurait qu'à désigner à un chef de timonerie le numéro de tous les jalons entre lesquels il doit passer. Mais en pratique la question se présente tout autrement. Ce n'est qu'au ciel, avec le sextant et dans les tables numériques auxquelles on se réfère par ses indications, qu'on peut lire, par l'intermédiaire d'un calcul trigonométrique, la longitude et la latitude de la position qu'on occupe. Au départ, on trace bien sa route sur la carte. À l'aide de la boussole et du gouvernail on maintient le mieux possible le navire dans la direction qu'indique ce tracé; on mesure aussi plusieurs fois par jour la vitesse de la marche au moyen de la ligne de loch, et, si l'on ne peut observer les astres, on est obligé de s'en tenir là; on navigue alors à l'estime, mais avec toute l'incertitude entraînée par les variations inconnues de la vitesse, par l'influence des vents et des courants qui poussent insensiblement le navire à la dérive. Aussi lorsque le ciel reste longtemps voilé, et que l'estime avertit qu'on doit approcher des côtes, lorsque par exemple ayant traversé l'Atlantique avec une vitesse normale on arrive aux derniers jours de la traversée, on est réduit à ralentir la vitesse et à n'avancer plus que la sonde à la main, comme un aveugle qui cotoie un précipice et qui s'assure avec son bâton du terrain sur lequel il va poser le pied à chaque pas. Mais que le ciel se découvre et que le soleil paraisse, alors on rouvre les yeux, les officiers montent à la dunette et, munis de leur sextant, s'occupent de prendre la hauteur de l'astre. Quand le ciel est favorable, ils le font, chaque jour, à midi de préférence, parce qu'alors l'observation est plus simple et le calcul conduit plus vite au but. Le *Nautical Almanach* ou la *Connaissance des Temps* leur donne, pour le jour de l'observation, et la distance du soleil à l'équateur céleste et l'heure de la pendule sidérale à laquelle il passe au méridien de Greenwich ou de Paris; leur chronomètre leur apprend depuis combien de temps il y est passé au moment où ils l'observent. Ils ont leur longitude et leur latitude; il ont fait leur point. Rien n'est plus simple alors que de retrouver sur la carte le casier où ce point tombe, plus ou moins différent de celui qu'on avait visé en traçant la première route; on la trace de nouveau en prenant ce point de

départ, et les déviations ne sont jamais grandes lorsqu'on peut ainsi les contrôler et les redresser chaque jour.

Tous ceux qui font le point à bord des bâtiments, petits ou grands, qui sillonnent aujourd'hui les océans par milliers, ne méritent assurément pas le titre de savants astronomes. Mais il faut bien remarquer que les savants de profession, non seulement ont élaboré dans la suite des siècles toutes les méthodes dont profitent les hommes pratiques, mais encore que ceux-ci ne pourraient avancer d'un pas, étant données toutes les allures de la navigation moderne, s'ils ne recevaient directement, de la main des hommes de sciences, une boussole et un chronomètre bien réglés, des cartes bien dressées et des éphémérides parfaitement calculées. L'astronomie a la part principale dans ces travaux scientifiques. C'est donc bien à elle et à ceux qui la cultivent que remonte, comme nous le disions au début, la paternité de la grande navigation et, par celle-ci, de tous les grands mouvements économiques et sociaux dont elle est devenue l'instrument. Nous ne rentrerons plus en ce moment dans aucun développement sur ce grand sujet, bien que nous y ayons à peine touché. Il est temps de conclure cet article, et nous pouvons le faire en remarquant encore une analogie de l'art qui nous occupait tout-à-l'heure, avec celui de la conduite morale et du bon gouvernement de la vie. Le marin qui fait son point et rectifie sa route d'après les repères célestes, qu'il observe directement et sur lesquels tous ses instruments sont réglés, ne ressemble-t-il pas d'une manière frappante au chrétien qui fait son examen de conscience, se retourne contre les courants qui l'entraînaient plus ou moins en dérive, et remet son cap, c'est-à-dire ramène toutes ses visées sur la direction que la loi de Dieu lui trace? "J'ai considéré mes voies et j'ai redressé mes pas à la lumière de vos enseignements." Ce verset d'un psaume de David pourrait servir de devise religieuse au marin qui fait sa route. L'opération du marin bien comprise nous est une image sensible de celle que nous avons à répéter fréquemment dans le sanctuaire de notre conscience. Rien ne sert d'aller vite si l'on marche à l'aveugle, si l'on court peut-être aux écueils, et si l'on n'arrive à bon port.

P. DE FOVILLE, P. S. S.

LES TROIS PEINES D'UN ROSSIGNOL ¹

I

LE NID

Je suis né dans l'ancien royaume des Deux-Siciles, à quelque distance de Naples, dans un oranger en fleur, d'un père illyrien et d'une mère espagnole, tous deux rossignols philomèles.

Nos ancêtres, à ce qu'on m'a conté, avaient eu quelque crédit à la cour du roi de Perse, où l'un d'eux, captif pendant trois ans, logeait dans la chambre même du prince. La favorite qui lui ouvrit sa cage eut la tête tranchée, et notre aïeul, profitant d'une liberté si chèrement achetée, quitta l'Asie pour se marier en Europe.

Il y apporta des traditions, une méthode, des idées, que n'ont pas les rossignols de cette partie du monde, lesquels, comme on sait, appartiennent à l'espèce ordinaire, un peu moins grande et bien moins artiste que la nôtre. Je ne dis point cela par orgueil ou pour diminuer le mérite de tant de maîtres éminents dont les leçons m'ont servi : mais celui qui n'a pas entendu mon père, dans le silence d'un soir d'été, célébrer ce passage divin de la lumière du jour à la lumière des nuits, celui-là ne sait pas tout ce que peut exprimer une voix de rossignol.

Je suis le premier né d'une couvée de printemps. A peine sorti de l'œuf, je fus témoin d'un deuil affreux : ma dernière petite sœur, en voulant percer sa coque, se blessa près du bec, et perdit un peu de sang qui tomba sur nos plumes. Nous vîmes bien dans les yeux de notre mère couveuse, dans les efforts qu'elle fit pour ne pas trop peser sur cette enfant en danger, que l'accident était grave : elle y perdit ses soins. La petite vécut un jour, frappant de plus en plus faiblement sur les parois étoilés de la coquille, puis ses yeux se fermèrent, et la voilà morte dans son berceau.

Mon père en demeura muet toute la nuit.

Nous étions quatre, du reste, deux frères et deux sœurs encore, ce qui n'est pas commun dans nos familles, où les mâles prédo-

1. Gracieuse fantaisie écrite pour le CANADA-FRANÇAIS par M. René Bazin, professeur de Droit à la faculté catholique d'Angers. Les ouvrages de M. Bazin ont été appréciés par M. Joseph Desrosiers dans la seconde livraison de ce recueil, page 224.

minent. Mes sœurs étaient charmantes, très fines et destinées à devenir fort jolies : je le prévoyais du moins, en remarquant les couleurs si délicatement nuancées de leurs plumes nouvelles, l'élégance de leurs formes et la gentille façon qu'elles avaient de tendre le cou, lorsque le père arrivait en voletant de la chasse, et, posé sur une branche de l'oranger, un papillon dans le bec, s'amusait à exciter nos battements d'ailes et nos cris.

Elles étaient toujours les premières servies. Je n'étais pas d'humeur à me montrer jaloux. D'ailleurs, ce fut si vite fait, cette enfance et cette adolescence ! En quinze jours nous étions drus, prêts à essayer notre vol et à laisser la place pour une seconde couvée dont notre père nous parlait déjà à mots couverts.

A mesure que ce moment approchait, nous regardions avec plus de curiosité la campagne environnante. Nous apercevions, à travers les branches de l'oranger natal, les orangers voisins, le golfe bleu, les maisons innombrables que les hommes ont bâties sur ses plages, le Vésuve fumant, dont les éclairs nous réveillaient parfois la nuit. Alors ma mère étendait sur nous ses ailes soyeuses en les agitant doucement pour que chacun sentît sa présence, et sous ce tiède abri, sans plus rien craindre du Vésuve, nous dormions pressés les uns contre les autres. O douceur fraternelle du nid !

Il passait beaucoup de monde au pied de l'arbre, des voyageurs le plus souvent, qui s'en allaient par couples, s'arrêtaient seulement aux points marqués dans un livre et juste le temps d'échanger deux exclamations brèves, les mêmes dans toutes les langues : Est-ce beau, chère amie !—Admirable, Ernest !

Quelques-uns, et ceux-là précisément qui semblaient le plus contents de vivre, s'écriaient : voir Naples et mourir ! Ils le voyaient, mais ils ne mouraient point, et nous les entendions qui répétaient plus loin, aux endroits voulus, les deux mots fatidiques : Est-ce beau ! Admirable ! Pour tout dire, il y en eut plusieurs qui passèrent muets et en se bouchant le nez, car le pied des orangers était, paraît-il, couvert d'un fumier mal odorant. Mais nous n'en savions rien nous autres, là-haut, parmi les couronnes de mariées qui fleurissaient pour nous.

Oh oui, ces journées furent bien courtes ! Mon père employait à nous instruire toutes les heures que l'art et le souci de sa réputation ne lui prenaient pas, et nous l'écoutions volontiers, car il était causeur autant que virtuose.

Les hommes s'imaginent qu'un rossignol qui ne chante pas se tait : c'est une erreur, il fait l'école. Et, grand Dieu, que deviendrons-nous sans cela, nous qui n'avons que quinze jours entre

l'œuf et le vol, quinze jours pour connaître le monde et ses dangers, ou du moins ce qu'il en faut pour ne pas tomber dans le premier piège qui nous est tendu ? A ces écoles paternelles qui se gazouillent au sommet des arbres, tous les petits assistent, naturellement, mais tous ne profitent pas de même. Mon frère, par exemple, qui devait si rapidement périr d'une pierre d'enfant dans l'aile, nature paresseuse et gourmande, se préoccupait peu de sa prochaine liberté, et ne questionnait jamais. Mes sœurs, au contraire, ne se lassaient pas d'interroger nos parents, mais c'était sur des détails de ménage ou de toilette : où se trouvent les plus belles chenilles du monde ? où mûrissent les meilleures groseilles ? quelle est l'eau préférable pour y lustrer ses plumes, celle qui perle sur les roses ou celle qui s'amasse la nuit dans les coupes aux senteurs violentes des fleurs de magnolia ? Notre père répondait avec condescendance, pour ne pas affliger deux si jolies rossignolettes ; mais il devenait fier, et je le sentais vraiment heureux, quand je portais l'entretien sur des sujets plus hauts : l'art, les hommes et leurs mœurs.

Il me conseilla, si je voulais devenir un maître,—et mes premiers essais de roulades lui donnèrent quelque espérance de me voir un jour lui succéder,—de ne pas m'abandonner aux inspirations fugitives que la jeunesse et la nouveauté de toutes choses ne manqueraient pas de produire en moi. Je devais fuir cette facilité énervante, m'enfoncer pendant une saison au moins dans quelque contrée sauvage où se retirent les très vieux rossignols dégoûtés du monde et épris de l'art pour l'art. Là seulement je trouverais des leçons et des modèles capables de me faire sortir du commun des chanteurs.

—Ces anciens, me dit mon père, sont le plus souvent d'humeur difficile. Revenus de toutes les illusions, ils souffrent malaisément qu'on puisse en avoir autour d'eux ; blasés sur le succès, ils comprennent mal chez les autres l'ambition qu'ils ont épuisée. Que veux-tu, mon enfant, prends-les pour leur science sinon pour l'agrément de leur commerce. Ils te guideront plus sûrement qu'une foule de jeunes poseurs qui n'ont pas plutôt fait une saison de musique et reçu le moindre compliment qu'ils se croient passés maîtres, et offrent à tout venant des conseils dont ils auraient eux-mêmes plus besoin que personne ; fuis de pareilles avances, et cherche les rebuffades des véritables maîtres.

—Et après, lui dis-je, mon père, si j'arrive jamais à égaler la beauté de votre chant, où devrai-je aller ? quels sont parmi les hommes les meilleurs juges de notre art ?

—Depuis longtemps, me répondit-il, j'ai renoncé aux villes, aux jardins des riches, à toutes les vanités dont tu rêves. Je ne chante plus que pour ta mère, en cette solitude où nous revenons tous les ans. Mais, dans ma jeunesse, trois sortes de personnes se réjouissaient de m'entendre : les rois quand ils étaient vieux, les femmes quand elles étaient jeunes, les poètes à tout âge.

Et moi je répétais, pour m'en bien souvenir : les rois, les femmes, les poètes.

Il faut vous dire que mon père avait eu ses plus beaux triomphes à la cour du roi des Deux-Siciles. On se réunissait pour l'entendre ; il le savait, il s'était attaché aux lieux où il plaisait, à la reine qui l'applaudissait et qui l'eût nommé son rossignol ordinaire, si jamais mon père s'était montré. Mais il s'en garda bien. Dans le bosquet où il nichait, c'étaient chaque soir des frôlements de robes de soie, des chuchotements, des yeux levés au ciel, dont il s'attribuait tout le mérite. Les pages le célébraient dans leurs vers. Bref il était devenu un familier et un partisan très convaincu de la maison de Bourbon. La chute si malheureuse du roi, la disparition du royaume, furent pour beaucoup dans sa retraite, et jamais plus mon père n'a chanté certaines mélodies qu'il avait chantées là.

C'est ainsi, du moins, que j'explique ce conseil bien étonnant dans le bec d'un rossignol, de chercher la faveur des princes.

Je lui demandai beaucoup de choses encore. Mes sœurs firent de même. Je me souviens encore de leur dernière question :

—Quels sont les pays où l'on ne trouve pas de rossignols ?

Il leur fut répondu que c'étaient dans plusieurs parties de la Hollande dont mon père donna les noms, l'Écosse, l'Irlande, le Pays de Galles.

—Oh, dirent-elles, nous n'irons jamais là !

Le moment était venu de quitter le nid. Nos parents se montraient inquiets d'une expérience si fatale à tant de jeunes. Nous étions tristes surtout. Notre prochaine liberté nous apparaissait comme le signal d'une séparation inévitable. Il allait falloir tout abandonner : le nid, les parents, nos sœurs, mon frère, la campagne même où nous avons été élevés : car nous ne vivons pas en troupes, nous autres, mais solitaires ou par couples, sur des territoires séparés, dont chacun se montre jaloux jusqu'à mourir plutôt que d'en permettre l'accès à quelqu'autre de notre race. Loi de nature : nul n'y peut rien.

Ce fut moi qui sortis le premier, hardiment, et, d'un coup d'ailes, sous les yeux émerveillés de la couvée, je fus porté sur une branche avancée de l'oranger qui plia sous mon poids. Puis

la branche se redressa, et me berça un moment. La lumière vive du jour m'enveloppa tout entier, le parfum des fleurs que je piétinais me monta au cœur, je vis l'horizon immense, le ciel plus immense encore, tout libre, ouvert, étincelant : j'eus un moment d'éblouissement, et il me sembla que j'allais chanter. Mais le cœur chante avant le gosier, et je le compris vite.

Après moi, mes sœurs se risquèrent, puis mon frère qui faillit tomber en se perchant sur une orange. Il volait le plus mal de nous tous : ce fut le seul qui ne rentra pas.

Le soir nous réunit encore une fois, mes sœurs et moi, sous les ailes maternelles. Mais je vis bien à l'accueil peu empressé que nous fit notre père, à l'inspection qu'il passa de notre demeure pour se rendre compte des réparations urgentes, qu'il nous considérait comme élevés, passagers désormais et tolérés à peine là où nous avons été enfants et choyés du plus tendre amour.

Le lendemain, dès l'aube, après des adieux touchants, mille serments de ne jamais s'oublier et de se revoir si l'on pouvait, nous nous séparâmes, et chacun des trois enfants prit sa route à travers le monde. Les yeux de ma mère nous suivirent quelque temps, ces jolis yeux noisette qui luisaient si doucement dans les feuilles. Du haut des buissons, quand je me retournais, je les apercevais fixés sur moi d'un air de regret et de résignation tout ensemble. Chers yeux noisette ! Bientôt je ne les vis plus ; l'oranger natal diminua de hauteur à mesure que je m'éloignais, devint gros comme une tête de chou, et se confondit avec ses frères du bois.

De tout ce que j'avais connu dans le nid, tout avait disparu, sauf l'horizon bleu de la mer et le Vésuve fumant au loin. J'étais seul !

II

LES MAÎTRES-CHANTEURS

Etre seul, quand on est encore si jeune rossignol, c'est courir bien des dangers. L'épervier, les hommes, la nature elle-même, ont mille pièges où nous tombons. L'homme surtout est cruel... c'est ingrat que je devrais dire, car nous chantons pour lui, et pour nous payer, il nous tue sans raison, sans excuse. Que peut-il faire d'un corps chétif comme le nôtre ? Nos plumes sont cou-

leur de terre, habit d'artisan s'il en fut. Nous n'avons que notre voix, et il l'étouffe ; l'homme est méchant.

Voici comment je l'éprouvai.

Les hirondelles se réunissent pour émigrer, les cailles traversent la mer en troupes, rasant la crête des lames. Nous autres nous suivons d'ordinaire la route de terre, à petites journées, de la Syrie, où nous passons l'hiver, à la contrée d'Europe que nous avons choisie pour y passer l'été, et de même au retour. Nous arrivons et nous partons sans que nul s'en doute. Notre chemin nous est tracé moitié par l'instinct, moitié par la fantaisie. Les plus hardis s'avancent jusqu'à l'extrême nord, en Suède et en Laponie ; la majeure partie niche dans l'Europe moyenne ; moi, napolitain, je ne me sentais aucun goût pour les pays froids, et je résolus de ne point aller au delà de ces lieux sauvages où vivent retirés les grands maîtres musiciens.

Pour les trouver il fallait, m'avait dit mon père, franchir les Alpes. Je me dirigeai donc au nord, admirant beaucoup de choses, nulle autant que la vie, qui me semblait une fête incessante.

Un soir j'atteignis les rives du lac Majeur, décidé à franchir le lendemain les montagnes qui se dressaient devant moi. Nous étions nombreux venus dans le même dessein, car de tous les buissons voisins j'entendais sortir le gazouillis de notre nation. Mais j'évitai de me lier, et, suivant un conseil de ma mère, j'observai ce qu'il adviendrait des autres avant de m'engager dans leur voie. Bien m'en prit.

A l'aube, tous les voyageurs partirent, les jeunes en avant, comme toujours. Sur la première colline où ils s'arrêtèrent, il y avait, disposées en ligne, de courtes branches chargées de baies appétissantes. Quelle bonne aubaine ! disaient-ils, un déjeuner tout prêt à la première halte, un repas succulent que la nature a disposé ici pour nous aider à passer les monts. Et ils se précipitaient sur les grappes rouges. Mais presque tous, avant d'avoir pu saisir le fruit, avaient le cou, la patte ou l'aile serrée par un collet de crin. Je les vis se débattre, j'entendis leurs cris d'agonie. Au bout d'une minute ils étaient là plusieurs centaines gisant, l'œil éteint, les plumes froissées et brisées, et l'oiseleur accourait retendre ses pièges. A droite, à gauche, en avant, sur tous les contreforts des Alpes, la même mort guettait les nôtres. Que de chanteurs sont tombés là, que de chansons à jamais perdues !

Je traversai tristement les montagnes. Huit jours après j'avais trouvé un maître, et je commençais l'apprentissage de mon art,

sur les bords du Rhin, près d'un château en ruines dont le lierre abritait aussi une colonie de corneilles et un couple de hiboux grands ducs.

Mon maître préférait cette société grossière à celle des hommes. Nos voisins sont criards, disait-il, mais au fond bons enfants. Une fois les corneilles couchées et les ducs partis à la chasse, je suis, pour toute la nuit, roi du fleuve et roi des forêts.

Nous volions en effet, chaque soir, sur la plus haute pierre du donjon, nous nous perchions sur la dernière brindille de lierre, moi un peu plus bas que lui, et là, perdus dans l'immensité, dans les rayons du couchant, dans les brises marines qui passent au-dessus des plaines vers leur but inconnu, nous attendions la nuit. Le Rhin coulait à nos pieds, gardant quelque chose du soleil qui l'avait chauffé, dans ses eaux aux reflets d'armures. L'antique forêt montait vers nous de tous les points de l'horizon, toute sombre déjà : chênes, bouleaux, sapins, noyers, hêtres aux fûts creusés, confondaient leurs cimes et berçaient lentement l'innombrable peuple qui s'abrite sous elles. Le sommeil les gagnait. Un instant troublé par les cris des grands ducs qui s'élançaient hors de leur aire et s'éloignaient en décrivant des cercles au-dessus des bois, il ressaisissait bientôt la vallée. Alors mon maître chantait. Timidement d'abord et comme indécis il préludait, ébauchant des mélodies qu'il interrompait tout à coup. On eût dit qu'il cherchait son chemin, comme les pigeons qui tournoient autour du colombier et essayent plusieurs voies avant d'en choisir une. Puis, après une pause, inspiré, enivré, son petit gosier gris tendu vers les étoiles, il abandonnait au vent son âme harmonieuse. Plaintes, soupirs, notes éclatantes de la joie, phrase légère qui tremble et meurt, envolée soudaine de l'espoir, tout vibrait en lui. Il chantait sans jamais se lasser, jusqu'au jour, et les esprits de Dieu qui remplissaient l'espace, veillant sur les chaumines endormies, levaient en silence le doigt pour bénir cet être chétif en qui vivait un si grand cœur.

Un savant, qui nous aimait sans nous comprendre, affirme qu'on peut compter vingt-quatre strophes différentes dans le chant d'un bon rossignol. Bonhomme, vous vous trompez, vous nous calomniez en voulant nous louer : ce n'est pas vingt-quatre, c'est mille, c'est un nombre incalculable de mélodies qui s'agitent en nous. Les autres oiseaux peuvent avoir des refrains ; nous seuls savons chanter, et vous compteriez plutôt les cils d'or du soleil qu'on voit en fermant les yeux, que les variations d'un maître rossignol.

Je le sais bien moi qui, durant quatre mois, m'essayai tout le

jour à reproduire ce que j'entendais la nuit. Certes, j'étais heureusement doué, et je travaillais vaillamment, mais, le temps d'apprentissage terminé, je me trouvais encore si inférieur à mon maître que je ne pus m'empêcher de le lui avouer tristement.

—Je n'oserai jamais chanter devant un homme, lui dis-je : il pourrait vous avoir connu.

Ma modestie lui plut.

—Je vois, me répondit-il, que vous êtes un véritable artiste. Allez, puisque le temps des migrations est arrivé. Moi-même je partirai bientôt, après un concert que j'ai promis de donner à un passage de palombes. Mais revenez l'an prochain, et j'achèverai votre éducation.

Je revins, en effet, l'année suivante, me remettre sous la discipline de mon vieux maître. Je lui empruntai plusieurs de ses secrets, j'appris ses mélodies favorites, et je conservai pourtant, même en le reproduisant, ce quelque chose d'oriental qui est le caractère de ma famille.

—Va, va, me dit-il sur la fin de la saison : tu me dépasseras ; tu seras l'un des plus grands musiciens de notre race, et je serai fier de t'avoir formé, guidé, prédit. Attache-toi au grand art, monte le plus que tu pourras.....Quant aux succès humains, je ne voudrais pas tarir cette jolie source d'illusions où tu trempe avec tant de plaisir ta jeune tête, mais sache bien, mon ami, que beaucoup parmi les hommes sont incapables ou indignes de goûter la poésie pure de nos chants.

—Je n'ignore pas, répliquai-je d'un air entendu, qu'il y a trois sortes de gens pour apprécier les rossignols : les rois, les femmes, les poètes.

Il se mit à becqueter une poignée d'alizes qui étaient là, et ne répondit pas.

Nous volâmes une dernière fois au sommet du donjon, et la vallée entendit cette nuit-là deux rossignols qui tantôt alternaient, tantôt mêlaient leurs voix, et qui pleuraient tous deux.

Au premier liséré rose que l'aube fit courir au ras des collines, je pris congé de mon maître, et je m'élançai dans la brume qui couvrait encore le Rhin.

III

L'EMPEREUR

Je voyageais depuis un mois environ, quand j'aperçus un parc immense entouré de murs, au milieu duquel s'élevait un château, le plus beau que j'eusse rencontré. Demeure de roi, pensai-je : il faut m'arrêter là.

Je fus confirmé dans ce projet par une jeune rossignolette dont je me sentis épris à première vue, sage, modeste et d'une distinction parfaite de formes. Nous convînmes de faire nid dans les grands tilleuls plantés sur huit rangs, et qui ombrageaient les allées les mieux entretenues du domaine. Je me réjouissais de voir apparaître un roi de la terre que j'imaginai vêtu de pourpre et d'or, couronné de diamants, entouré de sa cour. Quel auditoire ! et combien je comprenais peu alors la misanthropie de mon vieux maître ! Mon père avait raison, pensai-je, il aimait les rois : leurs palais sont, en effet, un séjour délicieux.

Cependant je fus étonné de ne pas obtenir plus vite le succès auquel je croyais avoir droit. A l'heure où, perché près du nid, je commençais à chanter, les salles s'illuminaient là-bas : c'étaient presque tous les soirs des repas somptueux, des réceptions, des bals, dont le bruit arrivait par bouffées jusqu'aux tilleuls. Quelquefois les invités sortaient sur la terrasse ; le prince lui-même s'y montra, autant que j'en pus juger par l'empressement de la foule qui l'entourait et me le cachait. J'avais alors de grandes tentations de me rapprocher du château et de jeter, au milieu de cet auditoire élégant et raffiné, les trilles vainqueurs de mes préludes. La gloire me poussait loin du nid. Mais le regard tranquille de ma chère couveuse m'y retenait. Elle n'aurait compris aucune ambition qui m'entraînât loin d'elle : tout devait tenir dans le nid, la gloire avec l'amour, et sa naïve tendresse se réjouissait pour moi quand un pas humain faisait craquer le sable des allées.

Or, en quatre semaines, si j'excepte les jardiniers, il vint en tout sous les tilleuls deux pages qui riaient en lisant une lettre, une jeune femme qui monta dans un bateau et traversa le lac avec un beau seigneur, et trois palefreniers qui se baignèrent en cachette. Le reste du temps les avenues demeurèrent désertes : les rayons de la lune y remplaçaient sans bruit les rayons du soleil, et c'était tout.

Je commençais à me plaindre du sort, quand, une après-midi, une douzaine de manœuvres armés de pelles et de rateaux entrèrent sous le dôme des tilleuls.

—Pas une herbe, pas une feuille morte, dit le chef, car l'Empereur va venir !

Et ils se mirent à travailler âprement.

Tout le bosquet s'émut : le geai répéta sur tous les tons, du grave au burlesque : l'Empereur, messieurs, l'Empereur ; les paons essayèrent quelques roues étincelantes sur les pelouses ; les cygnes s'approchèrent du bord de l'eau en mirant leurs longs cols avec des airs penchés ; il n'y eut pas jusqu'à ma rossignole qui, pour mieux voir, s'avança sur ses œufs au risque d'en découvrir un et de l'empêcher d'éclore.

Comme elle était fort peu instruite des choses du monde, je lui expliquai le sens de ce mot nouveau pour elle : les Empereurs, lui dis-je, sont des hommes très puissants, qui gouvernent les Etats, et qui aiment les rossignols. Elle se tint pour satisfaite, et attendit l'heure de mon triomphe avec une entière confiance.

J'étais plus ému qu'elle, et je répétais en moi-même les plus belles mélodies que j'avais apprises au bord du Rhin.

Enfin, vers le soir, il se fit un mouvement à la porte du palais. Un groupe d'hommes sortit. Deux d'entre eux se détachèrent des autres, et s'acheminèrent lentement à travers les allées du parc. Le plus grand, taillé en colosse, portait un uniforme blanc. L'autre, très vieux, voûté, l'expression moins dure et plus fine, s'appuyait sur le bras de son compagnon, et je compris, au respect dont il était l'objet, que c'était là l'Empereur. Il portait un habit de ville. J'en fus presque honteux pour lui. Ce faste oriental dont j'entourais les princes ne s'évanouit pas sans emporter quelque chose du prestige dont ils jouissaient dans mon esprit. Après tout, pensai-je, c'est un homme.

Ils s'approchèrent peu à peu, et entrèrent sous les tilleuls. Déjà fatigué, bien que le chemin parcouru ne fût pas de mille mètres, le vieil empereur fit signe qu'il voulait s'arrêter, et tous deux vinrent s'asseoir sur un banc, au-dessous de notre arbre.

Mon cœur battait d'émotion. Je me dressai sur une branche, dans une éclaircie du feuillage, à dix pieds de leurs têtes augustes, et, l'œil aux cieux, je commençai à chanter.

Je chantai bien, j'en ai conscience. Le petit tremblement qui agitait ma voix au début disparut assez vite, et les notes sonores, pures, s'échappèrent de mon gosier. Je fus tendre et élégiaque ; je cherchai à ramener dans ces esprits accablés de soucis la paix dont ils semblaient avoir le grand besoin. Après quelques

minutes je me tus, et je rabaissai les yeux vers ma compagne qui n'avait cessé d'observer l'auditoire.

—Eh bien ! lui demandai-je, qu'en disent-ils ?

—Rien encore. Ils paraissent ne point entendre.

—Fort bien, répondis-je, il leur faut la note héroïque, l'épopée, le drame où ils ont coutume de vivre : ô messeigneurs, je puis vous raconter une histoire tragique, écoutez-moi !

Je relevai la tête, et je racontai une légende pleine de contrastes, délirante de joie et soudain traversée de larmes. J'y mis toute la passion, tout l'art dont j'étais capable, et je vis en finissant que ma rossignole me considérait avec admiration.

—Ils sont domptés ! m'écriai-je.

—Pas encore.

—Vous croyez ?

—Écoutez-les, mon doux maître.

Ils parlaient tous deux à demi-voix, l'empereur d'un ton exténué, avec un timbre mort, l'autre, qui devait avoir dans la poitrine la puissance du tonnerre, se contraignait pour diminuer son souffle et ne pas effaroucher par sa prodigieuse vitalité la faiblesse éternuée du vieux.

—Pensez-vous, disait l'un, qu'il y aura longtemps encore des rois ?

—Sire, répondait l'autre, ce que je sais bien, c'est qu'il y aura toujours des sujets.

—Qui donc gouvernera ?

—Tout le monde.

—Alors je plains tout le monde. Et je m'en vais plus volontiers à l'éternel repos : mais savez-vous, prince, que vous n'y entrerez pas, vous ?

—Pourquoi, Sire ?

—Vous aimez trop la guerre.

Le vieux souverain se prit à rire en tremblotant. Un éclair passa dans les yeux de l'autre qui ressemblèrent à ceux d'une bête de proie.

—La guerre, répliqua-t-il : Sire, vous lui devez tout !

Et après un silence :

—Je disais donc tout-à-l'heure qu'il fallait veiller au nord.

Comme ils étaient loin de toute émotion musicale ! J'en fus un peu froissé, mais surtout attristé pour eux. Peut-on avoir l'esprit si occupé des soins de la terre qu'on n'entende pas un rossignol qui chante à quelques pieds en l'air ?

Une ardeur nouvelle s'empara de moi. Je résolus à tout prix

de secouer l'incroyable torpeur de ces deux hommes, et je repartis pour les hautes régions de l'inspiration.....

Bientôt je m'aperçus que la conversation languissait. Tout bruit cessa, et j'eus la certitude qu'on m'écoutait. Par coquetterie, par reconnaissance aussi, je continuai à chanter, prolongeant ma victoire et leur plaisir.

Je ne m'arrêtai qu'à bout de forces. Alors mes yeux, quittant les étoiles, s'abaissèrent vers le nid.

Ma jeune couveuse était assoupie.

Je regardai plus bas.

L'empereur dormait !

Il dormait la tête renversée sur le dossier du banc, pâle sous la lune comme les habitants de ce séjour dont il avait parlé. L'autre, ayant déboutonné sa tunique pour se pencher plus aisément, dessinait, du bout de sa canne, des cartes de géographie sur le sable.

Cette aventure me causa un dépit profond. Elle désenchanta pour moi ce jardin qui m'avait paru si merveilleux tant que l'espérance et l'amour l'avaient habité ensemble. L'amour seul demeurait, et, dussé-je être accusé de blasphème par d'autres rossignols moins désireux de la gloire, l'amour ne suffit pas.

Pauvre père, me disais-je souvent, si jamais mon chemin croise le vôtre, je vous dirai ce qu'il en est des rois d'aujourd'hui. Ceux de votre temps sans doute avaient plus de loisir et de liberté d'esprit. Ils écoutaient le rossignol. A présent ils dorment sur les bancs, épuisés d'âge et d'affaires. L'expérience me suffit. Au printemps prochain je m'adresserai à quelque gentille damoiselle comme j'en ai vu passer, là-bas, sur la terrasse : c'est dans le cœur des femmes que doit vivre encore, ô mon père, le culte de toutes les poésies.

IV

PRIDA

L'hiver ensoleillé de l'Orient me rendit quelque confiance en moi-même. J'étais parvenu à séduire un vieux turc, marchand de pastilles du sérail, qui se tenait à la porte d'une mosquée, sous un figuier où je venais souvent me poser. A peine avais-je ouvert le bec que je voyais le bonhomme se coucher sur le dos, ses grosses mains jointes sous sa nuque, et rire béatement, des

heures entières, en m'écoutant. Il aurait ri tout le jour si je l'avais voulu. Pour me remercier, il apportait de petits morceaux de sucre qu'il estimait la meilleure récompense des artistes à deux ailes. Je ne lui en savais pas mauvais gré, et plus d'une fois je descendis jusque sur les basses branches pour y becqueter ses friandises avec un mouvement de tête et de queue qui signifiait à ne s'y pas tromper : Merci, bonhomme, Allah te protège !

Cette conquête musicale, dont je ne m'exagérais pas l'importance, me parut d'un heureux augure.

— Femmes d'Occident, m'écriai-je après avoir traversé le Bosphore, je ne repasserai pas cette mer sans emporter vos regrets !

Chemin faisant, je me demandais à quelle sorte de femmes j'adresserais mes premières mélodies. Je me décidai pour une jeune fille. Mais de quelle nation serait-elle ? Irais-je chercher quelqu'une de ces belles napolitaines dont l'image se mêlait aux premiers souvenirs de ma jeunesse ? une espagnole toujours prête à chanter comme une guitare ? une russe à demi sauvage, imagination ardente et légendaire ? une de ces françaises qui ont de l'esprit, ou une de ces allemandes qui n'en ont pas, mais qu'on dit tendres et rêveuses ?

Rêveuses et tendres, cela me fit pencher pour l'Allemagne. Je me représentais cette fiancée idéale sous les traits d'une enfant d'humble condition, rose de visage, aux deux tresses blondes que le ciseau n'a pas touchées, occupée des soins du ménage chez son père artisan ou laboureur, libre pourtant vers le soir et qu'on aperçoit alors assise à sa fenêtre, songeuse, encadrée par les touffes d'une vigne grimpante.

Je voyageai jusqu'à ce que, sur le bord d'une rivière où la maison et le jardin se miraient, j'eusse rencontré une jeune fille parfaitement semblable au portrait que je m'étais fait.

Le père était tonnelier. Elle s'occupait du ménage. Ils étaient pauvres et de belle humeur : souvent chacun de son côté chantait sa chanson, l'un taillant ses douves de châtaignier, l'autre dévidant la laine ou veillant à la marmite.

Le long de la rivière et tout près de la chambre de Frida, des peupliers avançaient leurs branches. C'est là que je me perchai, une après-dinée qu'elle travaillait à l'aiguille plus tard que de coutume, aux rayons du jour fuyant. Quand j'attaquai mes premières notes, elle releva ses yeux bleus et les tourna vers l'arbre, sa main qui tirait l'aiguille retomba lentement sur ses genoux, même elle rougit un peu, puis, laissant l'ouvrage couler à terre, elle vint s'accouder sur la margelle de la fenêtre.

Oh ! quelle joie s'empara de moi ! Quelle ivresse j'éprouvai devant cette femme uniquement occupée de l'invisible ami caché dans le peuplier ! comme il me fut doux d'expérimenter enfin la puissance d'attraction dont mon père m'avait parlé comme d'un privilège de notre race !

Mon bonheur dura trois semaines. Chaque soir je chantais pour Frida. Dans la journée même j'allais souvent me percher sur les cerclés de barrique empilés dans le jardin. En m'apercevant, Fric'a me souriait amicalement, et, faisant claquer ses lèvres en manière d'appel, disait :

—Chante, petit, chante donc !

Mais nous ne donnons nos concerts qu'aux heures silencieuses du crépuscule et de l'aube. Je la regardais travailler, admirant son activité calme, le bel ordre de la maison, l'alliance de tant d'humbles devoirs avec une rêverie si purement idéale, et j'oubliais souvent, tant elle me plaisait, de piquer les mouches qui bourdonnaient autour de moi.

Hélas, hélas !

Un jour qu'elle m'avait paru plus gaie encore que de coutume, je ne la vis pas monter dans sa chambre à l'heure habituelle. Elle est allée veiller chez quelque voisine, pensai-je. Pourtant, comme je sentais passer dans le vent les anneaux de fumée de la pipe du tonnelier, je voulus faire le tour du jardin. Tout le long de la bordure de groseillers je sautai de branche en branche, et voilà qu'au fond, sous une tonnelle de buis, je découvris Frida et près d'elle un jeune roulier dont l'attelage s'était arrêté plusieurs fois auprès de la maison. Je croyais alors qu'il venait pour le tonnelier..... Pauvre naïf ! l'erreur n'était plus possible. Il causait bas à la jeune fille qui souriait à ses paroles bien mieux encore qu'à mes chants. Elle avait pris sur ses genoux le beau fouet neuf de son ami, et ornait la poignée d'une tresse de rubans. A quelques pas de là le père fumait sa pipe en porcelaine peinte, sa forte pipe des dimanches qu'il avait gagnée dans un tir à l'aigle, car il avait été un remarquable tireur, le père de Frida.

Mon premier sentiment fut une sorte de jalousie—comme un rossignol peut en concevoir.—Mais je me repris bien vite : non, rossignol, mon ami, me dis-je, tu n'as rien perdu. Et même, puisque tu lui plais, tu vas plaire sans nul doute à celui qu'elle aime.

Alors je me mis à chanter pour eux des chants doux comme cette soirée de printemps, capricieux et légers comme les vrilles de houblon qui commençaient à tourner sur les haies.

Au bout d'un instant Frida s'interrompit de causer, et regarda de mon côté d'un air d'impatience.

Tout mon sang se glaça.

Je continuai à balbutier quelques notes sans suite...

—Hans, dit-elle, en élevant la voix, chassez donc cet animal, je ne puis plus vous entendre !

Le roulier prit son fouet, le fit claquer d'une façon terrible, et je m'enfuis vers mon nid, tout en larmes.

La voilà donc, cette sympathie des femmes pour les rossignols ! La voilà cette intelligence de la poésie de nos chants ! Elle rêvait de Hans le roulier, la blonde Frida, et je m'imaginai que le pur amour de la musique l'emportait avec moi vers les sommets ; je servais d'accompagnement à ses amoureuses pensées, je lui semblais la voix du bien-aimé, et elle souriait, et elle rougissait : un merle eût eu le même succès ! Puis le jour arrive où son fiancé lui parle, c'est assez, je deviens un importun, un animal—oh ! l'affreux mot—qu'on chasse à coups de fouet...

Je partis de très bonne heure cette année-là. Les devoirs de la paternité me retinrent seuls quelques semaines, mais à peine la couvée fut-elle drue, que je me mis en route. J'avais hâte de quitter ce lieu où j'avais été plus mal traité encore qu'à la cour de l'empereur. Mon dernier regard vers la maison du tonnelier rencontra la noce qui sortait, les violons devant, les éclopés derrière, procession de la vie. Frida était ravissante sous ses voiles, un gros bouquet fleurissait son corsage.

—Femme, femme, murmurai-je en m'éloignant, la poésie ne t'est rien, qui n'a pas nom amour !

Triste, fuyant les villes et les villages, je me dirigeai vers l'Italie. Vous devinez mes projets : c'était d'y rencontrer mon père. Je retrouvai sans beaucoup de peine notre oranger natal. Le nid avait été changé de branche, mais non pas d'arbre. Mon père était là, bien vieilli : le gris de son plumage avait blanchi par plaques, le beau brun de son dos tirait à présent sur le jaune de rouille, il dédaignait, ce qui est un signe fatal chez nous.

Près de lui se tenait une rossignole d'âge moyen, qui me regardait durement. Je ne reconnus point là les jolis yeux noisette. Qu'était devenue ma mère ? J'appris bientôt qu'elle était morte de langueur en Egypte, au pied des pyramides dont le sable gardait son corps. Son dernier cri avait été pour moi.

Pour me dire ces choses et beaucoup d'autres, mon père m'emmena à l'écart, à l'extrémité du bois. Il comprenait que la pré-

sence de cette nouvelle compagne, une marâtre pour moi, gênait mes confidences.

Et j'en avais tant à lui faire !

Il ne parut pas trop surpris de ma double mésaventure auprès de l'empereur et de Frida.

—Il serait injuste, me dit-il, d'envelopper tous les rois et toutes les femmes dans une même condamnation parce qu'un empereur s'est endormi en t'écoutant, parce qu'une femme t'a chassé. En cherchant bien tu trouverais encore, sûrement parmi les femmes et peut-être parmi les princes, des auditeurs dignes de te comprendre, des adeptes de l'art pur qui t'aimeraient pour l'amour de tes divines mélodies. Cependant, mon enfant, il se peut que, de notre temps au tien, le monde ait changé. Il y a peut-être moins d'âmes tendres, moins de natures naïves, faciles à s'épanouir.....C'est un malheur.

—Que faire alors ? demandai-je.

—Renoncer aux applaudissements des hommes et vivre comme moi dans la solitude.

—Jamais, mon père, jamais avant d'avoir fait dire à une créature humaine un de ces mots que vous avez entendus si souvent, et qui consolent de tous les dédains, de toutes les fatigues, avant d'avoir fait louer Dieu par l'une d'elles de ce qu'il a créé les rossignols.

—C'est une noble ambition, mon enfant, mais je ne sais comment tu t'y prendras pour y atteindre.

—J'irai vers les poètes.

—Il faut en trouver.

—J'en trouverai. Où habitent-ils ?

—Dans le monde entier, mais on a plus de chances d'en rencontrer à Paris qu'ailleurs : triste lieu pour un rossignol.

—Qu'importe. A quoi les reconnaît-on ? J'ai vu des hommes qui portaient des feuilles de chêne en or sur leurs chapeaux ?

—Ce n'est pas cela.

—D'autres avaient des palmes à leur habit. Des palmes, mon père, voilà un signe ?

—Non, mon enfant, l'espèce n'est pas galonnée. Ne les cherche ni parmi les fonctionnaires, ni parmi les hommes de finances, ni parmi les hommes de loi, ni parmi les marchands, ni parmi les propriétaires : les poètes ne se trouvent pas là.

—Où donc alors ?

—Si tu rencontres un homme qui marche solitaire dans la foule, absorbé dans un songe intérieur, aussi curieux des choses qu'il l'est peu de ses semblables, arrêté des demi-heures devant

une estampe, un livre, un bijou ciselé, qui sourit on ne sait pourquoi, et tressaille douloureusement pour un coup de vent qui passe, un orgue de barbarie qui joue, un cheval qui s'abat, une figure décharnée qui mendie, il y a des chances pour que ce soit un poète.

—Mais enfin, mon père, que font-ils ?

—Ah, voilà ! des phrases rimées, des lignes inégales qui leur coûtent beaucoup de peine, dont ils sont toujours satisfaits, et qu'on leur paye en monnaie de singe.

—Les pauvres gens !

—Ne les plains pas, ils sont les plus heureux des hommes, bien qu'ils parlent sans cesse de leurs larmes et de leurs désespoirs. Tous ces nuages dont ils s'enveloppent, c'est pour le public : au fond, ce sont des gens qui ont du bleu de ciel dans l'âme.

Là-dessus mon père me souhaita bonne chance, et je le quittai pour aller revoir ma mosquée orientale et mon vieux ture aux morceaux de sucre.

V

LE POÈTE

Par une nuit froide de la fin d'avril, je tombai sur un marronnier du jardin du Luxembourg, les ailes pleines de givre, à moitié aveuglé par la lumière brutale des becs de gaz, épuisé d'avoir volé d'un seul vol des fortifications jusqu'au cœur de Paris. Je m'abritai au milieu d'un bouquet de feuilles naissantes, et je m'endormis.

Aux premières lueurs du jour, je remarquai en plusieurs places de l'arbre des sortes de pelotes grises. Ces masses prirent forme bientôt. C'étaient d'énormes pigeons, de l'espèce sauvage, mais devenus bourgeois et maîtres du jardin. Ils m'aperçurent qui m'étirais et me lissais de mon mieux pour faire honneur à la grande ville. Ma mine piteuse parut les mettre en gaieté. Un gros mâle, dont la panse était à demi déplumée, me fixa de son œil jaune et bête.

—Tiens, qu'est-ce que c'est que celui-là ? un rossignol ?

—Oui, monsieur, pour vous servir.

—Quelle idée avez-vous donc, grommela sa pigeonne, de venir dans notre marronnier ?

—Est-ce que cet arbre est véritablement à vous? demandai-je poliment. Je suis arrivé cette nuit.

Ils se mirent à rire.

—Oui, ma chère, reprit le gros pigeon, monsieur est mélomane, un petit clavecin vivant, un gobeur de mouches.

—Un artiste! gloussa la pigeonne.

—Un artiste! s'écrièrent une demi-douzaine de jeunes vauriens, les fils probablement, qui perchaient sur les basses branches.

En même temps ils s'élançèrent sur moi, et m'eussent assassiné, si je n'avais échappé en fuyant au plus vite. Ils ne me poursuivirent pas, d'ailleurs, décrivirent une courbe, et se laissèrent tomber dans les allées du jardin.

Je m'étais réfugié sur une cheminée. Un moineau y piaillait : il me considéra d'un œil étonné et bon enfant.

—Tu n'as pas l'air parisien, mon pauvre petit! dit-il.

—J'arrive, en effet; les pigeons m'ont chassé de leur arbre.

—Il y a longtemps que je les connais, va, nous nous battons tous les jours : mais aussi, que viens-tu faire ici?

—Chercher un poète.

—Je ne connais pas ça. Qu'est-ce que c'est?

Il n'attendit pas ma réponse. Une voiture venait de passer. Mon voisin s'élança avec un cri vainqueur, une vingtaine de moineaux tourbillonnèrent à sa suite, s'abattirent, et je les vis se disputer et disperser à coups de becs je ne sais quelle proie ignominieuse.

Quelle monde, pauvre rossignol des bois!

Il fallait trouver un gîte.

Du haut des toits j'avisai un jardin, bien petit il est vrai, mais qui paraissait n'être à personne, je veux dire à aucun oiseau.

De trois côtés il était borné par de hautes murailles, du quatrième par une rue. Un polonia aux fleurs violettes au milieu, de jolies corbeilles dans les coins, beaucoup de lierre le long des murs : voilà tout le jardin.

Je m'établis dans une touffe de lierre, et, dès le lendemain, je partis en quête du sujet rare que j'étais venu chercher. Hasardeuses promenades au-dessus des rues et des boulevards, dont je revenais mécontent et brisé. L'air épais, chargé de fumée, me rompait les poumons, le bruit m'étourdissait, la foule, enchevêtrant ses courants comme les moires de l'eau, obéissait à toutes les passions, à tous les caprices, à toutes les cupidités, je me sentais effleuré par des milliers d'intérêts en jeu : mais l'homme du rêve ne se présentait pas. Au retour, je m'endormais, las de

cette vie agitée, de ces courses sans profit, de la verdure du jardin étiolée et salie, me demandant si je ne devais pas renoncer à mes projets et regagner les solitudes où mon vieux maître m'attendait peut-être pour mourir.

Un matin, en m'éveillant, je fus très étonné d'apercevoir, sur le banc qu'ombrageait le polonia, deux jeunes gens, un frère et une sœur. La jeune fille, en robe du matin, ses cheveux sur le dos, regardait, moitié riante et moitié inquiète, les fenêtres du premier dont les rideaux pendaient immobiles. Elle devait avoir seize ans au plus. Toute son âme, candide et spirituelle, vivait sur son visage. Son frère, dix-huit ans peut-être, avec de longs cheveux blonds rejetés en arrière, une fermeté de traits que le duvet de la jeunesse cachait encore, avait une gravité songeuse dont ses joues roses, à fossettes d'enfant, riaient entre elles, et des yeux vagues qui se croyaient profonds. Au moment où je le vis, il venait d'entr'ouvrir sur ses genoux un cahier relié avec des faveurs bleues, dont le titre en gothique portait : Première poé... L'inclinaison de la feuille, un peu retournée sur elle-même, ne me permit pas d'achever, mais je devinai qu'il s'agissait de premières poésies, car les lignes, inégales, indiquaient des vers.

Il ferma le cahier, et posant dessus, comme un sceau sur un trésor précieux, sa main fine d'adolescent, regarda sa sœur.

—Renée, tu me promets le secret ?

Elle prit un air grave, et répondit :

—Je te le jure !

La formule était si solennelle, l'accent si dramatique, que je ne pus m'empêcher de rire dans mon lierre.

Ils tournèrent leurs deux jeunes têtes de mon côté.

—Les oiseaux s'éveillent, dit Renée, dépêche-toi : tu sais que maman est matineuse.

Il lut alors d'un ton pénétré, précipité et coupé par l'émotion, une pièce de vers intitulée : *les Ramiers*. Comme il traitait de la bonne manière ces égoïstes volatiles du Luxembourg ! Après avoir exalté la race voyageuse et farouche, grisée d'air pur et de liberté, que rien n'arrête dans ses migrations, ni la mer, ni les monts, il apostrophait les dégénérés, les repus, les bourgeois des jardins publics. J'éprouvais une satisfaction incroyable. Ma vengeance exprimée dans cette poésie en doublait-elle pour moi le mérite ? J'étais ravi.

Quand il eut fini :

—C'est bien joli, Paul, bien joli, dit Renée.

—Tu trouves ?

—Je crois même que c'est un vrai chef-d'œuvre. Tu devrais te faire présenter à quelque grand poète, à Bruno, par exemple.

Paul la regarda tendrement :

—Pauvre petite, et par qui ?

A ce moment, la fenêtre du premier s'entr'ouvrit. Renée poussa un petit cri ; Paul devint rouge, et se pencha jusqu'à terre pour dissimuler le cahier encore ouvert sur ses genoux.

—Paul ! Renée ! mes enfants ! dit une voix un peu traînante. Ils rentrèrent.

J'avais trouvé un poète, bien jeune il est vrai, mais je résolus de m'en tenir à celui-là, de peur de n'en pas rencontrer d'autre.

Seulement, mon ami Paul de Scabieuse— c'était son nom encore inconnu, destiné à la gloire, et que je m'applaudissais d'avoir découvert avant qu'il fut célèbre,—mon ami avait un défaut : il était toujours sorti. Je suis sûr, pour l'avoir souvent déploré, qu'il ne demeurait pas une heure par jour dans sa chambre, en état de veille. Visites, promenades, réunions mondaines, la journée entière y passait, et une partie de la nuit ; je me demande encore quand il pouvait travailler à ses chefs-d'œuvre.

Je m'attristais de ne pouvoir lui parler, et j'appelais de tous mes vœux, quelque événement qui modifiât sa vie, lorsque, un mercredi, je vis mon poète sortir d'une maison d'apparence modeste, rue Madame. Un homme d'une trentaine d'années, qui devait professer dans un pensionnat de jeunes filles, pâle d'avoir trop lu, et d'une distinction travaillée, lui dit en le reconduisant :

—A ce soir, cher monsieur, c'est convenu, je vous présenterai, et je vous prédis un vrai succès.

—Merci, monsieur Jules, encore une fois, merci.

Et Paul s'en alla rayonnant.

J'avais compris qu'il s'agissait de présenter mon ami Scabieuse à un grand poète, et j'étais content moi aussi, et, rentré dans mon lierre, je songeai doucement. Car, tout allait changer dans sa vie : je le voyais, encouragé par l'accueil que les maîtres de la littérature ne manqueraient pas de lui faire, renoncer aux bals, s'éprendre d'une noble ambition pour la gloire, s'enfermer dans sa chambre et vivre en artiste laborieux. Oh alors, comme ils seraient doux ces soirs d'été où, las du travail du jour, il s'accouderait à sa fenêtre et m'écouterait chanter !

Tout le reste de la journée, Paul écrivit ou déclama dans sa chambre. Lorsqu'enfin il sortit de la maison, vers neuf heures, je ne sais lequel était le plus ému, de Renée qui l'embrassa, de

lui qui s'échappa dans la rue sans détourner la tête, ou de moi qui m'étais décidé à le suivre.

A la station voisine il monta dans un fiacre, s'arrêta un instant rue Madame pour prendre M. Jules, et donna l'adresse du grand poète au cocher.

Devant la maison de Bruno, il y avait un jardin fermé d'une grille, et dans le jardin un sorbier. Je m'y perchai pendant que mon jeune ami, très pâle, disparaissait dans l'escalier en boutonnant son dernier gant.

On devinait une réception au premier étage, derrière les stores baissés. Quelques rayons échappés étoilaient ça et là les branches, une rumeur confuse bourdonnait autour de moi et s'enflait tout à coup quand la porte de l'appartement s'ouvrait à un nouvel invité. C'était tout ce que je pouvais percevoir et connaître de cette soirée à laquelle j'aurais tant aimé assister ! Mon poète y débutait, dans un instant peut-être les *Ramiers* seraient célèbres, et je n'aurais que l'écho de ces applaudissements !

Pour la première fois j'eus un peu de regret de n'être pas simple serin ou chardonneret de maison.

Les heures passèrent pour moi dans une incertitude où l'espoir dominait pourtant. La nuit, qui devait être délicieuse dans les bois, était chaude à Paris ; le vent ne descendait pas jusqu'à moi, il soufflait là-haut, vers les étoiles, dans la route immense que suivaient pour s'en retourner les dernières bandes de canards et les hérons isolés dont j'entendais l'appel.

Vers minuit, un premier invité sortit de chez le grand poète : il baillait affreusement.

—Le rustre, sifflai-je dans mon sorbier, bailler après les vers de Scabieuse !

Puis trois gros messieurs traversèrent le jardin.

—Non, parole d'honneur, dit le plus grand, le plus large, le plus in-folio des trois, cela devient insupportable ! Bruno a la manie de nous exhiber de petits jeunes gens qui endorment tout le monde sous prétexte de poésie. Ça gâte une soirée, les vers !

—Oh oui, répartit le second, c'est bien assez de Bruno, quand il lui prend l'idée de réciter ses *Langueurs*.

—Lamartine, va ! murmura le troisième, et je vis bien à son air qu'il croyait dire une injure.

Enfin, Paul de Scabieuse sortit à son tour, la tête basse, à demi cachée dans le col de son paletot. Il traversa rapidement le jardin. Quand il fut dehors, seul, inconnu, libre de pleurer, il ne se contenta plus, et éclata en sanglots.

—Pauvre Scabieuse !

Je fis alors une chose que notre amour-propre d'artistes nous défend d'ordinaire, et, comme il s'en allait, rasant les murs, par les rues les moins fréquentées, je volai au-dessus de lui, et l'appelai dans un ton très doux :

—Ami, ami ; ami, ami !

Il n'y prit pas garde d'abord.

Je répétais mon appel. Il leva les yeux. Un sourire de pitié, un sourire pâle et triste à m'en faire pleurer moi-même effleura ses lèvres. Un peu plus loin, quand il vit que je tournais la rue avec lui, il sourit tout à fait. Et quand il fut rentré, quand il entendit les premières modulations d'un chant que je lui adressais, en effet, du fond de mon lierre, il ouvrit sa fenêtre, et plus de deux heures durant, je le consolai, moi rossignol des bois, du dédain des hommes.

Ce fut la plus belle nuit de ma vie, car il comprit tout, car il ne se lassa point, car son âme toute vierge encore s'épanouissait à m'écouter.

Il m'eût écouté plus longtemps encore si je l'avais voulu. Mais je pensai qu'il avait besoin de repos, que la nuit devenait froide, et je pris le parti de me taire, le laissant apaisé et peut-être un peu plus poète qu'auparavant.

La nuit s'écoula.....

Et l'aube vint..... Alors je songeai qu'un bonheur si parfait doit être rare, je me rappelai mes épreuves passées, j'eus peur de ce lendemain qui commençait. Que serait-il ? Si mon Scabieuse allait changer et déchoir avec le temps ? S'ils allaient avoir raison de cette vocation si nouvelle, ceux qui s'en étaient moqués ?

Ah, plutôt que de voir cela, plutôt que d'en courir le hasard, oui, plutôt partir de suite, dans toute la fraîcheur de ma joie, avec le trésor intact d'un bon souvenir !

J'hésitai un instant. Une dernière fois je regardai la fenêtre derrière laquelle dormait Scabieuse, le poète des *Ramiers*, puis, à tire d'ailes, je traversai Paris.

Bien loin, bien loin seulement je m'arrêtai, au delà des banlieues, dans la campagne. Je me posai en haut d'un arbre, et je me tournai vers la grande ville sur laquelle le soleil levant versait à flots la lumière, incendiant quelques vitres et les sommets des tours et des dômes. Une émotion profonde me saisit. Au moment d'abandonner ce monde où j'avais souffert, tous mes chagrins me revinrent au cœur, tous ensemble, comme pour accabler la pauvre joie que j'essayais de défendre contre eux.

—Race des hommes, m'écriai-je, vous qui passez parmi nous pour aimer la poésie, elle coule autour de vous et vous n'y prenez

pas garde, et vous la laissez aller, sans comprendre qu'elle vous rafraîchirait et qu'elle vous reposerait ! J'ai chanté pour un prince qui s'est endormi, pour une femme qui m'a chassé ; après plusieurs années je commence à croire aux poètes, je veille à la porte d'un homme de lettres, et pourquoi ? pour y entendre rire de cette jeunesse qui m'a séduit, de ces vers qui m'ont touché...

C'est la troisième peine que j'endure à cause de vous, ce sera la dernière : je pars. Je vais là où les auditeurs ne me manqueront pas, plus humbles mais plus fidèles à la loi de leur race, dans les champs déserts, parmi les insectes, les oiseaux et les bêtes sauvages. Eux ne me repousseront pas. Et dans les nuits dont ni vous ni votre bruit ne diminuerez la grandeur, je chanterai pour Dieu qui m'avait fait pour vous.

Mais je vous emporte aussi, heures immortelles où j'ai consolé cet enfant, où j'ai goûté l'ivresse de sentir toute son âme attachée à mes chants. Rien ne vous ternira. Vous vivrez toutes brillantes dans mon souvenir, toutes pleines de votre infinie douceur.

Adieu Paris, adieu les rues boueuses, l'air empesté, les pigeons abêtis, je vous quitte avec joie !...

J'ajoutai tout bas, dans le fond de mon cœur :

Adieu petit jardin au lierre hospitalier, adieu Renée aux yeux charmants, esprit candide et poétique de mon Scabieuse, vous, je vous quitte à regret !

J'étais donc résolu à me retirer du monde et à me faire aussi moi rossignol de ruines. Mais, avant de mettre à exécution mon projet, je voulus voir une dernière fois mon père.

Je pensais, le long du chemin, à ce qu'il faudrait lui dire, et de quelle manière je devrais le saluer pour ne pas me heurter tout d'abord à son humeur devenue sauvage et ombrageuse avec l'âge.

— Mon père, répétais-je en faisant mes étapes, vous nous avez donné des leçons qui m'ont toujours guidé. Grâce à vous je suis devenu le chanteur que vous même ne dédaignez pas d'écouter. Sur votre conseil, j'ai cherché à plaire à trois sortes de gens, les rois, les femmes, les poètes. Vous savez ce qu'il est advenu de mes deux premiers essais. Quant aux poètes, il en existe encore ; j'en ai découvert un, tout jeune, et, comme il pleurait, j'ai éprouvé sur lui cette puissance consolatrice dont vous m'aviez parlé. Mais ils sont rares aujourd'hui, et l'on ne rencontre plus communément, comme vous l'avez fait, de ces amateurs de rossignols,

âmes souffrantes ou ailées, qui trouvaient de la joie dans le chant d'un oiseau.....La prose a bien grandi par le monde, mon père...

Je lui aurais dit plus d'une chose encore et demandé plus d'un avis.

Hélas ! quand j'arrivai dans le bois d'orangers, je cherchai vainement le nid. Quelques morceaux de crin tordus, une coque d'œuf brisée, tombés au pied de l'arbre, attestaient seuls la place où fut mon berceau et celui de bien d'autres rossignols philomèles. Le vent roulait ces derniers débris. En les considérant, je vis que la ruine devait remonter à plusieurs mois déjà. L'abandon était définitif, et la cause ne m'apparut que trop clairement.....

Mon cœur se serra. Je passai tout le jour à me souvenir.

Devant moi, là-bas, la mer était encore bleue, Naples bruissait, contente de vivre, et la fumée du Vésuve se tordait vers Sorrenté.

RENÉ BAZIN.

ECLAIRCISSEMENTS

SUR LA QUESTION ACADIENNE

LE SERMENT D'ALLÉGEANCE

“ Il est très remarquable, dit Haliburton, dans son *Histoire de la Nouvelle-Ecosse*, de voir qu'on ne trouve aucune trace de cet événement important (la dispersion des Acadiens) dans les archives du Secrétaire d'Etat d'Halifax : Je n'ai pu découvrir que la correspondance ait été conservée, ni que les ordres, retours et mémoires y aient été gardés..... Les détails de cette affaire semblent avoir été soigneusement cachés, quoiqu'il ne soit point maintenant facile d'en trouver la raison, à moins que les auteurs de cette transaction aient eu honte de leur acte, comme au reste ils le devaient. ”¹

Ce passage de Haliburton a donné lieu à de vives réclamations de la part de quelques écrivains anglais. Ils ont soutenu que Haliburton s'était trompé, que rien n'avait été détruit ni caché, et que si ses recherches étaient restées infructueuses, c'est qu'alors les documents étaient enfouis dans des greniers où ils avaient été oubliés.

Quoiqu'il en soit, les pièces existantes étaient classifiées en 1860, lors du voyage que fit M. Rameau à Halifax en vue de mettre la dernière main à son *Histoire d'une colonie féodale*. L'archiviste d'alors semblait avoir pris à tâche d'éveiller les soupçons du public.

“ J'arrivai en septembre à Halifax, m'écrit M. Rameau ; mon ami, M. Beamish Murdock, m'obtint la permission de consulter les archives du gouvernement, et on m'assigna un rendez-vous pour le lendemain. Je me présentai à l'heure dite : on me montra sur une table un certain nombre de registres et de volumes ; mais

1. “ It is very remarkable, that there are no traces of this important event to be found among the records, in the Secretary's Office of Halifax. I could not discover that the correspondence had been preserved, or that the orders, returns and memorials had ever been filed there. The particulars of this affair seem to have been carefully concealed, although it is not easy to assign the reason, unless the parties were, as in truth they well might, be ashamed of the transaction.”

Haliburton's Nova Scotia, Vol. I, p. 196.

on me prévint qu'il m'était interdit d'en prendre aucune copie ni extrait. En conséquence, je ne devais avoir ni papier, ni plume, ni crayon. On me plaça près d'une table qui était au milieu d'une salle dans laquelle travaillaient huit ou dix commis ; on ne me donna aucun siège, afin que je ne pusse pas m'asseoir, et qu'aucun de mes mouvements ne pût échapper aux employés.

“ Voilà dans quelle condition j'ai pu consulter les archives pendant les huit ou dix jours que j'ai passés à Halifax.

“ Je vous avoue que cette manière de faire me rappela involontairement ce que raconte Haliburton à propos des mécomptes qu'il avait éprouvés lui-même, en consultant ces mêmes archives, et aussi les soupçons qui lui vinrent à l'esprit, sur la honte que l'on pouvait éprouver à communiquer certains papiers qui auraient dû s'y rencontrer, et qu'il n'y trouva pas. J'ai remarqué comme lui les lacunes qui existaient à certaines époques dans ces archives ; lacunes que les extraits publiés à Halifax en 1869 n'ont pas comblées. Peut-être, du reste, pourrait-on trouver dans d'autres dépôts publics, des doubles de quelques-unes des pièces qui manquent à Halifax. ”

M. Ramcau n'est pas le seul à qui des doutes soient venus en parcourant le volume d'*Archives de la Nouvelle-Ecosse* publié par le gouvernement de cette province sous la direction de M. Aikins¹ ; et c'est précisément pour éclaircir ces doutes que je me suis rendu à Londres au cours de l'hiver dernier, afin d'y faire des études comparatives au *Public Record Office* et au *British Museum*. Je dois dire tout d'abord que la facilité avec laquelle on a accès à ces archives forme un contraste frappant avec le système de défiance établi à Halifax. Je dois ajouter ensuite que j'ai acquis la preuve que nos soupçons n'étaient que trop fondés.

Le *Choix des Documents* publiés à Halifax a été évidemment fait en vue de justifier le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse de la déportation des Acadiens. Pour cela, on a éliminé systématiquement et laissé dans l'ombre les pièces les plus compromettantes, celles qui pouvaient le mieux établir les droits des Acadiens. Qu'on remarque bien que le compilateur de ce volume n'a pas le droit de plaider ignorance, car il indique lui-même en plusieurs endroits qu'il a étudié les pièces officielles du *Public Record Office*, afin de les confronter avec celles d'Halifax.

1. *Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia*. Halifax, 1869. 1 Vol. in-8o, 755 pages.

J'ai confronté à mon tour la compilation d'Halifax avec les originaux du *Public Record Office*, et j'ai constaté des omissions considérables et tellement essentielles qu'elles changent complètement la face des choses. J'ai fait transcrire et collationner avec soin les pièces omises, et je m'en suis servi pour établir sous son vrai jour et dans une lumière qui n'a jamais été connue jusqu'à présent la question la plus importante de toute l'histoire de l'Acadie, celle du serment d'allégeance, qui a été le pivot sur lequel ont roulé toutes les difficultés et qui a fini par amener la dispersion des Acadiens. Afin de ne rien négliger de ce qui pouvait éclaircir cette question, j'ai fait copier à Paris tous les documents relatifs à l'Acadie qui se trouvent aux Archives des différents ministères. J'ai pu par ce moyen mettre en regard les témoignages des deux partis, ceux des Anglais d'un côté, ceux des Français de l'autre, les compléter les uns par les autres, et en faire ressortir la vérité des faits avec une surabondance de preuves qui n'admet pas de doute. C'est le résultat de ce travail que j'offre aujourd'hui aux lecteurs du *Canada-Français*.¹

I

On a peine à réprimer un mouvement d'irritation contre la France en songeant avec quelle insouciance elle a abandonné l'une après l'autre ses belles colonies d'Amérique. Après l'Acadie est venu le Canada ; après le Canada, la Louisiane. De ce vaste continent dont elle possédait les trois quarts, il ne lui reste plus que les petits rochers de Miquelon.

L'Acadie fut la première sacrifiée : c'était la plus ancienne, peut-être la plus intéressante, certainement la plus importante, si l'on considère les conséquences de son abandon. On livrait par là les avant-postes à l'ennemi ; et on lui laissait de ce côté les frontières ouvertes, préparant ainsi fatalement la conquête du Canada.

Et puis, de quel vaillant petit peuple la France se désintéressait en cédant l'Acadie ! Et cela au lendemain de la lutte incomparable que ce peuple venait de soutenir pour rester français !

Trois fois de suite, dans l'espace de quatre ans (1704 à 1707), il avait repoussé, devant les murs croulants de Port-Royal, des forces trois et quatre fois plus nombreuses que les siennes.

Enfin son dernier commandant, l'intrépide Subercase, assiégé de nouveau en 1710 par une armée de trois mille quatre cents

1. Les autres questions feront le sujet d'études séparées.

hommes, c'est-à-dire plus nombreuse que la population tout entière de l'Acadie, n'avait cédé qu'après avoir fait une résistance héroïque, et obtenu la capitulation la plus honorable. La petite garnison, qui ne comptait pas deux cents hommes, était sortie du fort tambour battant, arme au bras, drapeau déployé au vent. Sa résistance avait paru d'autant plus surprenante au général Nicholson que cette poignée d'hommes était si dénuée de tout, si déguenillée, qu'on l'eût prise plutôt pour une troupe de mendiants que de soldats. Tel était l'état d'abandon dans lequel la France avait laissé les derniers défenseurs de l'Acadie.

Par le traité d'Utrecht conclu en 1713, l'Acadie fut cédée définitivement à la Grande-Bretagne, et les colons français de cette province, qui reçut alors le nom de Nouvelle-Ecosse, passèrent sous la couronne de l'Angleterre. Mais, par une clause spéciale du traité, "il était expressément convenu qu'ils avaient la liberté de se retirer ailleurs, dans l'espace d'un an, avec tous leurs effets mobiliers.....Que ceux néanmoins qui voudraient y demeurer et rester sous la domination de la Grande-Bretagne, devraient jouir de l'exercice de la religion catholique et romaine, autant que le permettaient les lois de la Grande-Bretagne."

Peu de jours après la signature du traité (11 avril 1713), la reine Anne, ayant appris qu'à sa demande le roi de France avait accordé la liberté à des prisonniers détenus aux galères pour cause de religion, voulut lui en témoigner sa satisfaction en octroyant aux habitants français de la Nouvelle-Ecosse des conditions plus favorables que celles stipulées dans le traité. Elle fit adresser, en conséquence, au général Nicholson, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, une lettre dans laquelle elle lui donnait des ordres qu'il est important de citer textuellement : "Vous permettrez, y disait-elle, et allouerez à ceux de ses sujets (du roi de France) qui ont des terres et des emplacements en notre gouvernement d'Acadie, qui ont été ou qui sont attachés à nous en vertu du dernier traité de paix et sont dans la volonté de devenir nos sujets, de retenir et posséder les dites terres et emplacements sans aucun paiement, loyers ou troubles quelconques, aussi pleinement ou abondamment et librement que nos autres sujets font ou peuvent posséder leurs terres et biens, ou de les vendre s'ils aiment mieux se retirer ailleurs."¹ En présence d'ordres aussi formels, il semble que le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse n'aurait dû songer qu'à les exécuter. Il n'en fit rien cependant ; et ce fut là le commencement des infidélités

1. *Archives des affaires étrangères*. Paris

commises par des subalternes qui ne devaient être que trop imités plus tard et devaient finir par consommer la ruine des malheureux Acadiens.

Dès que ceux-ci eurent appris que leur pays avait été cédé définitivement à l'Angleterre, ils avaient résolu unanimement de l'abandonner et d'aller se réfugier soit à l'Île Royale, soit à l'Île Saint-Jean. Ils étaient d'autant plus portés à prendre ce parti que, d'une part, le gouvernement français, voulant les attirer à l'Île Royale, leur offrait des secours pour s'y transporter avec leurs effets et s'y établir; et que, de l'autre, ils avaient à se plaindre des procédés du général Nicholson. Au reste, la conduite de ce gouverneur n'avait pas soulevé moins de mécontentement parmi les Anglais qu'il commandait à Port-Royal, qu'à parmi les Acadiens. " Nous espérions, écrivait l'un d'eux, qu'à son arrivée le gouverneur paierait la garnison, et mettrait la place sur un bon pied; mais au contraire il nous a jetés dans la plus grande confusion. Il a renversé les fortifications, mis dehors les Français, et chassé tous les Anglais qu'il a pu, de façon que la place est presque désertée. En un mot, si ses ordres avaient été de ruiner le pays, il n'aurait pu agir mieux qu'il n'a fait." ¹

De son côté, le colonel Vetch mandait aux Lords du Commerce:

" Je crois de mon devoir d'avertir vos Seigneuries, en vue du bien public, de l'état où se trouve le pays de la Nouvelle-Ecosse..... Les habitants français sont en quelque sorte forcés de quitter le pays par suite des traitements qu'ils ont reçus de M. Nicholson." ²

Nicholson s'était flatté que les Acadiens n'abandonneraient pas facilement les fertiles terres qu'ils occupaient; aussi fut-il surpris autant que déconcerté en apprenant qu'après avoir mûrement délibéré, en assemblées publiques, sur le parti qu'ils avaient à prendre, ils avaient résolu unanimement de partir sans délai. Ils lui avaient signifié leur résolution par leurs députés, et, joignant l'action à la parole, ils s'étaient mis immédiatement à construire des bateaux et des chaloupes pour se transporter avec leurs familles, leurs bestiaux et leurs effets.

1. *Extract of a letter from Mr. Adams to Capt. Steele*. Jan. 24th 1714-15. — Voir DOCUMENTS INÉDITS, No XII, page 103. — Pièce omise dans le volume d'Archives de la Nouvelle-Ecosse publié à Halifax.

2. *Letter from Col. Vetch to the Board of Trade*, March 9th 1714-15. — Voir Doc. INÉDITS, No XIII, p. 109. — Pièce omise dans le vol. d'Archives de la Nouvelle-Ecosse publié à Halifax.

Les conséquences d'une telle détermination étaient fatales pour la nouvelle province que Nicholson s'enorgueillissait d'avoir conquise pour l'Angleterre. Elle perdait par là l'importance qu'on y attachait. En effet, les Français partis, la Nouvelle-Ecosse n'était plus qu'un désert hanté par des tribus sauvages, ennemis traditionnels et irréconciliables des Anglais.¹ Port Royal, la seule place fortifiée dont la subsistance dépendait des colons, serait forcément abandonnée.²

Nicholson ne le comprit que trop, et, pour éviter ce désastre, il ne craignit point de violer le traité de paix et de désobéir ouvertement aux ordres de sa souveraine. Il mit les Acadiens dans l'impossibilité de vendre leurs terres et leurs effets en défendant aux Anglais de rien acheter d'eux. Il interdit l'accès des ports aux navires français qui devaient leur apporter les agrès nécessaires aux embarcations qu'ils avaient construites. Il leur fit

1. " Les Sauvages des missions françaises des costes de l'Acadie sont ennemis si irréconciliables de la nation anglaise que toutes nos harangues les plus pacifiques ne peuvent leur imprimer de ne point troubler son commerce ; ils pillent et ont pillé plusieurs de leurs bâtimens, empêchent (de pêcher) dans les havres de la dite coste de l'Acadie. Un vaisseau de douze à quatorze canons s'étant perdu sur une petite île dans la baye française, Saint-George, duquel les équipages se sauvèrent à terre avec la plus grande partie de leurs marchandises, les dits sauvages y ont abordé au nombre de vingt hommes armés et se sont rendus maîtres de tout ce qu'ils ont pu emporter avec eux, après en avoir chassé les dits... équipages anglais, desquels ils ont même tué un homme et lorsqu'on leur a demandé la raison qui les oblige de tuer des gens qui ne se défendaient point, ils ont répondu que c'était pour faire peur aux autres et, pour autoriser leur violence, ils disent que tous les sauvages de leur nation meurent aux Mines et que c'est par un poison que les Anglais leur ont donné ; le Sieur Gaulin les a menacés de ne plus les confesser s'ils ne restituaient leurs pillages. Cela ne leur a imprimé aucun scrupule de conscience : bien au contraire ils lui ont dit qu'ils ne lui demanderaient jamais plus rien. Je vous assure, Monseigneur, que ce sont là des animaux bien difficiles à conduire. J'ai écrit à leur chef tout ce que je devais sur ce sujet par la voie de M. Gaulin. J'aurai l'honneur d'envoyer la copie de ma lettre à Votre Grandeur pour qu'elle s'aperçoive que je ne néglige rien de ce qui doit calmer la férocité de ces peuples."

" De Costebelle."

" Au Port Dauphin, le 9me 7bre 1715."

Archives de la Marine et des Colonies, Ile Royale. Correspondance générale. Lettre au Conseil de Marine, années 1712-1716. Vol. I, folie 128, verso. — Ces rapports du Conseil de Marine portent pour signatures :

L. A. DE BOURBON
LE MARÉCHAL D'ESTRÉES

2. "... In case ye French quit us we shall never be able to maintain or protect our English families from ye insults of Indians, ye worst of enemies, which ye French by theirs staying will in a great measure wend off, for their own sakes. — *Nova Scotia Archives. Lt. Govr. Caulfield to Board of Trade and Plantations, p. 9.*

Louisbourg deux hommes de confiance, les capitaines De la Ronde et Pinsens, qui furent munis d'instructions, dont il importe de connaître le texte.

“ Il (M. de la Ronde) s'embarquera dans le bateau du roy le *St. Louis* pour aller au Port-Royal.

“ Il mettra en passant les habitans des Mines à terre a Chibouctou qui s'en iront au travers les terres, ensuite il continuera sa route.

“ Étant arrivé au Port-Royal si M. Nicholson n'étoit point arrivé, il l'attendra ; il luy remettra ma lettre et l'informerá du sujet de son voyage,—conformément a la lettre que je luy écris dont je luy en donne copie.

“ Il s'embouchera avec le père Bonaventure et les autres missionnaires, prendra langue d'eux de ce qui se passe et agira de concert avec eux tant pour l'évacuation des habitans que pour qu'il soit permis à ceux qui ne pourront pas évacuer cette année de rester jusqu'à l'année prochaine, vu qu'ils ont un an à se retirer et qu'on les en a empêchés jusqu'à présent, par conséquent l'année ne doit commencer que du jour que la permission leur en sera donnée ; en cas qu'on luy fasse des objections sur ces articles il a les ordonnances de la reine sur lesquelles il se doit régler et demander a Mr Nicholson de les faire exécuter, il doit prendre garde de ne se point relâcher sur aucun article.

“ Il sait que par l'article 14 du traité de paix qu'il est permis a ces habitans de sortir avec leurs effets mobiliers qu'ils pourront emporter, par conséquent les bateaux, chaloupes et bestiaux y sont compris.

“ Par le dernier traité il leur est permis de vendre les autres biens immobiliers, ainsy ils ne peuvent les empêcher de se retirer sans vouloir aller contre les volontés de la reine ; il fera agir les missionnaires pour représenter à ces habitans les périls où ils se trouvent en demeurant avec les Anglois qui dans la suite les regarderont comme leurs esclaves quand même ils changeroient de religion. ¹ Il donnera avis de son arrivée au père Bonaven-

1. Le gouverneur de Louisbourg ne parlait ainsi que parce qu'il savait ce qui se passait alors dans les colonies anglaises. La haine contre les Français y était encore plus forte que le fanatisme religieux. En 1700 le village de Frenchtown, dans le Rhode-Island, composé de huguenots français qui s'y étaient réfugiés après la révocation de l'édit de Nantes, fut assailli par la population du voisinage, les maisons furent envahies, leurs habitans horriblement maltraités et obligés de fuir uniquement parce qu'ils étaient coupables d'être français. Vers le même temps et pour le même motif, les huguenots français établis dans les Etats du sud, s'y étaient vus molestés au point qu'ils avaient résolu d'abandonner le pays. Ils avaient même fait des démarches pour aller se fixer en Louisiane.

ture et au père Félix par le moyen des habitans des Mines ou autres s'il s'en trouvent au Port-Royal; il ne s'absentera point du Port-Royal à moins que pour des raisons fortes.

“ Il fera agir les missionnaires à l'égard des habitans sans qu'il paroisse d'affectation de son côté, il fera seulement connoître qu'il n'est là que pour soutenir le droit des habitans et le privilège qu'il a plû au roy leur procurer de la reine d'Angleterre et pour leur faciliter une retraite sous l'obéissance de leur roy.

“ Après que toutes choses seront réglées, il fera un état général de ceux qui auront des bateaux ou qui en feront, s'ils restent cet hiver; et de ce qu'ils auront besoin pour les faire naviguer et dans quel temps ils en auront besoin. Il en fera pareillement un, du nombre des familles qui n'auront point de voiture et de ce qu'ils peuvent avoir à apporter, il observera de marquer le temps qu'ils pourront sortir.....

“ En cas qu'il se trouve d'autres obstacles je lui laisse à sa prudence; il fera part de tout ce que je lui dis au père Justinien qui pourroit l'éclaircir sur d'autres sujets qui ne sont point à mes connaissances. ”¹

MM. de la Ronde et Pinsens arrivèrent à Port-Royal au cours de l'été de 1714. M. Nicholson leur fit bon accueil, leur permit de faire des assemblées et de s'aboucher avec les Acadiens, qui tous unanimement réitérèrent leur ferme détermination d'évacuer le pays. Nicholson parut convenir de tout, mais finit par tout refuser en donnant pour prétexte qu'il fallait recourir à la reine d'Angleterre pour obtenir une nouvelle décision. On se refuserait à croire à de pareils subterfuges, si l'on n'avait sous les yeux les pièces officielles qui le prouvent.²

1. Fait au havre Louisbourg, le 11 juillet 1714. L'Hermite. — *Extrait des Archives du Conseil de Marine.*

2. “ En 1714, les Sieurs de la Ronde et Pinsens Capitaines furent envoyés à l'Acadie pour obtenir de M. de Nicholson une liberté pour les François de l'Acadie de se retirer avec leurs bestiaux et leurs grains à l'Île Royale.

“ M. de Nicholson permit à ces officiers de faire assembler les habitans pour savoir leurs intentions. Ils déclarèrent tous qu'ils vouloient retourner à leur légitime souverain. Il fut demandé à M. Nicholson que conformément à l'article quatorze du traité de paix, ces habitans eussent l'espace d'une année pour rester sur leurs biens sans empêchement.

“ Qu'il leur fut permis pendant ce temps de transporter leurs grains et leurs bestiaux, de construire des bâtimens pour le transport de leurs effets et de recevoir de France les agrès et les apparaux pour ceux qui seroient bâtis au Port-Royal ou ailleurs.

“ Ces deux articles furent renvoyés à la décision de la Reine. On demanda

L'hiver, durant lequel les Acadiens ne pouvaient émigrer, serait venu avant le retour de la prétendue réponse qui, du reste, n'arriva jamais : c'était tout ce que cherchait Nicholson.

L'année suivante Nicholson était parti. La Nouvelle-Ecosse avait pour lieutenant-gouverneur le colonel Vetch. Cet officier, qui n'avait pas eu de termes assez violents pour censurer la conduite de son prédécesseur, ne respecta pas plus que lui la foi des traités, et mit les mêmes obstacles au départ des habitants. ¹

encore qu'il leur fut permis de vendre leurs habitations ou de laisser pro-
curation.

" Il fut répondu à cet article remis à la Reine, de plus renvoyé à sa lettre qui en doit être un sûr garant.

" M. de Nicholson promet en outre une prompte expédition de tous ces articles . . . ; MAIS DEPUIS CE TEMPS ON N'A EU AUCUNE RÉPONSE SUR CE SUJET." — *Conseil de Marine*, 28 mars, 1716.

" . . . Il n'avoit pas tenu à eux (les Acadiens) qu'ils ne se fussent retirés en 1714, mais la porte leur avoit été fermée par le refus du général Nicholson." — *Conseil de Marine*, 23 mai 1719. *Rapport du Père Dominique de la Marche*.

Le rapport suivant adressé au Conseil de Marine à Paris, fait voir que M. de Costebelle prévoyait les difficultés que ferait le général Nicholson au départ des Acadiens :

" Le 13 juillet je fis partir M. de la Ronde Denis pour le Port-Royal, dans un bateau de l'Acadie que j'avois frété. J'envois à Votre Grandeur la copie de la lettre que j'ai écrite à M. de Nicholson, et des instructions que j'ai données à M. de la Ronde. Je lui ay remis les ordres de la Reine en anglois et en françois. M. Gaulin s'embarqua avec luy et plusieurs Acadiens qui étoient ici. J'ai cru, Monseigneur, de ne pas rendre un plus grand service au Roy que d'aider à ces habitans à sortir d'un abîme où ils vont tomber.

" Votre Grandeur me dit qu'elle envoyoit pour eux les agrès que j'avois demandés ; mais ils viendront tard ; avant qu'on les leur ait fait tenir la saison sera bien avancée. Ils avoient écrit à Boston pour en avoir ; M. de Nicholson l'a défendu, même a fait arrêter leurs bateaux et chaloupes qu'ils avoient bâtis. Ils m'ont paru être dans le sentiment de ne pas sortir qu'ils n'aient vu la décision de M. de Nicholson. Il est constant qu'il fera tout ce qu'il pourra pour les retenir ; ils ont même tenu déjà deux fois conseil pour quitter le Port-Royal ; . . . c'est en partie ce qui m'a déterminé à y envoyer, d'autant plus que les Anglois les ont mis hors d'état de pouvoir subsister, s'ils ne recueillent pas leurs récoltes en achetant leur blé." — *Lettre du Major L'Hermite*, 29 août, 1714.

1. " Ayant appris Monsieur, par plusieurs habitans du Port-Royal, des Mines et de Beaubassin que celui qui commande à votre absence au Port-Royal (le colonel Vetch), leur a fait défense de sortir, et même en a refusé la permission à ceux qui lui ont demandés, ce qui fait que les habitans qui seroient maintenant établis sur les terres du roi, se trouvent la plupart hors d'état de se retirer cette année. . . .

" C'est ce qui m'a déterminé, Monsieur, suivant l'ordre que le roi m'en donne, d'y envoyer M. De la Ronde Denis, capitaine d'une compagnie détachée de la Marine, a qui j'ai remis en main les ordres de la Reine, et confèrera avec vous des raisons pour lesquelles ils sont détenus. J'espère, Monsieur, que vous rendrez toute la justice dûe, et que vous n'aurez d'autre vue que de suivre les volontés de la reine." — *Archives de la Marine et des Colonies. Lettre de M. L'Hermite à M. Nicholson*. Louisbourg le 11 juillet 1714.

" Celui qui commande au Port-Royal a fait défense de sortir du pays

Les naïfs Acadiens, si honteusement bernés par Nicholson, s'attendaient si bien à partir dans le cours de 1715, qu'ils n'ensemencèrent pas leurs terres au printemps de cette année, ayant en prévision amassé des vivres pour deux ans. ¹ Vetch savait si bien qu'il n'avait aucun droit sur les Acadiens et qu'il commettait une criante injustice en les retenant malgré eux, qu'il se hâta d'écrire aux Lords du Commerce dès le 9 mars de

avant l'arrivée de M. de Nicholson ; de sorte que tous ceux qui sont venus ici s'étoient échappés. Ils m'ont représenté, ainsi que M. Gaulin et les Pères de l'Acadie qui m'ont tous envoyé des espress, qu'il étoit nécessaire d'y envoyer un officier pour soutenir leurs droits, les Anglois ayant défendu aux missionnaires de se mêler des affaires de ces habitants."—*Archives de la Marine et des Colonies. Lettre du major L'Hermite au Conseil de Marine*, datée de Louisbourg, 29 août 1714.

"Par sa lettre du 6 novembre 1715, il marque (M. de Costebelle) qu'il a parlé au Sieur Capon, envoyé du gouverneur de Port-Royal, de la manière dure et injuste avec laquelle le général Nicholson avoit traité les habitans françois de l'Acadie, contraire en tout aux ordres qu'il avoit reçus de la feue reine d'Angleterre, et à la parole qu'il avoit donnée aux Sieurs de la Ronde et Pinsens.

"Cet envoyé a convenu que la conduite de ce général n'avoit été approuvée d'aucun officier de sa nation ; mais que le gouverneur particulier ne pouvoit rien changer sans de nouveaux ordres du roy d'Angleterre ; ainsi tous les autres différens mouvemens sont suspendus pour la libre évacuation des habitans jusqu'à une plus ample décision des deux couronnes."—*Conseil de Marine*, 27 mars 1716.

Un récent biographe qualifie Vetch de *premier gouverneur anglais de la Nouvelle-Ecosse*. Les pièces citées dans le présent article démontrent surabondamment le contraire.—*Collections of the Nova-Scotia Historical Society*, vol. IV. *Biographical sketch of Hon. Samuel Vetch*, by the Rev. G. Patterson.

1. M. de Costebelle, par sa lettre du 9 septembre, marque "..... qu'on l'a assuré que les habitans françois des Mines n'ont point ensemencé leurs terres en 1715, qu'ils avoient des grains pour vivre deux ans et qu'ils restoit disposés à une entière évacuation lorsqu'ils auroient des bâtimens pour les transporter à l'Isle Royale avec leurs familles et leurs effets."—*Conseil de Marine*, 28 mars, 1716.

"Le Père Dominique à son retour lui a présenté (à M. de Costebelle) un mémoire par lequel il paroit que les peuples de l'Acadie étoient déterminés à tout abandonner pour sortir de la domination des Anglois ; que la plupart même n'avoient pas voulu ensemencer leurs terres dans l'espérance qu'on les retireroit au printemps. Que plusieurs avoient construit des bateaux pour le transport de leurs familles et de leurs effets ; qu'il y en avoit dix prêts à naviguer dès qu'on leur auroit envoyé les agrès...."—*Conseil de Marine*, 28 mars, 1716.

M. Begon, par sa lettre du 25 septembre 1715, marque "que le Père Justinien, missionnaire récollet au Port-Royal, lui a marqué que tous les habitans françois de l'Acadie ont pris la résolution d'aller s'établir à l'Isle Royale à quoi une Lettre Pastorale de M. l'Evêque de Québec a beaucoup contribué."

"... Les Anglois font tout ce qu'ils peuvent pour retenir les François, non-seulement en les ménageant, mais aussi en leur refusant les choses nécessaires pour leur passage et leur faisant entendre qu'ils ne leur permettront pas de disposer de leurs immeubles ni de leurs bestiaux, qu'on leur donnera seulement quelques vivres."—*Conseil de Marine*, 28 mars, 1716.

cette année : “ Comme la saison avance, à moins que des ordres prompts ne soient expédiés, les habitants vont émigrer avec leurs troupeaux et leurs effets au Cap-Breton, ce qui va dépouiller et ruiner entièrement la Nouvelle-Écosse et en même temps faire du Cap-Breton une colonie populeuse et bien pourvue, entreprise que plusieurs années et de grandes dépenses n'accompliraient pas, si on la faisait directement de France.”¹

On jugera de l'importance qu'attachait le gouverneur Vetch aux établissements français par le passage suivant d'une lettre qu'il adressait peu de mois auparavant aux mêmes Lords du Commerce : “ Les Français forment une population d'environ deux mille cinq cents âmes..... Ils sont, avec les sauvages, les seuls habitants de ce pays ; et comme ils ont contracté des mariages avec les sauvages, qui sont de même religion, ils ont sur eux une puissante influence. Cent Français, nés dans le pays, parfaitement accoutumés comme ils le sont aux forêts, habiles à marcher en raquettes et à conduire des canots d'écorce, sont de plus grande valeur et d'un plus grand service que cinq cents hommes nouvellement arrivés d'Europe. Il faut en dire autant de leur habileté à la pêche et à la culture du sol. ”²

On n'avait pas à la Cour de France une moindre opinion de ces Français d'outre-mer. Le Conseil de Marine, qui siégeait au Louvre, disait d'eux vers le même temps :

“ Ces Français-Acadiens sont naturellement industrieux. ³ Ils naissent forgerons, menuisiers, tonneliers, charpentiers, constructeurs ; ils font eux-mêmes les toiles et les étoffes dont ils s'habillent ; c'est pourquoi, outre le défrichement des terres de l'Île Royale, ils fourniraient à cette colonie un nombre considérable de bons ouvriers qui contribueraient bien mieux à son établissement que des personnes qu'on y enverrait de France et qui ne seraient faites ni au climat, ni aux usages du pays. ”⁴

1. *Letter from Col. Vetch to the Board of Trade*. March 9th, 1714-15. Voir Doc. INÉDITS, No XIII, p. 109. Pièce omise dans le volume d'*Archives de la Nouvelle-Écosse* publié à Halifax.

2. *Archives de la Nouvelle-Écosse*, p. 6.

3. “ Ces peuples sont naturellement adroits et industrieux au-delà de ce qui se voit en Europe ; ils réussissent en tout ce qu'ils entreprennent ; ils ne doivent qu'à la nature la connoissance qu'ils ont de plusieurs arts.” *Archives de la Marine et des Colonies, Mémoire concernant les habitants de l'Acadie*. —1717.

4. *Conseil de Marine*. 5 juin 1717.

II

Un des moyens dont les autorités anglaises se servirent pour tenir les Acadiens et les lier à la Nouvelle-Ecosse, fut le serment d'allégeance qu'elles voulurent dès lors leur imposer.

La mort de la reine Anne et l'accession du roi George premier au trône d'Angleterre, en fournirent l'occasion au gouverneur Caulfield, qui venait de remplacer le colonel Vetch. Il chargea deux de ses officiers, MM. Capoon et Button, de parcourir les centres acadiens depuis Port-Royal jusqu'à Beaubassin et la rivière Saint-Jean, d'y convoquer des assemblées, d'y lire la proclamation officielle envoyée de Londres. et de tâcher d'arracher un serment d'allégeance en faveur du nouveau roi. Le serment du *test* renfermant un acte d'apostasie, il ne put être question de l'imposer. On y substitua la formule suivante :

".....Je promets sincèrement et jure que je veux être fidèle et tenir une véritable allégeance à Sa Majesté le roi George.

" Ainsi Dieu me soit en aide."

Cette tentative était un piège aussi habile que dangereux ; car si les Acadiens avaient prêté ce serment sans réserve, on n'aurait pas manqué de s'en prévaloir pour leur dire qu'ils s'étaient déclarés et étaient devenus sujets anglais et que, par conséquent, ils n'avaient plus le droit de quitter le pays. ¹

Les Acadiens se tirèrent de ce mauvais pas avec autant d'habileté que de sagesse. La lettre des habitants des Mines, en particulier, est à citer, car elle est un modèle du genre.

" Pour satisfaire à ce que vous nous avez fait l'honneur de nous publier mercredi dernier.....Nous avons l'honneur de vous dire que l'on ne peut être plus reconnaissants que nous le sommes des bontés du roi George, lequel nous reconnaissons être légitime souverain de la Grande Bretagne, et sous la domination duquel nous nous ferions une véritable joie de rester, étant aussi bon Prince qu'il l'est, si nous n'avions pris dès l'été dernier, avant de savoir son exaltation à la couronne, la résolution de retourner sous la domination de notre Prince, le roi de France, ayant même donné tous nos seings à l'envoyé de sa part auquel nous ne pouvons contrevvenir jusqu'à ce que leurs deux Majestés

1. Je leur ai dit tout ce que j'ai pu pour leur faire comprendre que, s'ils ont une fois prêté serment de fidélité, qu'ils n'auront pas la liberté de sortir un grain de bled de chez eux....

de France et d'Angleterre aient disposé de nous autrement ; quoique nous nous obligions avec plaisir et par reconnaissance pendant que nous resterons ici, à l'Acadie, de ne rien faire ni entreprendre contre Sa Majesté Britannique le roi George." ¹

Les habitants de Port-Royal, placés à portée des canons du fort, et par suite obligés à de plus grands ménagements que les autres, consentirent à prêter une espèce de serment, mais avec des réserves tellement explicites qu'elles ne pouvaient donner prise d'aucun côté. Voici le texte même de ce serment :

" Je promets sincèrement et jure que je veux être fidèle et tenir une véritable allégeance à Sa Majesté le roi George, tant que je serai à l'Acadie et Nouvelle-Ecosse, et qu'il me sera permis de me retirer là où je jugerai à propos, avec tous mes biens meubles et effets, quand je le jugerai à propos, sans que nulle personne puisse m'en empêcher."

" Annapolis Royale, ce 22 janvier 1715."

(Suivent les signatures). ²

J'ai insisté à dessein sur cet épisode de l'histoire des Acadiens ; parce que ce fut là le commencement des interminables querelles, au sujet du serment, qui allèrent toujours en s'envenimant jusqu'à la catastrophe de 1755. ³

La position de ce peuple resta la même sous le successeur de Caulfield, John Doucet, dont le nom indique évidemment une descendance acadienne devenue protestante. Déjà ce gouverneur commençait à tourner en accusation, contre les Acadiens, la détention forcée que ses prédécesseurs leur avaient fait subir. Il osa même reprocher au gouverneur de Louisbourg l'insuccès de la mission du capitaine de la Ronde, ajoutant que c'était au grand détriment des domaines de Sa Majesté le roi George, parce que, si les habitants qui avaient signé s'étaient retirés, on aurait placé sur leurs terres des sujets de Sa Majesté. ⁴

1. *Public Record Office. Lettre des habitants des Mines au gouverneur Caulfield, 3 janvier 1714-15.*— Voir Doc. INÉDITS, No XV, p. 111.— Pièce omise dans le volume d'*Archives de la Nouvelle-Ecosse* publié à Halifax.

2. *Public Record Office.*— Voir Doc. INÉDITS, No XIV, p. 110.— Pièce omise dans le volume d'*Archives de la Nouvelle-Ecosse* publié à Halifax.

3. Les habitants de Port-Royal, des Mines et de Beaubassin, écrivirent, à cette occasion, à M. de Saint-Ovide, gouverneur du Cap-Breton, une lettre à laquelle celui-ci répondit par une pièce de plaidoyer rédigé par demandes et par réponses, pour indiquer aux Acadiens la manière de se défendre.— Voir dans les Doc. INÉDITS, pp. 128-129, No XXX et XXXI, les deux intéressants documents : Lettre des Acadiens et réponse de M. de Saint-Ovide.

4. *Public Record Office.*— Voir Doc. INÉDITS, No XXIII, p. 119.— Pièce omise dans le volume d'*Archives de la Nouvelle-Ecosse* publié à Halifax.

La réponse de M. de Saint-Ovide de Brouillan ne se fit pas attendre et fut péremptoire :

“ A l'égard des plaintes que vous me faites que les habitants de l'Acadie ne s'étant point retirés comme l'on en était convenu et que ce retardement a causé de la perte à Sa Majesté Britannique, vous avez dû savoir, Monsieur, l'impossibilité dans laquelle Monsieur de Nicholson et autres commandants de l'Acadie les ont mis de pouvoir exécuter les conventions que l'on avait faites ; les uns en ne voulant pas leur laisser emporter leurs biens, et les autres n'ayant voulu permettre qu'il leur fût, par nous, envoyé des apparaux pour gréer leurs petits bâtiments qu'ils avaient construits et dont ils ont été obligés de se défaire presque pour rien aux marchands anglais ; je ne manquerai pas d'informer le roi mon maître de tout ce que vous me marquez sur cela, afin qu'il y donne les ordres qu'il jugera à propos...”¹

Il serait trop long d'énumérer les vexations auxquelles le gouverneur Doucet soumit les Acadiens dans le but de les amener à prêter le serment d'allégeance ; il suffit de dire qu'il n'y parvint pas, et que ce fut pour cela qu'il fut remplacé, en 1720, par un personnage bien plus important et revêtu de plus amples pouvoirs, le général Richard Philipps, commandant d'un régiment de l'armée anglaise, arrivant avec le titre de capitaine général et gouverneur en chef de Plaisance (Ile de Terre-Neuve) et de la Province de la Nouvelle-Ecosse. Le général Philipps était un soldat éprouvé, mais plein de son propre mérite et se prenant fort au sérieux. C'était, au fond, un homme bon, assez bienveillant, dont le grand défaut était une ladrerie peu ordinaire. Il le prit tout d'abord de fort haut avec les Acadiens. N'étant encore arrivé qu'à Boston, il parlait déjà de les réduire par la force, et écrivait à Londres, aux Lords du commerce, pour leur demander l'autorisation de faire venir trois compagnies de soldats stationnées à Plaisance, afin d'augmenter dans ce but la garnison de Port-Royal.²

Ainsi le plan de temporisation inventé par Nicholson en trahison de son devoir et poursuivi par ses successeurs avec la même mauvaise foi, arrivait au résultat qu'ils en avaient espéré. Philipps allait profiter de l'inaction à laquelle les Acadiens avaient été condamnés pour s'arroger sur eux une autorité à laquelle il n'avait pas le moindre droit. En effet, les Acadiens étaient restés absolument et uniquement sujets français, n'ayant cessé de récla-

1. Voir Doc. INÉDITS, No XXIV, p. 119.

2. *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p. 17.

mer ce titre et proclamant toujours bien haut qu'ils ne relevaient que de leur légitime souverain, le roi de France. Ils n'avaient d'autre tort que d'avoir été honteusement dupés et d'attendre encore, dans leur ignorance et leur naïveté, une réponse promise qu'on se donnait bien garde de leur apporter.

Philipps terminait sa lettre par une charge à fond de train contre "les prêtres et les jésuites" qui, disait-il, fomentaient tout le trouble en Acadie, et empêchaient qu'on ne vînt à bout de la population. Cette accusation, déjà formulée par ses prédécesseurs, allait se répéter sur tous les tons jusqu'à la fin. Elle était fondée, si c'était un crime d'entretenir des compatriotes dans l'amour du patriotisme et de la religion.

Le premier acte de Philipps, en mettant pied à terre à Port-Royal, fut de faire publier partout qu'il avait pleins pouvoirs de régler toutes choses. C'était, dès le début, une assertion complètement fausse. Il est bien vrai que les Lords du Commerce avait envoyé quelqu'un en France pour circonvenir la Cour de Versailles; mais ils n'avaient rien fait changer aux conventions conclues entre les deux couronnes. ¹ Le traité d'Utrecht restait intact, et la lettre de la reine Anne subsistait dans toute sa force, comme en 1714. Le roi d'Angleterre lui-même n'avait pas le droit d'y contrevenir, encore moins d'autoriser ses représentants à les violer. Il n'y avait qu'une chose à faire en toute justice. C'était de réparer les dommages causés aux Acadiens par sept ans d'injuste détention et par la perte presque totale des moyens de transport qu'ils avaient été obligés de sacrifier, et de leur accorder au moins un an de répit; en un mot, de les laisser parfaitement libres, soit de rester, soit de vendre leurs propriétés et d'emporter avec eux leurs effets, aux termes de la lettre de la reine Anne. C'était, au reste, ce qui avait été exécuté, en toute bonne foi, à l'égard des habitants de Plaisance placés dans les mêmes conditions qu'eux et renfermés dans les mêmes clauses du traité. C'était là un exemple frappant que le gouverneur de Louisbourg ne manqua pas de rappeler dans sa correspondance avec Philipps, mais que celui-ci avait trop d'intérêt à cacher pour ne pas feindre de l'ignorer.

Sachant qu'il avait affaire à de simples travailleurs sans instruction, il comprit que s'il pouvait les tenir isolés de leurs missionnaires et des officiers de Louisbourg, les seuls hommes d'expérience à leur portée, il aurait bien plus de chance de les amener à ses fins. Il réitéra donc les défenses faites par ses

1. *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p. 16.

prédécesseurs aux missionnaires d'influencer leurs ouailles et même de sortir de la province sans une autorisation de sa part. Il lança ensuite une proclamation (10 avril) où il s'est peint lui-même dans l'exorde flamboyant qu'on va lire et qui lui parut propre à en imposer au peuple.

“ PAR SON EXCELLENCE RICHARD PHILIPPS, Ecuyer, Capitaine Général et Gouverneur en Chef de la Province de Sa Majesté, la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, &c.....

“ Sa Sacrée Majesté George par la 'grâce de Dieu roi de la Grande Bretagne et d'Irlande, &c....., Duc de Brunswick et Lunenbourg, Seigneur de Brême, Souverain Prince de Hanovre, Prince Electeur du Saint Empire, Seigneur de plusieurs vastes domaines en Amérique, et en particulier l'incontestable Souverain Seigneur de toute la Nouvelle Ecosse ou Acadie, aussi bien par traité que par conquête, &c..... &c.....”¹

Après cette pompeuse énumération de titres, Philipps proclamait les pleins pouvoirs qu'il prétendait avoir reçus, mais que son Roi lui-même, lié par les traités comme je viens de le dire, n'avait pas le droit de lui accorder ; il concluait sa Proclamation en intimant aux Acadiens l'ordre de prêter serment au roi d'Angleterre, ou d'évacuer le pays dans l'espace de quatre mois sans emporter leurs effets.

Les Acadiens furent atterrés en lisant cette proclamation, affichée dans tous les principaux endroits. Comme toujours, dans leurs perplexités, ils eurent recours à leurs amis dévoués, les missionnaires, et décidèrent, malgré les défenses de Philipps, le père Justinien, religieux récollet, curé des Mines, à aller porter leurs plaintes au gouverneur de Louisbourg.

On imagine la belle colère dans laquelle entra le général en apprenant que le père Justinien s'était échappé furtivement et s'était fait le porteur d'un tel message. Était-ce un grand crime ? Quel est l'homme de cœur qui, à sa place, n'aurait pas fait comme lui ?

“ Nous prenons la liberté, disaient les Acadiens à M. de Saint-Ovide de Brouillan (6 mai), de vous écrire par le R. P. Justinien pour vous présenter nos très-humbles respects.

“ Nous avons jusqu'à présent conservé les plus purs sentiments de fidélité à notre invincible monarche. Le temps est venu où nous avons besoin de sa royale protection et assistance :

1. *Public Record Office, Nova Scotia*, Vol. 3. — Voir Doc. INÉDITS, No XXV, p. 120. — Pièce omise dans le volume d'*Archives de la Nouvelle-Ecosse* publié à Halifax.

que vous pouvez nous procurer, Monsieur, en cette occasion. Le général anglais que nous attendions depuis longtemps, est arrivé. Il est pourvu, nous assure-t-il, des pleins pouvoirs de son Prince pour nous forcer à prêter serment d'allégeance, ou de quitter le pays d'ici à quatre mois, sans qu'il nous soit permis d'emporter avec nous quoi que ce soit de nos biens personnels, excepté deux moutons par famille ; il réclame le reste comme la propriété du Roi son maître. Cependant, dans cette conjoncture très pressante, nous avons gardé fidélité à notre Roi en déclarant de nouveau que nous continuerons à être fidèles à notre Prince et à notre religion, comme vous le verrez par la copie que nous vous envoyons de notre réponse à la proclamation publiée par le *se-dit* général. C'est maintenant, Monsieur, que nous avons recours à votre intelligence et aux conseils que, dans votre prudence, vous pouvez nous donner en une occasion aussi pénible, et, en second lieu à l'assistance efficace que vous pouvez nous accorder dans le cas où nous serions obligés d'abandonner nos biens. " 1

Cette démarche inattendue des Acadiens, leur appel au représentant de la France par une voix aussi autorisée que celle du curé des Mines, déconcertèrent Philipps et lui firent craindre de sérieux embarras. L'agitation était, en effet, extrême parmi les Français et se propageait rapidement chez leurs voisins, les Sauvages ; et le gouverneur n'avait à sa disposition qu'une poignée d'hommes pour maintenir l'ordre. Il est vrai que les Acadiens n'avaient plus de vaisseaux pour se transporter par mer, mais ils menaçaient de se retirer par terre avec leurs effets et leurs troupeaux du côté de Chigrectou (Reaubassin) et de la Baie Verte, où il aurait été difficile de les atteindre, et d'où ils auraient pu, au besoin, passer dans l'Île Saint-Jean. Ils s'étaient même mis à l'œuvre et avaient commencé à ouvrir entre Port-Royal et le Bassin des Mines un chemin à travers la forêt, que Philipps défendit de continuer. 2

Ce fut un des grands torts des Acadiens de ne pas avoir persévéré dans cette idée ; ils auraient eu sans doute à souffrir de grandes misères, mais ils auraient évité de bien plus grands malheurs.

Les Sauvages de la Nouvelle-Ecosse, de leur côté, voyaient de très mauvais œil les efforts que faisaient les Anglais pour soumettre les Acadiens à leur autorité, car ils refusaient eux-mêmes

1. *Archives de la Nouvelle-Écosse*, p. 26.

2. *Archives de la Nouvelle-Écosse*, p. 29.

de la reconnaître, se regardant comme les seuls maîtres du pays et disant que s'ils avaient permis aux Français de s'y établir, c'était par pure bonté et parce que les Robes Noires leur avaient montré la lumière de l'Évangile. Ils menaçaient même les Acadiens de leur inimitié, s'ils consentaient à prêter serment. ¹

La présence du P. Justinien à Louisbourg en de telles circonstances fit craindre à Philipps de nouvelles complications, d'autant plus qu'au moment de son départ ce père lui avait écrit une lettre dans laquelle il lui annonçait qu'il quittait la province pour n'y plus revenir. Il allait donc être libre de ses actions, il irait peut-être même jusqu'en France porter au pied du trône les réclamations des Acadiens. Philipps crut donc prudent de dissimuler sa colère, et se hâta d'écrire au père Justinien une lettre fort obligeante, dans laquelle il tâchait de l'adoucir et l'invitait à venir reprendre son poste. Quand on a sous les yeux les invectives que le même Philipps écrivait, en ce moment-là même, à Londres, contre les missionnaires, il est plaisant de voir avec quelle déférence, quelle obséquiosité il traite le P. Justinien, dont il se souscrit le *sincère ami*. ²

Philipps, qui tenait à ne pas se brouiller avec Saint-Ovide de Brouillan en un moment où la France et l'Angleterre étaient dans les meilleurs termes, et qui redoutait en même temps son intervention en faveur des Acadiens, lui écrivit, vers le même temps, pour lui expliquer sa conduite. Il lui représentait les ordres qu'il avait reçus de la Cour, et le priait d'engager les Acadiens à la soumission, ajoutant que s'il survenait des troubles, il les attribuerait à ses conseils, et que la responsabilité en retom-

I. M. de Costebelle marque, que "quelques démarches que les Anglois aient pu faire pour se concilier ces nations (les Sauvages) ils n'ont pu en venir à bout." Le Sieur Capon lui a même avoué qu'ayant été député vers elles pour leur insinuer de reconnoître le roi d'Angleterre et souffrir qu'il fût proclamé parmi eux dans une assemblée publique, ils n'avoient jamais voulu (le) souffrir, et lui avoient répondu qu'il n'y avoit point d'autre roi qu'eux sur leurs terres, et que s'ils souffroient les François ce n'étoit qu'en considération de ce que le roi étoit leur père, les ayant mis dans la véritable voie du salut et de l'évangile.

"Qu'ils continuent à ne vouloir souffrir aucuns nouveaux établissemens anglois sur la côte de l'Acadie et aucun de leurs bâtimens n'ose plus mouiller dans les ports ni rades foraines fréquentés par les Sauvages. . . . Tous ces Sauvages reconnoissent le Sieur Gaulin pour leur Missionnaire.

"Nota. Il est canadien et du Séminaire des Missions étrangères établi en Canada; il est brave et a fait la guerre avec ces Sauvages contre les Anglois." — *Conseil de Marine*, 28 mars, 1716.

2. *Archives de la Nouvelle-Écosse*, p. 24.

berait sur lui. ¹ Saint-Ovide de Brouillan lui répondit avec autant de fermeté que de raison :

“ L'inaction, dit-il, dans laquelle ces peuples sont restés jusqu'à présent, ne peut ni ne doit leur être imputée à crime tant par rapport au défaut des secours essentiels à leur transmigration que par les obstacles que les gouverneurs généraux et particuliers qui vous ont précédé y ont mis.

“ Je ne puis non plus me dispenser, Monsieur, de vous exposer que les deux clauses de votre Proclamation qui concernent le territoire et les circonstances de leur évacuation, me paraissent peu conformes aux assurances de bienveillance qu'ils avaient de la part de la Cour d'Angleterre, surtout après un traité et une convention de bonne foi entre la feuë reine Anne et le roi Louis quatorze de glorieuses mémoires, traité qui a été exécuté en entier de la part de la France et en partie de la part de l'Angleterre.

“ Vous n'ignorez pas, Monsieur, que par cette convention le sort des habitants de l'Acadie était et devait être le même que celui des habitants de Plaisance ; on ne peut rien ajouter à la gracieuseté et à la bonne foi avec lesquelles s'est traitée cette évacuation, et j'aurai l'honneur de vous représenter que rien ne pourrait être plus dur que l'extrémité, ou pour mieux dire l'impossibilité à laquelle se trouveraient réduits ces pauvres peuples, si vous ne vouliez vous relâcher en rien du temps que vous leur accordez et de la manière dont vous exigez leur sortie.

“ En vérité, Monsieur, ce serait leur faire sentir bien faiblement les effets de la bienveillance royale du roi Votre Maître, que vous leur faites valoir avec tant et de si justes titres dans votre Proclamation, et dont ils avaient de si heureux préjugés par le traité et la convention dont vous ne pouvez ignorer ni les clauses, ni le poids.

“ Je suis persuadé, Monsieur, qu'en considération de cette sincère, indissoluble et inviolable union qui se trouve entre les roys nos maîtres et leurs états, vous ne refuserez pas l'attention convenable à la représentation que j'ai l'honneur de vous faire, et que trouvant à l'avènement à votre gouvernement l'heureuse occasion de faire valoir la forte inclination que vous me protestez avoir de vous y conformer en tout ce qui pourra dépendre de vous, vous me donnerez les occasions d'y répondre

1. *Archives de la Nouvelle-Écosse*, p. 28.

en faisant valoir au roi mon maître l'humanité avec laquelle vous aurez traité ses sujets en cette importante occasion." 1

Cependant l'agitation allait toujours croissant parmi les Acadiens, qui se croyaient forts de la justice de leur cause. Allaient-ils en venir jusqu'à une révolte ouverte ? Le gouverneur Philipps, qui d'ailleurs n'était pas un homme intraitable, en eut d'assez fortes appréhensions pour comprendre qu'il ne devait pas les exaspérer davantage. Le terme de quatre mois était à la veille d'expirer et il n'avait encore rien obtenu. Il voulut se donner le mérite des concessions en ayant l'air d'accorder par faveur ce qu'il ne pouvait imposer par force, et il annonça qu'il prolongeait le temps fixé pour l'évacuation du pays, en se faisant toutefois sur le reste. Ses officiers les plus expérimentés lui faisaient remarquer que, dans le cas d'une insurrection, la seule paroisse de Port-Royal était en état d'assembler et d'armer

1. *Public Record Office. Nova Scotia. Vol. III. Lettre de Saint-Ovide de Brouillan au général Philipps. Cette pièce d'une importance capitale a été omise dans le volume d'Archives de la Nouvelle-Ecosse publié à Halifax. Voir Doc. inédits, No XXIX, p. 126.*

La lettre de M. de Brouillan est confirmée par l'extrait suivant des délibérations du Conseil de Marine :

" L'Acadie n'a été cédée par le traité de paix d'Utrecht qu'à des conventions qui n'ont point été remplies par les anglois.

" Par une convention mutuelle entre les deux couronnes le sort des habitants de Plaisance et de l'Acadie étoit égal, avec la permission de se retirer, ils devoient avoir la liberté d'emporter leurs biens meubles et de vendre les immeubles.

" Le seing de la reine Anne pour lors régnaute en étoit le garant et l'évacuation de Plaisance en 1715, où toutes les clauses furent exécutées, en est une preuve incontestable.

" Le refus absolu qu'ont toujours fait les gouverneurs anglois de souffrir que les vaisseaux même du roi vissent à l'Acadie pour transporter ceux qui étoient de bonne volonté, ou à prêter des agrès pour les batiments qu'ils avoient construits et qu'ils ont été obligés de vendre aux anglois, la défense qui leur a été faite depuis de transporter avec eux aucuns bestiaux ni provisions de grains, la douleur d'abandonner leurs biens, héritages de leurs pères, leur travail et celui de leurs enfants, sans aucun remboursement ni dédommagement. Toutes ces infractions sont les motifs principaux de l'inaction dans laquelle ils sont demeurés ce qui fait aujourd'hui leur seul crime. Ce fut dans ce sentiment qu'ils firent au mois de mai de l'année dernière une députation à Mr de Saint-Ovide et Soubras pour leur communiquer la réponse qu'ils avoient faite au gouverneur anglois sur les instances réitérées avec menaces de prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre ou de sortir incessamment du pays, cette réponse fut qu'ils étoient hors d'état de prêter ce serment parce qu'ils étoient liés à leur légitime souverain par un double lien qu'ils ne pouvoient trahir sans par là même devenir suspect au roi d'Angleterre. Qu'à l'égard de leur sortie, ils étoient prêts d'évacuer et abandonner leur pays puisqu'il avoit plû au roi de le céder, mais que ce ne seroit que lorsqu'on les mettroit en état de le faire sur le même pied et aux mêmes conditions des habitants de Plaisance dont ils avoient pour gage sacré le sceau et la signature de la reine Anne."—*Conseil de Marine, année 1719. Vol IV, fol. 96.*

quatre cents hommes en vingt-quatre heures. Dès lors, la garnison, enfermée dans le fort, ne pouvait les empêcher de tout détruire derrière eux, de rompre les digues, brûler les maisons, granges, moulins, provisions, etc....., en un mot, tout ce qui restait, tandis que leurs familles, aidées des autres habitants, se fraieraient un chemin, avec leurs troupeaux et leurs effets, jusqu'au bassin des Mines. Là, ils rencontreraient le gros de la population, et rien n'était plus facile que de continuer l'œuvre de destruction et de se retirer tous ensemble aux confins de leurs établissements, à Beau-Bassin et à la Baie Verte, en face de l'Île Saint-Jean, où les Français venaient, cette année-là même, de bâtir un fort et de transporter deux cents familles, avec toutes les provisions et le matériel nécessaire à une colonie. Que deviendrait dans ce cas la petite garnison de Port-Royal, privée de subsistance et harcelée par les Sauvages, que les Français ne manqueraient pas de soulever avec eux ?

Philipps ne se rendait que trop bien compte de cette éventualité, lorsqu'il envoyait à Londres le rapport de l'ingénieur Mascarenè, qui l'indiquait en toutes lettres.¹ Aussi ajoutait-il avec amertume.....: " Nous n'avons ici qu'une ombre de gouvernement ; son autorité ne s'étend pas au delà de la portée des canons du fort." ²

Dans une telle situation, il faut bien avouer que le gouvernement de Port-Royal fut fort heureux d'avoir eu à agir avec une population aussi raisonnable et aussi pacifique que les Acadiens. Et qui les avaient formés ainsi, qui les conseillaient, qui les empêchaient de se révolter ? C'étaient les missionnaires, ces mêmes missionnaires qu'on accusait d'être les auteurs de tout le mal. Ceux-ci, on le sait, n'auraient eu qu'un mot à dire pour faire lever en masse tous les Acadiens, qui d'ailleurs en avaient plein droit. Ce mot, les missionnaires ne le prononcèrent point. S'il y a un reproche à leur faire, c'est plutôt d'avoir trop prêché la soumission et d'avoir peut-être préparé ainsi les calamités à venir.

La lettre du P. Justinien, au moment de son départ des Mines, est l'expression de la pensée et de la conduite de ses confrères :

" Je vous prie de me permettre de me retirer à l'Île Royale, afin que l'on ne m'impute pas les troubles qui pourraient arriver. Je suis et je serai tout à fait éloigné de fomenter le trouble, que je sois loin ou proche ; ce n'est pas que j'aie la pensée que nos Français aient envie de remuer. Je leur rendrai toujours cette

1. *Archives de la Nouvelle-Écosse. Rapport de Mascarenè*, pp. 39 et suivantes.

2. *Archives de la Nouvelle-Écosse*, p. 51.

justice qu'ils aiment la paix. Mais dans un pays comme celui-ci, ouvert à tous ceux qui voudraient piller et mal faire, le plus court est d'en sortir promptement quand on n'y prétend plus rien." ¹

Après deux ans de séjour en Acadie, Philipps qui, avant d'y arriver, se targuait de tout faire courber sous lui, s'en retourna en Angleterre, découragé, dégoûté de l'apathie de la métropole restée sourde à toutes ses représentations, et honteux de n'avoir rien accompli.

III

Nous allons voir revenir, sous le régime de son successeur, le colonel Armstrong, cette éternelle question du serment qui se renouvellera périodiquement jusqu'à ce qu'elle ait amené la destruction finale. Par la faute de ses premiers représentants en Acadie, l'Angleterre avait placé le peuple acadien, et s'était placée elle-même, dans une fausse position, d'où ni l'un ni l'autre ne savaient plus comment sortir. Dès 1720, les officiers de la couronne étaient déjà fatigués de cette question, et se demandaient s'il ne valait pas mieux en finir par une expulsion totale des Acadiens ; mais, en communiquant cette idée au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, ils ajoutaient ceci qu'il est essentiel de bien retenir :

“ Vous ne devez pas entreprendre de les expulser sans un ordre positif de Sa Majesté ” (*Your are not to attempt their removal without His Majesty's positive order*). ² On sait quel cas le gouverneur Lawrence fit de cette ordonnance si formelle.

Armstrong était un esprit inquiet, mal équilibré, d'un caractère fantasque, tour à tour bienveillant et tyran. Il finit par perdre la tête, et se suicida dans un accès de frénésie. Réussir là où ses prédécesseurs avaient échoué, c'était son idée fixe, son ambition ; il y mettait de la vanité. Il prit à tâche de faire prêter, coûte que coûte, le serment d'allégeance aux Acadiens, et se mit à les tourmenter de nouveau à ce sujet. Tous les moyens furent mis en œuvre pour y parvenir : cajoleries, menaces, pénalités, promesses, et jusqu'à de l'argent.

1. *Public Record Office. Nova Scotia*. Vol. III. *Lettre du P. Justinien Durand au gouverneur Philipps*, 26 mai, 1720. — Voir *Doc. inédits*, No XXVI, p. 121. Pièce omise dans le volume d'*Archives de la Nouvelle-Ecosse*.

Le P. Justinien Durand mourut à Québec, victime de son zèle, en administrant les sacrements à des équipages atteints de fièvres contagieuses (1747).

2. *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p. 58.

Enfin, le dimanche, 25 septembre 1726, son rêve commença à se réaliser. Il se frottait les mains de joie en se rendant, dans l'après-midi de ce jour-là, à la séance du Conseil. Le drapeau britannique flottait au-dessus du bastion, où se tenaient les assemblées du Conseil. La séance s'ouvrit sous sa présidence, en présence des députés acadiens et d'un grand nombre d'habitants.

Ce fut alors une scène vraiment machiavélique, et qui serait d'un haut comique, si elle n'était odieuse. Elle est trop caractéristique pour n'être pas rapportée en détail. On va voir avec quel art perfide Armstrong attira peu à peu les Acadiens dans son piège et les y fit tomber.

“ Je suis heureux, leur dit-il, de vous voir réunis ici, et j'espère que vous comprenez les avantages dont vous allez jouir et que vous transmettez à vos enfants. J'ai confiance que vous êtes venus avec une parfaite résolution de prêter serment de fidélité comme de bons sujets, et que vous êtes animés de sentiments de soumission et de loyauté à la fois honnêtes et sincères envers un Roi aussi bon et aussi gracieux que le nôtre, et qui vous a promis, si vous prêtez ce serment et si vous l'observez avec fidélité, qu'il vous accordera non seulement le libre exercice de votre religion, mais même la jouissance de vos propriétés et les droits et immunités de ses propres sujets nés dans la Grande-Bretagne. Quant à moi, tant que j'aurai l'honneur de commander ici, je ferai tous mes efforts pour maintenir tout ce que Sa Majesté a si gracieusement promis de vous accorder.”¹

A la suite de ce discours, quelques-uns des habitants demandèrent qu'on leur fit la lecture de la traduction française du serment. Après l'avoir entendue, ils demandèrent qu'on insérât une clause par laquelle ils ne seraient pas obligés de prendre les armes.

Le gouverneur s'empressa de leur dire qu'ils n'avaient aucune raison de craindre une pareille éventualité, puisqu'il était contraire aux lois de la Grande-Bretagne qu'un catholique romain servît dans l'armée anglaise. Sa Majesté, dit-il, avait tant de fidèles sujets protestants à pourvoir de cet honneur, que tout ce qu'Elle exigeait des Acadiens, c'était qu'ils fussent de fidèles sujets et qu'ils ne se joignissent à aucun de ses ennemis ; que, s'ils se comportaient ainsi, ils n'auraient qu'à jouir en paix de leurs biens et à les améliorer en toute sécurité.

Malgré ces protestations du gouverneur, tous refusèrent de prêter serment et insistèrent pour que la clause fût insérée.

1. *Archives de la Nouvelle-Écosse*, pp. 66, 67.

Alors le gouverneur, avec l'approbation du Conseil, permit qu'elle fût écrite en marge de la traduction française, afin, dit-il dans son rapport, de les gagner graduellement (*by degrees*).

Là-dessus, ils prêtèrent serment et apposèrent leurs signatures sur la double copie française et anglaise. Il n'est pas besoin de dire ce que devint la traduction française avec sa note marginale compromettante. Armstrong avait en mains dans le texte anglais l'instrument qu'il convoitait depuis si longtemps, et qu'il allait avoir tant d'orgueil à expédier à Londres, en se vantant d'avoir accompli ce que personne n'avait pu auparavant.

Le gouverneur termina cette détestable comédie par une nouvelle exhortation à la soumission et à la fidélité au Roi. Enfin, après avoir bu à la santé de Sa Majesté, de la famille royale, et après avoir porté plusieurs autres santés, le gouverneur les congédia en leur souhaitant une bonne nuit.

On juge de la satisfaction avec laquelle Armstrong dut écrire peu de temps après à Londres : " Je trouve véritablement que tout le monde est très satisfait ici, Français et Sauvages, de la paix qui règne et du serment de fidélité juré au roi George, résultat qui m'a coûté et qui me coûtera encore beaucoup d'argent et bien des peines et du travail." ¹ Ce résultat n'était cependant pas aussi considérable qu'Armstrong le faisait entendre ; car, dans l'assemblée du 25 septembre, le serment n'avait été prêté en définitive que par les habitants de Port-Royal. Partout ailleurs, malgré des tentatives réitérées, il n'avait rencontré que des refus. Mais son premier succès l'avait grisé, et lui faisait espérer de tout régler à la prochaine occasion. Cette occasion ne se fit pas attendre : elle se présenta d'elle-même par la mort du roi George I et l'avènement au trône de son fils George II, en faveur duquel il fallut prêter serment d'allégeance.

Le gouverneur se flattait qu'il ne rencontrerait que peu de difficultés à Port-Royal, où il ne s'agissait, pensait-il, que de réitérer le serment déjà prêté, mais il n'en était pas de même dans les autres établissements, où il venait d'échouer, où sa faible autorité se faisait à peine sentir, où il fallait des ménagements infinis, où enfin il ne pouvait espérer réussir qu'à force de stratagèmes. La clause contenant l'exemption de prendre les armes, que ceux de Port-Royal avaient exigée par écrit et sans laquelle ils n'auraient pas consenti à prêter serment, allait y être exigée avec bien plus de rigueur. Il n'y avait pas moyen de l'éviter, il fallait y consentir. On y consentirait donc ; c'était

1. *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, p. 70.

entendu à mots couverts, quitte à trouver ensuite un prétexte pour l'é luder. Ce serait une autre note marginale à insérer dans une copie française quelconque, qu'il n'y aurait plus qu'à faire disparaître comme la première. Cela n'avait pas de conséquence parce que le texte anglais était le seul qui fit foi, le seul dont on eût besoin : *the English being what I had to govern myself by.*¹ C'est ce que dit en toutes lettres dans son rapport l'enseigne Robert Wroth, l'officier envoyé par Armstrong dans les établissements éloignés pour proclamer le nouveau roi et réclamer le serment d'allégeance.

Wroth, au moment de son départ de Port-Royal, avait reçu des instructions écrites, dont la teneur indique l'ardeur extrême que le gouverneur mettait au succès de sa mission. Elles portaient qu'il devait les suivre d'une manière générale et ne devait s'en écarter *que si les circonstances et les lieux l'exigeaient.* (*Instructions from which you are not to depart unless where circumstances and place may so require.*)² C'était lui donner en quelque sorte carte blanche, et l'exposer, si c'était un homme faible, à tout céder aux Acadiens.

Ceux-ci, prévenus à temps, s'étaient concertés et avaient résolu de faire un dernier effort pour obtenir la justice qu'on leur avait toujours déniée, c'est-à-dire l'exécution du traité d'Utrecht et des ordres de la reine Anne. A Beau-Bassin comme à Cobequid, à Piquit comme à La Grand'Prée, Wroth rencontra la même fermeté. On le reçut avec beaucoup d'égards, on fêta par des salves de mousqueterie l'avènement du Roi ; mais avant de prêter serment, on lui fit signer les articles suivants :

“ Je, Robert Wroth, Enseigne et Adjudant des Troupes de Sa Majesté le roi George le Second, promets et accorde, au nom du roi mon maître, et de l'Honorable Lawrence Armstrong, Ecuier, son Lieutenant-Couverneur, etc....., Commandant en chef de cette Province, aux habitants des Mines, de Pisiqid et dépendances, qui auront fait et signé le serment de fidélité au roi George le Second, les articles ci-dessous qu'ils m'ont demandés (savoir) :

“ 1^o Qu'ils auront le libre exercice de leur religion et pourront avoir des missionnaires, dans les lieux nécessaires, pour les instruire, catholiques, apostoliques et romains.

1. *Public Record Office, America and West Indies*. Vol. 29. — *Ensign Wroth's Proceedings up the Bay*, 12 novembre 1727. Pièce omise dans le volume d'*Archives de la Nouvelle-Écosse* publié à Halifax.

2. *Public Record Office. Am. & W. Indies*. Vol. 29. *Armstrong's Instructions to Ensign Wroth*, 28 sept. 1727. — Pièce omise dans le volume d'*Archives de la Nouvelle-Écosse* publié à Halifax.

“ 2° Qu'ils ne seront nullement obligés à prendre les armes contre qui que ce soit, et de nulle obligation de ce qui regarde la guerre.

“ 3° Qu'ils demeureront en une véritable possession de leurs biens qui leur seront accordés à eux et leurs hoirs dans la même étendue qu'ils en ont joui ci-devant et en payant les mêmes droits accoutumés du pays.

“ 4° Qu'ils seront libres de se retirer quand il leur semblera, et de pouvoir vendre leurs biens et de transporter le provenu avec eux sans aucun trouble, moyennant toutefois que la vente sera faite à des sujets naturels de la Grande-Bretagne, et lorsqu'ils seront hors du terrain de Sa Majesté ils seront déchargés entièrement de leur signature de serment.”

“ ROBERT WROTH.”¹

Une fois maîtres de cette pièce, qui rétablissait leurs droits incontestables, les Acadiens n'hésitèrent plus à prêter serment selon la formule suivante :

“ Je promets et jure de bonne foi que je serai sincère et fidèle à Sa Majesté le roi George le Second.”

De leur côté, les habitants de Port-Royal avaient exigé les mêmes conditions du gouverneur lui-même, mais avec un résultat bien différent. Armstrong ne s'était plus possédé de colère en recevant la requête qui lui avait été présentée et qu'il avait qualifiée d'insolente rébellion contre Sa Majesté et son gouvernement. Il avait fait jeter en prison et mettre dans les fers les trois députés, Charles Landry, Guillaume Bourgeois et François Richard, qui avaient osé lui remettre cette requête.²

C'est dans cette disposition d'esprit qu'Armstrong reçut l'enseigne Wroth à son retour à Port-Royal. On s'imagine le désappointement et l'indignation avec lesquels il accueillit son rapport. Il le fit comparaître devant le Conseil, qui censura avec lui sa conduite et désavoua les articles en déclarant toutefois, par une étrange contradiction, les Acadiens liés par le serment qu'ils avaient prêté.³ C'était une indignité de plus à ajouter à tant d'autres; et ce ne devait pas être la dernière.

Armstrong enleva en même temps aux prétendus rebelles le droit de commercer avec les trafiquants anglais et de pêcher sur

1. *Public Record Office. Am. & W. Indies. Vol. 29. Original des Articles cy dessous que j'ay accordé aux habitans des Mines, Piquit, et dépendances. Pièce omise dans le volume d'Archives de la Nouvelle-Écosse publié à Halifax.*

2. *Archives de la Nouvelle-Écosse, p. 78.*

3. *Idem, p. 79.*

les côtes, privilèges réservés, disait-il, aux seuls sujets de Sa Majesté. C'était le dernier moyen qui lui restait pour se venger d'avoir vu toutes ses espérances s'envoler en fumée. ¹

La nouvelle de cette déconvenue parvenue à Londres, fit décider le renvoi du gouverneur en chef, le général Philipps, dont Armstrong n'était que le suppléant avec le titre de lieutenant-gouverneur.

L'expérience acquise par Philipps durant sa première administration faisait espérer qu'il parviendrait à mettre un terme à la situation anormale de la Nouvelle-Ecosse. Il réussit en effet à faire prêter serment aux Acadiens (1730), en leur accordant une des concessions qui leur tenaient le plus au cœur, celle de ne point porter les armes contre leurs compatriotes les Français, ni contre les Sauvages leurs alliés. De là le nom de Neutres (*French Neutrals*) qui leur fut donné depuis.

C'était une révolution dans leur existence : de sujets français, ils devenaient sujets anglais. Dix-sept ans de résistance prouvent jusqu'à quel point c'était malgré eux.

Chacun des gouverneurs, l'un après l'autre, les avait retenus captifs dans leur propre pays, et avait refusé d'exécuter le traité et les ordres de la reine Anne. Par suite, les Acadiens n'avaient pu profiter des avantages que la France leur avait offerts, au lendemain de la paix, pour s'établir à l'Île Royale. Dans l'interval, la France s'était de plus en plus désintéressée d'eux, et eux, de leur côté, s'étaient vus rivés de plus en plus à l'Acadie par l'augmentation rapide de leurs familles et par la valeur toujours croissante de leurs propriétés. Enfin ils avaient été vaincus par la lassitude d'une lutte sans issue, et cela sans aucune faute de leur part.

Malheureusement, en prêtant serment avec la condition de rester neutres, les Acadiens ne paraissent pas avoir obtenu que cette clause fût mise par écrit et jointe à la formule du serment, comme ils l'avaient exigé de l'enseigne Wroth. Ce fut là une grande faute de leur part, qu'ils expièrent cruellement plus tard. ²

1. *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, pp. 74, 77.

2. Les Acadiens ne furent pas sans inquiétude sur ce sujet, car ils firent dresser et signer un acte authentique de cette promesse par les hommes les plus autorisés qu'ils eussent parmi eux. Voici le certificat des Missionnaires :

« Nous, Charles de la Gaudalis, Prêtre, Curé Missionnaire de la Paroisse des Mines, et Noël Alexandre Noiville, Prêtre, bachelier de la Sacrée Faculté de Théologie de Sorbonne, Missionnaire Apostolique et curé de l'Assomption et de la Sainte-Famille de Pigiguit, certifions à qui il appartiendra, que Son Excellence le Seigneur Richard Philipps, écuyer, capitaine en chef et Gou-

Il était facile de prévoir qu'un pareil régime ne pouvait aboutir qu'à des résultats funestes pour le petit peuple naissant, qui se trouvait ainsi placé entre deux puissances rivales, toujours prêtes à en venir aux mains, et qui ne manqueraient pas de se disputer sa neutralité. Il était fatalement destiné à être victime ; mais son infortune a dépassé toute prévision.

En 1732, Philipps s'en retourna en Angleterre pour jouir du succès de sa mission, et abandonna de nouveau à Armstrong l'administration de la province.

IV

On a vu qu'une des clauses du traité d'Utrecht garantissait aux colons le libre exercice de la religion catholique ; on a vu aussi les promesses faites par les autorités anglaises de respecter cette garantie. Si l'on s'en tenait seulement aux affirmations des gouverneurs, on serait porté à croire qu'il n'y eut jamais de justes plaintes à porter contre eux touchant l'exécution de cette clause. Cela est cependant difficile à concilier avec le fanatisme intense qui régnait à cette époque, et avec les cris de haine qui retentissent d'un bout à l'autre de leurs rapports. Mais on a, pour s'éclairer et se former un jugement impartial les témoignages des parties adverses, je veux dire des Acadiens et des missionnaires. Ces témoignages donnent une tout autre idée du régime qu'ils subissaient. Il faut que les Acadiens aient eu à souffrir de bien criantes injustices pour avoir été obligés, à plusieurs reprises, d'aller porter leurs plaintes et implorer protection jusqu'au pied du trône de France. Une de ces requêtes, ouverte des signatures des habitants de Port-Royal, représente au roi Louis XV qu'ils sont en proie à une véritable persécution religieuse de la part du gouverneur Armstrong.

verneur-Général de la Province de Sa Majesté la Nouvelle-Écosse ou l'Acadie, a promis aux habitants des Mines et autres rivières qui en dépendent qu'il les exempte du fait des armes et de la guerre contre les François et les Sauvages, et que les dits habitants se sont engagés uniquement et ont promis de jamais prendre les armes dans le fait de la guerre contre le Royaume d'Angleterre et Son Gouvernement. Le présent certificat fait et donné et signé par Nous cy-nommés, le 25 Avril 1730, pour être mis entre les mains des habitants et leur valoir et servir partout où besoin sera ou que de raison en est."

(Signé)

Debourg,
Bellchumeur,
Collationné le 25 avril.

Archives des affaires étrangères, Paris.

De La Gaudalis, Curé.
Noël Noiville,
Prêtre et Missionnaire.

“ Nous supplions, disent-ils, très-humblement Votre Grande Majesté de nous permettre de représenter la triste situation où nous sommes réduits, déclarant véritablement que dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste d'Annapolis-Royale, en la Nouvelle-Ecosse ou Acadie : Que le 29 mai (nouveau style) de l'année 1736, contrairement aux articles du traité de paix fait à Utrecht, et contrairement à toutes les promesses à nous faites, quand nous avons prêté le serment de fidélité à Sa Majesté Britannique le roi George II, le gouverneur Laurent Armstrong a fait défense à MM. de Saint-Poncy et Chauvieux, nos deux prêtres missionnaires aussi dignes que nous en ayons jamais eus, a fait défense, disons-nous, de dire la sainte messe, entrer dans l'église, entendre nos confessions, nous administrer les autres sacrements et faire aucune de leurs fonctions ecclésiastiques. Mis aux arrêts et obligés de partir, les dits missionnaires, sans que le gouverneur, ni autres personnes qu'il a pu faire tomber dans son avis, aient pu nous faire connaître, ni qu'ils puissent prouver que nos susdits et dignes missionnaires aient d'autres fautes que celles dont ils prétendent les trouver coupables, pour n'avoir pas voulu aller loin de notre paroisse relever un brigantin, ce qui ne regarde en rien nos dignes missionnaires ni leurs fonctions. Le dimanche suivant le dit gouverneur fit assembler les députés et leur fit défense de faire ni dire aucune prière dans la chapelle du haut de la rivière..... Ce sont ces tristes et déplorable conjonctures où nous sommes *chaque jour* exposés au sujet de notre religion, article qui nous touche de plus près, qui nous oblige d'implorer, avec la dernière soumission, Sa Majesté chrétienne le Roi de France Louis XV pour qu'elle daigne..... faire déterminer et arrêter, d'une manière stable, les conditions auxquelles nos missionnaires pourront se tenir dans la suite, afin que nous ne soyons pas privés de secours spirituels *au moindre caprice* de ceux qui commandent.”¹

Les paisibles Acadiens n'en étaient pas venus à ces énergiques protestations sans avoir été provoqués pendant longtemps et sans avoir longtemps patienté. Un de leurs prêtres, entre autres, l'abbé Gaulin, vieillard vénérable, blanchi dans les missions sauvages, où il n'avait eu souvent, écrivait-il lui-même, pour toute nourriture, que les coquillages de la mer,² l'abbé Gaulin n'avait été arraché de prison, où le tenait Armstrong, et restitué à ses paroissiens les habitants des Mines, que parce que ce gou-

1. Archives de la Marine et des Colonies. Amérique du Nord. Acadie.

2. Archives du Séminaire de Québec.

verneur espérait calmer par là l'irritation de ces habitants, et les amener à prêter serment. ¹

Mais cela n'était rien comparé aux avanies et aux persécutions qu'eut à endurer l'abbé de Breslay, l'un des curés de Port-Royal. Armstrong l'insulta jusque dans l'église, pendant qu'il y remplissait les fonctions sacrées, et fit fouetter des habitants pour les forcer à déposer contre lui. Il fit piller sa maison, rompre ses portes, vendre ses bestiaux, dont il garda le profit pour lui-même. Plusieurs fois il attenta à sa vie. Enfin il l'obligea, par ses violences et ses poursuites, à aller se cacher au fond des bois durant plus de quatorze mois.

L'abbé de Breslay ne vit d'autre moyen de se protéger que de porter ses plaintes en Angleterre, où le gouverneur dut aller en personne se défendre.

L'accusation la plus grave portée contre l'abbé de Breslay était de s'être mêlé des affaires du gouvernement. Mais il y répondit de la manière la plus triomphante en produisant des certificats du général Philipps lui-même et de M. Cosby, président du Conseil de la Nouvelle-Ecosse, attestant que de leur pleine connaissance et de celle des habitants, tant anglais que français, l'abbé de Breslay s'était bien comporté en toute occasion. ²

Certains gouverneurs avant Armstrong avaient voulu forcer les Acadiens à rejeter l'autorité de l'Evêque de Québec de qui ils relevaient, et à violer par là les règles les plus élémentaires de la hiérarchie catholique. ³

J'ai déjà dit ailleurs que quelques-uns de ces gouverneurs avaient même voulu imposer des lois aux missionnaires jusque dans l'administration des sacrements de l'Eglise. Ainsi, par exemple, le gouverneur Mascarène écrivit des lettres de menaces à l'abbé Desenclaves, parce qu'il avait refusé l'absolution à des individus qui refusaient de faire les restitutions auxquelles ils étaient obligés.

Cet abus d'autorité n'est pas le seul qu'on puisse reprocher à Mascarène ; il suffit toutefois pour démontrer que, si ce gouverneur ne se laissa pas entraîner aux excès dont s'était rendu coupable l'énergumène qui l'avait précédé, son administration ne fut cependant pas exempte de graves infractions à la liberté religieuse.

1. Comme trait caractéristique, voici une des aménités d'Armstrong à l'adresse de l'abbé Gaulin : *that old mischievous incendiary Gaulin ! ce vicieux malfaisant incendiaire Gaulin.* — *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, page 69.

2. *Archives de la Marine et des Colonies. Etat présent des missions de l'Acadie.*

3. *Archives de l'Archevêché de Québec.*

Mais ce qui était plus alarmant que tout le reste, et ce qui faisait croire aux Acadiens aussi bien qu'à leurs prêtres que leur foi était en danger, c'étaient les tentatives de perversion faites parmi eux dans la persuasion où étaient les gouvernants que c'était le seul moyen d'en faire de *bons sujets*. (*Sic.*)

“ Les Anglais, dit le mémoire déjà cité, ont une application particulière pour les séduire par leurs discours et leurs conversations, par des écrits imprimés ou manuscrits qu'ils répandent parmi eux ou qu'ils leur prêtent à lire, par des objections continuelles qu'ils leur font sur la religion. Les missionnaires eux-mêmes sont quelquefois attaqués par les ministres, soit en disputes verbales ou par des écrits.

“ Ce n'est pas tout, ils emploient même contre eux en haine de la religion les vexations et les persécutions.”¹

Telle était la situation des Acadiens au point de vue religieux. Et pourtant le libre exercice du culte catholique leur avait été garanti par les traités; pourtant les gouverneurs avaient engagé leur parole, à maintes reprises, qu'ils respecteraient cette garantie.

Jetons maintenant un coup d'œil en arrière et voyons ce qui ressort des faits que nous venons de raconter.

Il est établi et prouvé, par des témoignages aussi nombreux qu'irrécusables, que le traité d'Utrecht a été ouvertement violé, et que la lettre de la reine Anne n'a jamais été exécutée, et cela uniquement par la faute et la mauvaise volonté bien arrêtée des gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse.

Il est clairement prouvé que le général Nicholson a empêché, par tous les moyens possibles, les Acadiens d'évacuer la province, malgré leur volonté bien formelle et leurs protestations écrites et signées par tous les chefs de famille, en présence des représentants de la France; que le même général Nicholson, dans le but de retenir les Acadiens, les a empêchés de vendre leurs terres et d'emporter leurs effets; qu'il a fait saisir les embarcations qu'ils avaient construites; qu'il a interdit l'entrée des ports aux navires français destinés à apporter les agrès demandés par les Acadiens; que même ce gouverneur a été jusqu'à défendre à ceux-ci d'en faire venir de Boston.

1. *Archives de la Marine et des Colonies. Etat présent des Missions de l'Acadie.*

Je ne veux pas répéter ici les autres faits du même genre que j'ai rapportés dans un *Pèlerinage au Pays d'Évangéline*. Je rappellerai seulement le système inventé par Shirley, gouverneur du Massachusetts, pour pervertir les Acadiens au moyen d'écoles anglaises, ou de primes en argent ou autres, accordées pour chaque apostasie.

Il est prouvé non moins clairement que les successeurs de Nicholson, Vetch, Caulfield, Doucet, Philipps durant sa première administration, Armstrong, et Philipps durant sa seconde administration, ont également empêché obstinément et sans interruption les Acadiens de quitter la Nouvelle-Ecosse, en leur défendant de vendre leurs terres et d'emporter leurs effets.

Il est également prouvé, par les promesses écrites du gouverneur Armstrong, approuvées par son conseil, promesses réitérées par le général Philipps, que les Acadiens n'ont prêté serment de fidélité au roi d'Angleterre qu'à la condition de ne point prendre les armes en cas de guerre.

Enfin, il est encore prouvé par des témoignages aussi nombreux qu'irrécusables, que les gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse ont attenté à la liberté religieuse promise aux Acadiens, et cela par des violations et des outrages capables d'exciter à la révolte les populations les plus douces et les plus paisibles.

Et, en retour de ces outrages et de ces violations, qu'ont fait les Acadiens ? Quelle a été leur conduite après trente ans de ce régime ? Quand la guerre entre la France et l'Angleterre leur fournit une belle occasion de se venger de leurs perfides maîtres (1744-48), n'auraient-ils pas eu le droit de se révolter contre eux et de secouer leur joug ? N'auraient-ils pas dû leur dire : " Depuis que vous avez mis le pied dans notre pays vous nous avez toujours trompés ; vous nous tromperez encore. C'est vous-même qui, par vos continuels manques de parole, nous avez déliés de la nôtre ? "

Est-ce là ce que firent les Acadiens ? Je laisse répondre pour eux leur propre gouverneur : " C'est au refus des habitants français de prendre les armes contre nous, écrivait Mascarène, que nous devons la conservation de la Nouvelle-Ecosse. " ¹

V

Il resterait maintenant à montrer comment les Acadiens en furent récompensés. Mais cela m'entraînerait au-delà des limites d'un article de revue. Je me contenterai de révéler deux actes de tromperie, dignes pendants de ceux que je viens de raconter, qui eurent lieu peu de temps avant la déportation des Acadiens et qui en furent les préparatifs. Je m'abstiendrai de qualifier ces actes, qu'on est parvenu à cacher sous le voile de l'oubli. Je les

1. " To...the French inhabitants refusing to take up arms against us, we owe our safety. " — *Archives de la Nouvelle-Ecosse. Lettre de Mascarène, décembre 1744, pp. 147, 148.*

laisserai stigmatiser par un écrivain anglais et protestant, le Dr Andrew Brown, qui a vécu dans la Nouvelle-Ecosse à la fin du siècle dernier, où il a été en relations directes avec plusieurs des auteurs et des victimes de la déportation, qu'il a interrogés spécialement pour écrire son *Histoire de la Nouvelle-Ecosse*, restée manuscrite.

Le premier de ces actes fut un guet-apens tendu aux Acadiens pour leur arracher toutes leurs armes et leurs munitions. Cet attentat eut lieu au mois de juin 1755, c'est-à-dire sept ans seulement après la guerre durant laquelle les Acadiens s'étaient montrés si loyaux, et avaient empêché, par leur neutralité, les Français de reconquérir la Nouvelle-Ecosse. Dans l'intervalle la physionomie de cette province avait changé. Les griffes du lion britannique s'étaient singulièrement allongées. Le temps était passé où les petits gouverneurs de Port-Royal, avec une poignée de soldats, se lamentaient, derrière ses murs éboulés, de ne pouvoir réduire les Acadiens. La ville d'Halifax avait été fondée et fortifiée; des forts avaient été élevés en différents endroits de la péninsule, principalement le fort Lawrence sur l'isthme, en face de Beauséjour, et le fort Édouard à Pigiquit. Toutes ces nouvelles places étaient bien munies de soldats.

Dès ce moment, les Acadiens avaient senti leurs chaînes se resserrer et s'appesantir. Malgré les promesses solennelles d'Armstrong et de Philipps, le gouverneur Cornwallis avait voulu exiger des habitants français un serment *sans réserve*, c'est-à-dire qui les obligeait à prendre les armes contre leurs propres compatriotes. Qu'on se rappelle les paroles d'Armstrong: " Mes amis, vous n'avez aucune raison de craindre qu'on vous force à prendre les armes; car les lois de la Grande-Bretagne interdisent à tous catholiques romains de servir dans les armées anglaises. D'ailleurs, le roi d'Angleterre a tant de sujets protestants à pourvoir de cet honneur, que tout ce qu'il demande de vous, c'est que vous soyez de fidèles sujets."

La volte-face ne pouvait être plus évidente; mais qu'importaient les contradictions? On se sentait assez fort pour changer de discours.

Malgré que la guerre ne fût pas encore déclarée entre la France et l'Angleterre, le fort français de Beauséjour était assiégé par Monckton. Un bon nombre d'Acadiens avaient commis le grand crime de fuir devant l'orage qui allait fondre sur leurs têtes; ce fut dans ces circonstances que le second successeur de Cornwallis, Charles Lawrence, de triste mémoire, inventa la ténébreuse combinaison qu'on va voir, dans le but d'enlever

toute espèce d'armes et de munitions aux Acadiens restés sous sa main.

La première précaution prise fut de feindre un grand parti de plaisir, une excursion de pêche (a fishing frolic), afin de ne pas éveiller les soupçons des habitants. Un détachement d'une cinquantaine d'hommes envoyés d'Halifax était venu prêter main-forte à la garnison du fort Edouard. Au jour fixé, des piquets de soldats furent postés à la tête des chemins par où les Acadiens auraient pu s'échapper. Les troupes furent divisées par escouades et mises en marche vers chaque village, de manière à n'y arriver qu'à la chute du jour. Au lieu de faire camper les soldats dans les granges, comme cela se faisait ordinairement, les officiers avaient ordre de les distribuer deux par deux dans les maisons. De même qu'à la fameuse tragédie de Glencoe, les soldats, mis dans les secrets de la conspiration, devaient s'amuser, boire et manger en amis avec la famille durant la soirée, et se coucher ensuite tranquillement. Mais au coup de minuit (*at the hour of twelve in the dead of night*), ils devaient se lever en sursaut et s'emparer de toutes les armes et munitions qu'ils pourraient saisir.

Le coup réussit à merveille, comme on devait s'y attendre avec un monde aussi honnête et aussi peu défiant qu'étaient les Acadiens. Deux jours après, quatre cents fusils, une grande quantité de cornes à poudre et de munitions, étaient réunis et entassés dans une goélette ancrée à ce dessein dans la rivière Piquit, et remontés de là au fort Edouard où ils furent mis en sûreté.

Il ne manquait à cet exploit qu'un dernier outrage (*a new outrage*), dit le Dr Brown. Lawrence ne faillit pas à la tâche. ¹ Il lança une proclamation ordonnant à tous ceux qui possédaient

1. C'est sur Lawrence, avant tout autre, que pèse la responsabilité de la déportation des Acadiens. On a un portrait de son caractère, fait de première main par ses propres compatriotes les colons d'Halifax. C'est une de ces pièces qu'on ne s'est pas empressé de livrer au grand jour. Elle va nous apprendre comment cet individu de bas étage, d'abord simple apprenti peintre en bâtiment, était parvenu jusqu'au grade de gouverneur de la Nouvelle-Ecosse; comment, dans ce haut poste, il avait gardé son caractère de parvenu; quelle espèce de tyrannie il faisait peser sur ses concitoyens; à quel genre de corruption il se livrait; par quelles fraudes il avait accaparé à son propre profit, et au profit de ses favoris, les dépouilles des malheureux Acadiens, entre autres plus de quatre mille cinq cents têtes de bétail, dans la seule paroisse de Piquit. Ce fait n'a rien de surprenant pour ceux qui savent que le jour même où ce gouverneur faisait annoncer aux Acadiens que leurs biens étaient confisqués par la couronne, il faisait saisir et emmener à Halifax leurs plus beaux chevaux pour servir à son propre usage.

Voir *Lawrence's character*: DOCUMENTS INÉDITS, No XXXIV, p. 142.

encore des armes de venir les apporter sans délai au fort Edouard, sous peine d'être traités comme félons et rebelles, s'ils étaient découverts.

Les Acadiens n'auraient-ils pas été des lâches, indignes de sympathie et de commisération, s'ils n'avaient pas ressenti de tels affronts ? Ils en furent révoltés, et protestèrent en hommes de cœur, forts de leur innocence et de leurs droits. Croira-t-on qu'à Halifax on trouva le moyen de tourner en accusation contre eux l'expression de leur noble et juste indignation ? Cela devait être, au reste ; ceux qui avaient conçu et exécuté le coup étaient incapables de sentiments élevés. Je laisse parler un des auteurs de ce honteux méfait, qui s'en est fait l'apologiste.

“ Les Français-Neutres, se croyant fort lésés, écrivirent une très impudente lettre au Gouverneur et au Conseil, prétendant que, puisque le gouvernement continuait à leur accorder les privilèges de sujets anglais, personne n'avait le droit ni le pouvoir de les en priver ; qu'ils se comporteraient comme de fidèles sujets neutres de Sa Majesté. Cette lettre était signée par tous les députés de cette partie de la province et par la plupart des habitants, en particulier par tous les principaux chefs, et l'on vit paraître, dans la contenance de chacun des Français-Neutres, un air de ressentiment accompagné de menaces qui indiquaient leur esprit de rébellion.”¹

Le second acte qui me reste à raconter est encore plus ignoble que le premier. La pièce importante qui le révèle a été trouvée par le Dr Brown lui-même dans les papiers du Conseil d'Halifax. Ce dernier fait nous met en présence du dilemme suivant : Ou bien cette pièce a été enlevée de ces archives, ou elle y est encore. Si elle a disparu, Haliburton a raison. Si, au contraire, elle s'y trouve, elle a été bien cachée, et la honte a dû y être pour quelque chose, car le contenu de cette pièce dépasse les limites de l'odieux, et indique, dans la société où elle a été conçue, une absence de sens moral qui renverse l'imagination. On y apprend, dans les plus minutieux détails, toutes les secrètes machinations, tous les plans divers, ourdis par les plus hauts personnages d'Halifax, dans le but d'arriver à tromper et à surprendre les Acadiens en masse, de leur mettre la main dessus, afin de les déporter, comme en définitive on n'y a que trop bien réussi. Que la responsabilité de tout cela retombe sur les membres du Conseil

1. *Mss. Brit. Dr. A. Brown's MSS. Papers relating to Nova Scotia, 1749-1790. Add. MSS. No 19073, fol. 121.* Cette pièce est reproduite dans les DOCUMENTS INÉDITS, p. 138.

à la tête duquel était le gouverneur, le fait que cette pièce a eu sa place dans leurs archives en est la preuve. Et n'allons pas croire que la méditation et l'élucubration de cette salle besogne aient été livrées à quelque individu taré : non, elle a été confiée par le Conseil même à un juge, au juge Morris d'Halifax, lequel, par parenthèse, était natif de la Nouvelle-Angleterre. Ce malheureux était loin de soupçonner, quand il se livrait à cette tâche dans le secret de son cabinet, qu'il se clouait lui-même, avec ses complices, au pilori de l'histoire. Il y est aujourd'hui et il y restera. L'histoire a de ces tardives vengeances.

Du moment que la prise du fort de Beauséjour, seul point d'appui des Français sur cette frontière, eut rendu possible l'expulsion des Acadiens et que leur désarmement en eut enlevé un des plus grands obstacles, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse s'occupa activement de mettre ce projet à exécution. Le juge Morris étant considéré comme une des personnes les plus au fait du pays acadien et de ses habitants, ce fut sur lui que le Conseil jeta les yeux pour en obtenir d'exactes informations et l'exposé des divers plans à suivre. Celui-ci s'acquitta de sa tâche avec une ponctualité et une précision dignes d'une meilleure cause.

Il faut lire attentivement tout son rapport pour avoir une juste idée de l'œuvre et de l'homme, pour être en mesure de les apprécier, je veux dire de les mépriser l'un et l'autre autant qu'ils le méritent.

Morris commence son travail par une étude géographique des plus minutieuses.¹ Il décrit chaque paroisse, et, dans chaque paroisse, chaque village et même chaque petit groupe de maisons, qu'il compte une à une. Il marque leurs positions, soit au bord de la mer, soit près des rivières, ou dans l'intérieur des terres. Il signale toutes les voies de communication, tant par eau que par terre, que peuvent suivre les Acadiens pour s'évader, et les moyens de les arrêter. Il n'omet ni une patrouille pour garder une route, ni un vaisseau pour fermer une passe. Tout cela avec une sagacité féline qui rappelle absolument le chat guettant la souris. Mais où le bon juge se surpasse lui-même, c'est dans

1. Cette description a été publiée dans un des rapports de la Société Historique de la Nouvelle-Ecosse, d'après les manuscrits du Dr Brown, (*Collections of Nova Scotia Historical Society*, vol. II, p. 158); mais cette Société a agi, relativement à cette pièce, absolument comme le compilateur des *Archives de la Nouvelle-Ecosse*, c'est-à-dire qu'elle l'a tronquée et qu'elle a laissé dans l'ombre tout ce qu'il y a de compromettant. On la trouvera reproduite en entier dans les DOCUMENTS INÉDITS du *Canada-Français*, p. 130, No XXXII.

la variété des pièges et des mensonges qu'il invente pour surprendre et saisir les pauvres Acadiens. Il faudrait, par exemple, tâcher de répandre d'avance parmi eux le bruit qu'on veut les transporter, non pas en exil, mais au Canada. Une fois sous cette fausse impression, ils se rendront plus volontiers. Si on pouvait les persuader de se livrer d'eux-mêmes, mais cela n'est guère praticable. Il y a bien les dimanches durant lesquels ils se réunissent tous à l'église, où on pourrait peut-être les cerner et les arrêter. Il y a aussi la nuit qui a si bien servi pour les désarmer : si on les surprenait dans leurs lits ; mais ils sont tellement éparpillés qu'on y réussirait difficilement. Enfin le juge a touché du doigt le vrai moyen, celui qui a été adopté en dernier ressort : c'est d'envoyer aux Mines un fort détachement qui les fasse prisonniers après les avoir convoqués en assemblée.

On connaît le bostonnais qui commanda ce détachement : ce fut Winslow, lequel continua à son tour à mentir, mais cette fois ouvertement. ¹ Dès son arrivée, il commença à répandre le

1. On voit que l'invention et l'exécution du plan destiné à tromper et à saisir les Acadiens pour les déporter, sont dues particulièrement à deux Anglo-Américains, Morris et Winslow. Ce fut leur concours efficace et celui des soldats de la Nouvelle-Angleterre qui permirent au gouvernement d'Halifax de satisfaire la convoitise de leurs compatriotes à l'égard des terres des Acadiens. Cette convoitise datait d'un demi-siècle ; elle avait été l'un des motifs qui avaient engagé, en 1710, les provinciaux de la Nouvelle-Angleterre à s'enrôler dans l'expédition de Nicholson.—*Collections of Nova Scotia Historical Society*, vol. IV, p. 22.

On a voulu nier cette convoitise ; mais en voici des preuves qu'on aura peine à révoquer en doute. Elles sont officielles, et émanent du gouverneur Lawrence lui-même. Dans une proclamation datée du 11 janvier 1759, il dit :

“Whereas since ye issuing of ye proclamatⁿ dated ye 12th of Octr 1758, relative to ye settle^mt of ye vacated lands in ths prov^e. I have been informed by Tho^s Hancock Esqr., Agent for ye affairs of Nova Scotia at Boston, that *sundry applicat^{ns}* have been made to him in conseq^e thereof, by persons desirous of settling on ye sd lands.....”—*British Museum.—Papers of Dr Andrew Brown designed for a History of Nova Scotia. Add. MSS.* 19,075, fol. 287.

Dans un autre acte officiel, le même Lawrence ajoute : “.Whereas, since the removal of the said French inhabitants, His Excellency the governor, in order to make an effectual settlement in the province, and to strengthen the same, has been pleased to make grants of townships to many substantial and industrious farmers, Protestants, His Majesty's subjects of the neighbouring colonies. . . . *daily applying for grants of Townships. . . .*” —*British Museum.—Add. MSS.* 19,073, fol. 64, v.

La compagnie Hancock, de Boston, avait été celle qui, à la demande de Lawrence, avait fourni les navires sur lesquels avaient été déportés les exilés acadiens. C'était cette même compagnie à laquelle les *New Englanders* faisaient des demandes fréquentes (*sundry applications*), afin d'obtenir d'être mis en possession par le gouverneur Lawrence des terres laissées vacantes par les Acadiens. D'autres *neighbouring colonists* faisaient directement, dans

faux bruit qu'il venait simplement passer l'hiver à la Grand-Prée. C'est aussi à lui qu'est due la fameuse proclamation aux Acadiens qu'il osa attribuer faussement, comme toujours, au roi d'Angleterre, infligeant ainsi à ce monarque la responsabilité d'un crime auquel, grâce à Dieu, il n'avait pas songé.¹

Il est à noter qu'au milieu de toutes les infernales combinaisons du juge Morris, il n'est pas fait la moindre allusion au serment sans réserve dont on faisait tant de bruit en ce moment-là même. Peu importait évidemment que les Acadiens prêtassent oui ou non ce serment : ils étaient voués quand même à la déportation, *They are at all adventures to be rooted out*. Ce sont les propres paroles du juge Morris.

Le serment n'était qu'une raison apparente destinée à servir de prétexte pour colorer la condamnation qu'on était décidé à prononcer.

le même but, des demandes quotidiennes (*daily*) à Lawrence lui-même. Que veut-on de plus ?

Et de qui descendent ceux qui possèdent aujourd'hui les anciennes paroisses acadiennes ? A peine quelques mois s'étaient-ils écoulés depuis la prise de Québec, qu'une flotte composée de vingt-deux navires chargés de *New-Englanders*, convoyée par un *Sloop* armé de seize canons, aborda aux rivages acadiens et vint en prendre possession.

1. Ce fait ressort clairement de la dépêche du Secrétaire d'Etat, sir Thomas Robinson, au gouverneur Lawrence, en date du 13 août 1755. Loin de consentir à la déportation des Acadiens, que lui insinuaient vaguement Lawrence, Sir Thomas lui ordonna absolument le contraire. Aussi, après avoir transcrit cette dépêche, le Dr Brown ajoute-t-il : *This important: Government at least innocent.*

Et un peu plus loin :

"The Board of Trade extremely guarded—no blame imputable to them on the subject.

"The Board of Trade and Plantations in their dispatch, in answer to governor Lawrence, take no notice of his proposal of removing the French inhabitants. They industriously avoid it.—*British Museum. Brown's MSS.*—*Add.* 19,073, fol. 42 et 43.

Voir la dépêche de Sir Thomas Robinson, citée et commentée au long dans *Un Pèlerinage au pays d'Évangéline*, pages 92 et suivantes.

Pourquoi le Dr Brown attachait-il tant d'importance à disculper le gouvernement anglais de toute participation à l'exil des Acadiens ? C'est qu'il connaissait toute l'étendue de ce crime et les circonstances odieuses qui l'avaient accompagné.

"I can take upon me, dit-il, from a painful examination of the whole matter, to assert that Raynal neither knew nor suspected the tenth part of the distress of the Acadians—and that, excepting the massacre of St Bartholomew, I know of no act equally reprehensible as the Acadian removal that can be laid to the charge of the French nation. In their Colonies nothing was ever done, that at all approaches to it in cruelty and atrociousness."

"Saturday Aug. 13th, 1791."

Je laisse maintenant le Dr Brown flétrir lui-même la hideuse pièce que je viens d'analyser, et juger le juge Morris :

“ Il a écrit, dit-il, ce rapport, en conséquence, paraît-il, de la demande du Conseil. Il est peu honorable à son cœur, car il est rempli de stratagèmes injustifiables, de cruels avis et de conseils barbares. ” (*He wrote this report..... little honourable to his heart, as it is replete with unjustifiable stratagem, cruel advice, and barbarous council.*)¹

J'aime à croire que les historiens qui ont cherché à justifier la déportation des Acadiens n'avaient pas en mains toutes les pièces du procès que nous possédons aujourd'hui ; mais je dois dire, à mon grand regret, que celui qui en a fait le récit le plus retentissant, en avait sous les yeux la copie complète, pendant qu'il écrivait.² Comment en douter, puisque lui-même l'a proclamé ? Il n'y a qu'une triste réflexion à faire : c'est que des livres composés dans un pareil esprit sont fatalement condamnés à disparaître avec les préjugés qui les ont inspirés.

L'historien américain a voulu laver à tout prix ses compatriotes de la tache que l'Histoire leur avait infligée ; mais il n'a réussi qu'à l'agrandir. Il n'est pas de pire faute que celle de vouloir excuser ce qui n'est pas excusable.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

1. *Dr Brown's MSS. Add. MSS.*, 19,072 fol. 30.—Voir Doc. INÉDITS, p. 137. Note 5.

2. Parkman, *Montcalm and Wolfe*. Avec la masse de preuves, de pièces authentiques que l'on connaît, comment M. Parkman a-t-il pu se fermer les yeux au point d'écrire ceci, par exemple :

“ *Very few (of the Acadians) availed themselves of this right (of removing with their effects). Un très petit nombre d'Acadiens se prévalurent du droit d'émigrer avec leurs effets.* Comme si Nicholson, Vetch, Caulfield, Doucet, Philipps, Armstrong, avaient laissé un seul jour ces malheureux libres de se prévaloir de leur droit !

BREVIS VITA

Mon regard éperdu sondait la mer sans borne,
Et là, seul, je songeais, l'esprit rêveur et morne
A la vie éphémère, à nos jours qui s'en vont
Plus vite que les eaux du fleuve vagabond.
Le flot pousse le flot ; et de même les hommes,
Passant sur cette terre ainsi que des fantômes,
Tombent pour faire place à ceux du lendemain.
Mobile est l'océan : ainsi le genre humain.
Les générations se succèdent, s'entassent
Sans repos d'un moment, comme les flots qui passent.
Mais ces derniers du moins n'ont-ils pas leur reflux ?
Vers leur source nos jours ne nous ramènent plus.
Toujours mûr est l'épi, la moisson toujours prête
Pour le Temps sans pitié, faucheur que rien n'arrête ;
Et comme on voit la plaine onduler sous les vents,
Son souffle cloue au sol la tourbe des vivants.
La poussière des morts couvre la terre entière
Et ce globe n'est plus qu'un vaste cimetière.
Cherchez la forêt vierge où l'on ne trouve pas
Les vestiges de l'homme et l'œuvre du trépas !
Ossuaire sans fin, les cimes et les plaines
Sont, du nord au midi, d'ossements toutes pleines ;
Et sur tout cet humus entassé par le Temps,
Se croyant immortels, les humains haletants
Pour les siècles futurs élèvent leurs demeures,
Quand la mort sans merci leur dispute les heures !

ADOLPHE POISSON.

SAINTE-ANNE D'AURAY

ET SES ENVIRONS

I

EN ROUTE

La saison des pèlerinages à Sainte-Anne de Beupré est ouverte; et, cette année comme les années passées, la petite mais très ancienne paroisse canadienne va voir accourir des milliers et des milliers de fervents, attirés par leur dévotion à la patronne des vieux Bretons.

Ces touchantes réunions, ces rendez-vous pieux, sont plus que traditionnels chez nous: ils ont leur origine au berceau même de notre race. Sainte-Anne de Beupré est — tout le monde le sait — fille de Sainte-Anne d'Auray. Notre humble sanctuaire, où se sont accomplis tant de faits miraculeux, où de si étonnantes guérisons s'opèrent, chaque saison, sous les yeux d'une foule émerveillée, est en quelque sorte une succursale de la basilique du Morbihan, où d'innombrables pèlerins viennent, de centaines de lieues à la ronde, attester si souvent et avec tant d'éclat la piété toujours renaissante de notre mère patrie.

Cette dévotion à sainte Anne — dévotion légendaire au Canada depuis les commencements de la colonie — me semble un argument de plus à l'appui de la conviction que je me suis faite en visitant ces différentes parties de la France: que, malgré l'opinion contraire entretenue par la plupart de nos historiens, nous sommes beaucoup plus bretons que normands.

Notre clergé, nos religieuses venaient de Normandie; et la chose est assez naturelle, le pays ayant, pour les fins du culte, relevé de l'évêché de Rouen, jusqu'à l'érection du siège épiscopal de Québec. Nos familles nobles sont aussi, pour la grande partie, normandes; leurs noms en général l'indiquent. C'est le contraire pour nos noms bourgeois et roturiers; nulle part en Normandie on les rencontre aussi fréquemment que dans la Bretagne nantaise. Là, ils apparaissent sur toutes les enseignes, ou les découvrent dans tous les actes notariés. Quant à nos expressions populaires, elles y pullulent. On vous dira, par

exemple : “ *Espérez, je vais aller qu’ri’ les sicaux pour tirer les vaches.* ” J’y ai retrouvé la *caline*, le *ber*, les *bourriers*, les *mollières*. J’y ai vu des gens qui avaient *de quoi* à ne savoir éou le mettre. Le paysan breton ignore le verbe *pleuvoir* ; il dit comme nos campagnards : il *mouille*. Chez lui, une nature renfrognée est un *caractère seul* ; — *comme ceci* se transforme en *de même*. Et, chose qui m’a surpris plus que tout le reste, *de même et de même*, locution que je croyais d’origine bien canadienne pourtant, est bretonne comme les marins de Jacques Cartier. Ainsi, les mêmes noms, le même langage, les mêmes légendes, les mêmes coutumes, une parenté frappante dans les physionomies, le même patron populaire : saint Jean, la même dévotion traditionnelle à la “ bonne sainte Anne ” ; je n’en ai pas demandé plus pour me fixer ; je me crois breton, bien breton, très breton. Et, avec l’entêtement du Breton, je n’en démordrai pas sans résistance.

Mais laissons là cette question de nos origines, qui ne vient ici qu’incidemment. Je voulais vous parler, lecteurs, de Sainte-Anne d’Auray, de sa basilique, de ses légendes, et des intéressantes localités qui l’entourent. Nous ferons mieux : voici le 25 juillet, veille du grand *Pardon* ; un triduum extraordinaire se prépare sous les auspices de l’archevêque de Paris ; nous sommes à Nantes ; montons en chemin de fer, et en route pour la vraie Bretagne bretonnante ! Vous allez voir quel charmant voyage nous allons faire, vous par l’imagination, moi par le souvenir.

Tandis que le train file vers la campagne, penchez-vous à la portière. Quels sont, dites-vous, ces vastes bâtiments alignés le long des quais, et dont l’architecture lourde et massive rappelle vaguement le profil du marché Champlain de Québec ? Ce sont les prisons. Ne vous vient-il pas à l’esprit cette vieille ballade de nos pères :

Dans les prisons de Nantes
Lui a-t-un prisonnier,
Gai faluron falurette !
Lui a-t-un prisonnier,
Gai faluron dondé !

Oui, mais après ce naïf refrain du temps jadis, c’est une pensée plus sombre qui étroit le cœur. Là, derrière ces murs mornes et froids, se sont déroulées les scènes peut-être les plus poignantes de la Révolution française ; et le nom de l’infâme Carrier vous vient involontairement aux lèvres. Les condamnations

aveugles, les exécutions, les massacres, les noyades, ce que le monstre nommait les *mariages républicains*, enfin mille cruautés inouïes, sans compter la sauvagerie des représailles, toutes ces pages sanglantes de l'histoire viennent flotter devant vos yeux avec des miroitements sinistres ; et vous ne pouvez regarder sans un froid dans le dos les flots calmes du fleuve où s'allaient engloutir, en pleine nuit, avec des milliers de victimes étouffées dans leurs flancs, ces infernales machines qu'on appelait les bateaux à soupape. Sur les hauteurs de la rive gauche, à une ou deux lieues d'ici, il y a le Château-d'Eau — un vaste et luxueux édifice — où il s'est passé tant d'horreurs qu'on ne peut plus trouver personne pour l'habiter. Mais assez sur ce triste sujet.

Ici, saluons ! c'est la statue de "sainte Anne bénissant la Loire," du haut d'un escarpement au flanc duquel s'étage un monumental escalier. Une apparition seulement, qui fuit derrière nous, avec le fouillis des mâts et la silhouette des clochers. Toute la ville s'éloigne aussi, et se fond peu à peu à l'horizon dans la fumée des usines et des bateaux à vapeur qui sillonnent le port.

Voici Indret, l'un des grands ateliers de l'Etat.

Presque en face, c'est la Basse-Indre, où fut construit le fameux vaisseau *La Méduse*, dont le naufrage célèbre fournit à Géricault méconnu le sujet d'un immortal chef-d'œuvre.

Ce beau clocher, là-bas, c'est celui du Pellerin, — calme petit bourg où, voyageur attardé, j'ai passé deux mois et demi partagés entre les fatigues d'un labeur ardu et les charmes d'une hospitalité dont le souvenir me sera toujours cher. Si vous regardez bien, du même côté, plus loin, vous apercevrez peut-être l'arête d'une grande tour isolée, émergeant par moments des hautes futaies, avec des nuées de corbeaux. C'est la tour de Buzay, — le dernier reste d'un monastère de génovésains fameux dans la contrée. Ces paresseux de moines ont laissé là des travaux gigantesques. Ces fainéants ont creusé, entre le lac de Grand-Lieu et la Loire, à une époque où l'on ne parlait guère de ces choses pourtant, un canal qui fait encore l'admiration des ingénieurs.

Mais passons, — non sans jeter toutefois un coup d'œil vers ces collines lointaines qui s'estompent dans les reculements de la perspective. C'est le pays de Retz. Vous connaissez l'opérette de *Barbe-Bleue*, ou tout au moins vous vous souvenez du conte de Perrault qui porte ce titre. Eh bien, Barbe-Bleue n'est pas du tout ce qu'un vain peuple pense, un héros d'imagination. Il a bien et sûrement existé en chair et en os. Il s'appelait de son

vrai nom Gille de Retz, et portait les insignes de maréchal de France. Il fut exécuté à Nantes, le 26 octobre 1440, pour des horreurs innommables, auprès desquelles ce qu'on lui reproche dans les histoires de la veillée n'est que de la saint-jean. Ce pays de Retz constituait ses immenses domaines.

— Savenay ! crie une voix à la portière.

Des souvenirs plus modernes ici, sinon moins terribles. Cette petite ville a bien peu d'importance par elle-même, mais son nom tient une large place dans le récit des luttes fratricides qui ensanglantèrent la France, à la fin du siècle dernier. Ici, l'armée vendéenne, commandée par Fleuriot et Bernard de Marigny, fut écrasée par Marceau, Kléber et Westermann, le 15 novembre 1793. Les royalistes échappés aux désastres du Mans, n'ayant pu retraverser la Loire à Ancenis, avaient fait le tour de Nantes, et se trouvaient acculés dans le triangle formé par l'océan, la Loire et la Villaine, où il n'y avait plus ni bateaux ni ponts. Le carnage fut effroyable. Les Vendéens combattirent avec la fureur du désespoir ; mais ils furent presque anéantis. Il n'en échappa que douze à quinze cents, qui eurent la vie sauve en déposant leurs armes, et en criant : *Vive la nation !* La journée fut décisive. Après cette défaite, les royalistes, tout en continuant la guerre de partisans, durent renoncer à tenir la campagne.

Mais je vous attarde en route. Un ou deux souvenirs encore, et je ne vous dis plus rien, que nous n'ayions aperçu, dans quelques heures, rayonner au soleil la belle statue — de sainte Anne toujours — qui surmonte la gare où nous devons descendre de wagon.

En attendant, voici Saint-Gildas-des-Bois. Vieille abbaye pittoresquement encadrée, fondée, il y a plus de huit cent cinquante ans, par Simon de la Roche-Bernard. L'église qui en reste est classée parmi les monuments historiques de France ; c'est-à-dire qu'il est défendu aux vandales, — il y en a partout, — d'y porter la main.

Ce nom de Saint-Gildas me fait songer que, si nous descendions un peu du côté de la mer, nous trouverions Saint-Gildas-de-Rhuis, célèbre par son monastère, qui fut quelque temps gouverné par Abailard. Le fameux philosophe et théologien scolastique n'y fut guère heureux, si l'on en juge par l'extrait suivant d'une de ses lettres à Héloïse :

“ J'habite, disait-il, un pays barbare dont la langue m'est inconnue et en horreur (le celte) ; je n'ai de commerce qu'avec des peuples féroces ; mes promenades sont les bords inaccessibles d'une mer agitée ; mes moines n'ont d'autre règle que de

n'en point avoir. Je voudrais que vous vissiez ma maison, vous ne la prendriez jamais pour une abbaye : les portes ne sont ornées que de pieds de biches, de loups, d'ours et de sangliers, des dépouilles hideuses des hiboux ; je crois à tout moment voir sur ma tête un glaive suspendu."

L'église de Saint-Gildas-de-Rhuis, classée elle aussi parmi les monuments historiques, est très intéressante à visiter. On y voit en particulier le tombeau du saint.

Encore quelques lieues à toute vapeur, et nous arrivons à Vannes.

Vannes ! — pas une belle ville dans le sens moderne du mot, non ; mais pour une vieille ville, oui. Songeons-y, c'était la capitale des Venètes, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Jules César en fit la conquête cinquante-sept ans avant Jésus-Christ. Si Vannes eût progressé comme Chicago, cette petite ville, dont la population ne s'élève pas à douze mille habitants, aurait enveloppé le globe. Très curieuse du reste. Avec ses maisons gothiques aux fenêtres maillées de plomb, ses étages en encorbellement, ses pignons aigus s'avancant les uns vers les autres comme pour se cogner le front au-dessus des ruelles étroites et sombres, ses façades croisillées, enchevêtrées, losangées de poutres et de poutrelles où courent les sculptures les plus bizarres, c'est le moyen âge qui revit là, comme sur une toile de décor.

Guère de respect pour les choses historiques cependant, messieurs les Vannois : le fameux château de LaMotte, qui fut longtemps la résidence des ducs de Bretagne, a été transformé en hôtel ; et les banquettes d'un théâtre ont envahi la salle où les États signèrent, en 1532, en présence de François I^{er}, l'acte d'union définitive et irrévocable entre la Bretagne et la France. Disons en revanche, et comme atténuation, que Vannes possède le plus beau musée d'antiquités celtiques qui soit au monde.

II

SAINTE-ANNE D'AURAY

Enfin, nous voici à Sainte-Anne.

Faufilons-nous à travers la cohue, et prenons place tant bien que mal dans les chars à bancs rangés là pour attendre les pèlerins, car nous avons encore un bon quart d'heure de route avant d'arriver au village.

Si vous n'êtes pas familiers avec la vie d'hôpital, ni chirurgiens amateurs de *beaux cas*, fermez les yeux, sinon vous allez voir le plus cauchemarisant défilé d'infirmes, de manchots, de goîtreux, d'hydropiques et de culs-de-jatte, dont le plus fantasmagorique des poètes ait jamais rêvé la collection. La Cour des miracles pour le moins est là, échelonnée sur la route, à droite et à gauche, qui vous guette et qui s'avance vers vous, boitant, se traînant, sautilant, pour exhiber qui sa plaie, qui ses moignons, qui sa gibosité, afin de faire un plus éloquent appel à votre compassion. Cela navre, terrorise, donne des hauts-le-cœur. Jetons des sous, et fuyons vite, mon Dieu !

Je me hâte d'ajouter que ces parasites de la dévotion ne sont pas des pèlerins, mais tout simplement des malheureux attirés là par l'espoir de trouver un plus nombreux concours de bonnes âmes à exploiter.

Tiens, quelque chose de doré brille là-haut dans le lointain. Qu'est-ce ? C'est le sommet de la basilique, la statue colossale de la patronne du pays, qui domine les environs du haut de son piédestal gigantesque. J'ignore si c'est l'effet produit sur mon esprit par cette armée de mendiants, et les innombrables marchandes de cierges, de chapelets et de médailles qui m'assiègent à leur tour, mais, parole d'honneur, la statue elle-même a l'air de nous tendre aussi la main comme pour demander quelque chose.

Ne plaisantons pas : la statue semble avoir réellement cette attitude. J'en fis un jour la remarque à M. LeGoff, l'artiste même qui l'a modelée. — C'est, me dit-il, une illusion d'optique produite par la dorure dont on l'a recouverte malgré moi. Cette dorure jette des reflets où il devrait y avoir des ombres ; et, à cette hauteur — près de cent mètres — il n'en faut pas plus pour fausser le coup d'œil.

Naturellement les hôtels sont encombrés. Mais comme nous avons télégraphié six jours à l'avance, on nous a retenu des lits au-dessus d'une épicerie du village. En manœuvrant avec sang froid à travers les boucauts éventrés, les chaises boiteuses, les pelures et les tessons qui rendent encore plus scabreux le terrain gluant qui sert de parquet, et après avoir escaladé, sans accidents trop sérieux, une espèce de casse-cou affectant avec prétention des allures d'escalier, nous y arriverons bien sûr. Et, si nous avons la précaution de nous boucher aussi hermétiquement que possible les fosses nasales avec un coton protecteur, nous pourrons peut-être avoir l'illusion d'un sommeil bien gagné, entre une vingtaine de bottes d'oignons rocamboles, et cinq ou six caisses de savon rance et de chandelles de suif.

Heureusement qu'il n'y a point de punaises ; et, tout bien considéré, il vaut encore mieux accepter cette perspective, que de nous résoudre à coucher à la belle étoile, ou à passer la nuit avec les pèlerins entassés dans l'église.

L'église, voilà ce qu'il faut visiter d'abord, et tout de suite.

Ce splendide monument est de construction moderne : la première pierre en fut posée par l'abbé Fouchard, vicaire capitulaire, le 7 janvier 1866. Elle est toute en granit, et de style Renaissance, tel qu'on le traitait sous Louis XIII. L'architecte Deperthes a su imprimer à son œuvre un cachet spécial, en mariant, dans la structure générale de l'édifice, aux détails du style adopté, les proportions imposantes du gothique. De plus, par une fantaisie d'éclectisme hardi, le roman apparaît çà et là, à l'entrée principale surtout, et donne à l'ensemble un caractère d'originalité qui en rehausse encore l'harmonieux aspect. C'est grandiose, correct, savant et superbe. Mais pourquoi ce style Renaissance ? Pour moi il n'y a de véritable art chrétien que le gothique. Tout le reste est plus ou moins païen ou mondain.

L'église a la forme d'une croix latine. L'intérieur se divise en trois nefs auxquelles, à partir du transept, viennent s'en ajouter deux autres, — si l'on peut désigner ainsi la suite de chapelles absidiales qui contourne le chœur. Celui-ci est un chef-d'œuvre de goût et de richesse. On n'y voit que cuivre poli et marbre précieux. Le parquet est en fine mosaïque. Encastré dans la clôture, un petit monument rappelle l'endroit précis où fut découverte la fameuse statue dont je parlerai dans un instant.

Le maître-autel est monumental. Le dais, le retable, le tombeau, les degrés, tout est découpé dans d'admirables blocs de marbre blanc, qui proviennent des fouilles faites dans l'Emporium, où les empereurs romains enfouissaient les marbres tirés des carrières lointaines. Comme l'indique une inscription, ils furent transportés à Rome sous Titus et Domitien. C'est un don royal de Pie IX. Cet autel est orné de quatre statues — les quatre évangélistes — dues au ciseau du célèbre sculpteur Falguière. A l'un des pieds-droits qui supportent la grande archivolté du chœur, est accolé un saint Joachim du même artiste, — à mon avis, une des belles œuvres de la statuaire du jour.

La chapelle particulière de sainte Anne, remplie d'un nombre incalculable d'ex-voto — il y en a du reste dans toute l'église — est à elle seule une merveille. Là repose, dans une niche élégante, surmontée d'un petit dôme richement ciselé, la statue miraculeuse. Cette statue date de 1823. Son socle contient sous

verre le seul fragment de l'effigie primitive — le côté gauche de la face — qui ait échappé à la rage des septembriseurs.

Racontons ici en peu de mots l'histoire de cette statue.

Le petit bourg de Sainte-Anne d'Auray — autrefois Keranna, *village d'Anne* — fut, dit-on, le premier endroit de l'Occident devenu chrétien où se soit élevé un sanctuaire consacré à l'aïeule du Sauveur. La première chapelle y fut construite vers l'an 640, d'après la tradition, par saint Mériadec, évêque de Vannes. Avant la fin du siècle, la chapelle fut détruite par les hordes dévastatrices qui parcouraient alors la Bretagne. L'image de la sainte resta enfouie sous les décombres, et avec les âges toute trace de l'ancienne construction disparut. Il ne resta plus là qu'un champ nommé le Bocenno. Cependant, rapporte la légende, on ne put jamais labourer sur une partie de ce champ. L'herbe y croissait, mais, chaque fois qu'on avait tenté d'y faire passer la charrue, les bœufs avaient reculé effrayés et comme repoussés par quelque puissance invisible.

Ce miracle, ou cette croyance populaire, contribua largement à perpétuer chez le peuple de l'endroit la dévotion à sainte Anne. Cette dévotion s'accrut, se répandit au loin; et plus tard, dans toutes les parties de l'Armorique, la sainte devint l'objet d'un culte national. Les vieilles épopées bretonnes, exhumées par le savant archéologue, M. de la Villemarqué, en font foi, de même que la plupart des anciennes chroniques. Ce sentiment semble n'avoir fait que grandir durant la période des 900 ans qui se sont écoulés entre la destruction de la première chapelle, et les événements extraordinaires qui firent renaître celle-ci beaucoup plus grande et beaucoup plus belle.

En 1623, — je ne garantis rien, je raconte les faits tels que je les ai recueillis sur les lieux et dans les ouvrages qui traitent du sujet, — un paysan de Keranna nommé Yves Nicolazic, qui s'était toujours fait remarquer par une grande piété envers la patronne du pays, fut témoin de phénomènes singuliers et l'objet d'étranges manifestations. La nuit, il était troublé dans son sommeil par une grande clarté, et, en s'éveillant, il apercevait un flambeau tenu par une main mystérieuse. Souvent aussi, quand il rentrait tard, il voyait la même lumière cheminant à ses côtés. Un soir, un de ses beaux-frères et lui ramenaient leurs bestiaux du pâturage, lorsque, dans le champ du Bocenno, à l'endroit même où l'eau d'une fontaine monumentale s'épanche aujourd'hui, à quelque distance de l'église, dans trois vastes bassins de granit, ils entrevirent une grande dame blanche flottant au milieu d'une irradiation éblouissante. La vision continua

à visiter Nicolazic partout, près de la source, dans sa maison, dans sa grange. D'autres fois, c'étaient de vagues lueurs que Nicolazic apercevait du côté de l'emplacement du vieux sanctuaire, d'où lui arrivaient aussi parfois comme les échos perdus d'une musique ravissante. Le brave paysan, bouleversé par ces prodiges, et ne sachant que faire, se contentait de prier avec ferveur. Sa prière fut exaucée. Un jour, l'apparition se présenta de nouveau et lui adressa ces paroles dans le langage du pays :

— *Yves Nicolazic, ne craignez point ; je suis Anne, mère de Marie. Dites à votre recteur que, dans la pièce de terre appelée le Bocenno, il y a eu autrefois, même avant qu'il y eût aucun village, une chapelle dédiée en mon nom. C'était la première de tout le pays ; il y a 924 ans et six mois qu'elle a été ruinée. Je désire qu'elle soit rebâtie au plus tôt. Dieu veut que j'y sois honorée.*

Revenu à lui, Nicolazic s'adressa à son recteur, qui le traita d'illuminé et le renvoya rudement à sa charrue. Alors les prodiges se succèdent. D'autres personnes en sont témoins. La contrée s'émeut. On insiste auprès du recteur, qui se montre de plus en plus incrédule. Les apparitions se renouvellent plus pressantes, et, un bon matin, Guillemette Leroux, femme de Nicolazic, trouve, suivant le texte des chroniques, "douze quarts d'écus disposés trois à trois" sur une table, où, quelques heures plus tôt, le flambeau de la sainte avait jeté sa lumière. ¹

On savait Nicolazic pauvre : il crut que l'exhibition de cet argent ferait croire à sa sincérité ; il se trompait. Nouveaux obstacles. Bref, sainte Anne lui apparaît une dernière fois, et lui dit d'aller éveiller ses voisins. Nicolazic se lève ; le flambeau marche devant lui. Les paysans, tirés de leur sommeil, suivent la lueur miraculeuse. Celle-ci les conduit vers le Bocenno, s'arrête sur un coin du champ, monte et descend par trois fois, et disparaît. C'était à l'endroit même où le soc n'avait jamais pu entamer le sol. On creuse, et l'on découvre la statue : une naïve figure en bois, de trois pieds de haut, noircie et rongée par l'humidité de la terre, mais conservant encore "le bleu et l'azur dont l'avait ornée la main pieuse de l'artiste du septième siècle."

1. Ces pièces, dit le P. Hugues, étaient les unes du coin de Paris, de l'année 1623, les autres de 1625, et les autres de diverses fabriques. Cinq personnes, entre autres l'évêque de Vannes et le sénéchal d'Auray, purent en avoir une. Longtemps après, Mme de Kervilia donna la sienne aux carmes, qui la conservèrent dans le trésor du couvent, enchâssée dans un cristal. Les autres servirent à payer les ouvriers, quand on jeta les fondements de la chapelle.

Le recteur va-t-il se rendre cette fois ? Non ; il se montre plus récalcitrant que jamais. De l'argent, une statue, qu'est-ce que cela prouve ?

Enfin, il serait trop long d'entrer dans tous les détails ; après mainte rebuffade, maint interrogatoire, la bonne foi de Nicolazic fut reconnue, la chapelle élevée, et la statue antique, restaurée par un sculpteur d'Auray, fut installée dans le pieux sanctuaire. Et alors commença cette longue suite de miracles et d'interventions surnaturelles qui ont fait de Sainte-Anne d'Auray un lieu de pèlerinages célèbre entre tous. Comme je l'ai dit plus haut, la chapelle du "bon Nicolazic" fut remplacée, en 1866, par la basilique actuelle, l'une des plus remarquables de France, et dont les riches et florissantes verrières racontent phase par phase toute cette merveilleuse histoire.

Maintenant, si vous avez le jarret solide, et si vous n'êtes pas trop sujet au vertige, montez avec moi les marches de l'immense spirale qui conduit aux embrasures du campanile. Le temps est beau, l'atmosphère est limpide, le coup d'œil vous dédommagera de la misérable nuit que vous venez de passer.

De quelque côté qu'on se tourne, on aperçoit partout des tourelles ou des clochers, qui se font jour à travers les bouquets de verdure : ici c'est un vieux château dont la poivrière reluit au soleil ; là c'est une arche grise jetée pittoresquement en travers de quelque ravin pierreux. Le regard découvre même, malgré la distance, le gigantesque phare de Lorient, dont la silhouette tranche sur le bleu foncé de la mer. Comptez les villages : voici Brech, Plumergat, Pluvigner ; là, c'est Pluneret, où se trouve le tombeau de Mgr de Ségur ; de ce côté, c'est l'antique ville d'Auray ; plus loin, c'est Carnac et Locmariaker, avec leurs menhirs, leurs dolmens et leurs cromlechs ; en face, au bout de ce ruban sinueux qu'on appelle la rivière d'Auray, c'est l'océan, — parages célèbres où les galères de Jules César remportèrent la victoire navale qui détourna, pour des siècles, le cours des destinées armoricaines.

Mais hâtons-nous de descendre, voici les cloches qui se mettent en branle ; les orgues vont bientôt tonner sous les grandes voûtes ; allons nous mêler aux vingt-cinq à trente mille pèlerins qui encomrent l'église, le cloître des carmes et toutes les avenues qui y conduisent.

Cette foule offre un aspect très original. Tous les points de la Bretagne y sont représentés, avec le costume particulier à chaque endroit. Ce costume est plus accusé chez les femmes que chez les hommes cependant. Le casaquin, le fichu bigarré et la coiffe

en constituent les détails caractéristiques. La coiffe surtout. Oh ! celle-ci est de rigueur, et présente des variétés infinies. Il y en a de courtes, de longues, d'étroites, de larges, de pointues, de plates, de rondes, de carrées ; les unes se dressent en cônes verticaux, les autres s'allongent horizontalement derrière la nuque ; toutes ou presque toutes ont des ailes plus ou moins vastes, souvent artistement plissées, ruchées et tuyautées, affectant surtout les formes les plus diverses, et ornées quelquefois de dessins en broderie qui révèlent une très grande habileté d'aiguille. Cette forme n'est point matière de fantaisie : chaque petit pays a la sienne. Un Breton vous dira : " Voici ceux de Vannes, voici ceux de Quimper, voici ceux de Ploërmel, voici ceux de Pontivi, etc., " rien qu'à l'inspection des coiffes. Elles ne se ressemblent que par leur blancheur de neige. On dit que l'hermine se meurt d'une tache sur sa blanche fourrure ; je crois qu'une Bretonne aimerait mieux une blessure au cœur qu'une souillure à sa coiffe. La coiffe est sacrée.

Il y a aussi la *câline*. (Pourquoi ce mot ne se trouve-t-il pas dans les dictionnaires ?) La câline est portée par les vieilles. Elle est d'étoffe plus lourde et moins blanche ; elle se complique d'une bride noire, et sa forme est toujours la même : celle d'un bec de canard se prolongeant plus ou moins loin derrière la tête. Cette câline, un jupon ne dépassant pas la cheville, un petit fichu croisé sur une taille de six pouces de long, des sabots, un bâton, la bouche sévère et l'œil d'une acuité singulière, telle est la vieille Morbihanaise. Le type est invariable.

Chez les hommes, le costume national tend à s'effacer. Les jeunes portent encore le veston sans basques, avec broderies et garnitures de sequins, mais les vieux, les très vieux, ont seuls conservé les guêtres, les braies bouffantes, et les cheveux longs sous le chapeau à larges bords. Ce qui semble vouloir défier l'avenir, par exemple, ce sont les sabots. Cette chaussure, disparue chez nous depuis si longtemps, est encore d'un usage universel dans les campagnes de France. On entend partout son petit clic-clac au timbre harmonieux comme un pincement de harpe.

Toute cette foule si étrangement costumée est là, causant, chantant, riant, mangeant, priant à haute voix, assise en ronds, cheminant par groupes, avec ces mille rumeurs confuses qui rappellent le murmure des houles, le bruissement des forêts et le bourdonnement des ruches. Maintenant 'si j'ajoute que les Bretons semblent — comme tous les peuples primitifs du reste — avoir un goût très prononcé pour les couleurs voyantes, on aura

une idée du curieux spectacle que nous avons sous les yeux. C'est comme une scène d'opéra.

Jouissons-en quelques instants, puis nous nous dirigerons du côté de la *Scala-sancta*. C'est une espèce de reposoir sur une estrade très élevée, à laquelle on arrive par deux larges escaliers, que les dévots gravissent à genoux. Cette construction, toute recouverte de draperies, et tout enguirlandée de drapeaux et de banderoles, se dresse à l'extrémité d'un vaste champ de forme oblongue, appelé le champ de l'Épine. C'est du haut de ce balcon que se fait le sermon du soir, et que la bénédiction du Saint-Sacrement se donne, à la clarté des cierges et des étoiles. Ce soir, à la nuit tombée, cent trente-deux paroissés seront là, circulant en procession autour de cette enceinte immense, avant de se rendre à l'église. C'est ce qu'on nomme en Bretagne "la retraite aux flambeaux". J'ai rarement vu de scène plus grandiose, et je n'en ai sûrement jamais vu de si entraînante. Cette foule énorme, avec ses innombrables points lumineux, qui s'avance lentement en plein champ, sous les arbres, dans les rues, en chantant des cantiques, et portant à la main un cierge dont la lumière est protégée par une espèce de petit cornet en papier multicolore, c'est non seulement féérique, c'est contagieux. On se laisse émouvoir ; on prend un cierge à son tour ; on suit la masse — où le paysan coudoie le grand seigneur — et, ma foi, avouons-le, on chante tant bien que mal avec les autres. Chants naïfs dont il suffit d'entendre une fois le refrain pour le répéter ensuite ; chants héroïques où se mêle toujours à la pensée intime le sentiment de la patrie, où percent à chaque phrase les préoccupations, les espoirs et les angoisses d'un peuple de marins et de soldats, constamment aux prises avec les éléments ou l'ennemi. Je crois pouvoir me rappeler un de ces refrains ; le voici :

Sainte patronne immaculée,
Toi que nous implorons,
Sur la vague ou dans la mêlée,
Protège tes Bretons !

" Pour bien comprendre tout le charme de cette poésie naïve, dit l'abbé Nicol, il ne suffit pas de la lire, il faut l'entendre chanter." Mieux encore, ajouterai-je, il faut la chanter soi-même.

Loin de son pays, loin des siens, au sein d'une contrée encore plus étrange qu'étrangère, entouré de souvenirs héroïques et de légendes mystérieuses, en face de chefs-d'œuvre d'art contrastant avec toutes les rusticités d'une nature primitive, et mêlé par hasard ou autrement à ces imposantes démonstrations reli-

gieuses, on se sent dominé, charmé, gagné. Et de grosses larmes viennent vous rouler dans les yeux sans que vous sachiez trop pourquoi.

III

CARNAC

Quelqu'un nous avait dit : " Là-bas, sur ce sommet
 Au pied duquel, ruisseau que le druide aimait,
 Le Portefeuille roule en chantant sous les saules,
 S'élève un vieux dolmen, reste des vieilles Gaules."

Quelques instants après, vers le plateau lointain
 Où gît ce survivant de tout un monde éteint,
 Enjambant les talus, sautant de roche en roche,
 Effarouchant l'oiseau qui fuit à notre approche,
 Nous nous hâtons tous deux, prêtant, chemin faisant,
 Notre oreille aux récits du petit paysan,
 Pieds nus et l'œil madré, qui nous montre la route,
 Et qui, d'un ton ravi, tout charmé qu'on l'écoute,
 Et promenant sur nous ses regards ébahis,
 Nous conte la légende étrange du pays :

Cet étang, c'est la *Mare aux martes* ; sur ces pierres,
 Tous les soirs, à minuit, les pâles lavandières,
 — Quiconque les dérange a de cuisants remords, —
 Viennent battre et laver le blanc linceul des morts.

Des gens ont, disait-il, vu la *pierre levée*
Des Rendes, dans la nuit, descendre la cavée,
 Allant à je ne sais quel affreux rendez-vous...

Lorsque l'enfant se tut, nous avions devant nous,
 Enigme interrogée en vain par l'antiquaire,
 Le dolmen — une masse énorme de calcaire —
 Qui, sur quatre piliers informes suspendu,
 S'élève hors du sol de ce côteau perdu,
 Comme un autel dressé pour quelque dieu farouche.

Le colosse était là, verdi par une couche
 De mousse et de lichens — témoin morne et discret
 D'une époque dont nul ne connaît le secret.

O fatals monuments des âges druidiques,
 Qui donc fera jaillir de vos blocs fatidiques
 L'éclair mystérieux qui, depuis trois mille ans,
 Invisible à tout œil, couve en vos rudes flancs ?

C'est en cheminant, le lendemain, sur la route de Carnac, que je répétais à mon compagnon de voyage, ces vers inspirés par une visite que je fis, en 1880, au dolmen de Montborneau, près de Saint-Benoît-du-Saut, dans l'Indre. Car ces vestiges énigmatiques des anciens âges ont toujours eu pour moi un attrait singulier.

Qu'on me permette de modifier un peu la forme de ce récit, pour raconter le reste de mon voyage à travers un pays si plein de souvenirs historiques, à la recherche de ces monuments d'une civilisation sans histoire.

Nous avons pris une voiture de louage à Sainte-Anne ; et, traînés par une rosse étique conduite par un Breton — que je ne qualifierai pas de têtue, de peur de commettre un pléonasme — nous allions gaiement sur la grande route, par une journée charmante. Oh ! les routes de France, comme elles sont belles ! Vous connaissez celle qui conduit au parc de Montréal, lecteurs ; eh bien, elle est à peine comparable aux grands chemins qui sillonnent en tous sens les coins les moins fréquentés du territoire français. C'est aligné comme les plates-bandes d'un jardin anglais, et poli comme une table de billard. Je m'étonne qu'on n'ait pas la fantaisie d'y voyager sur des patins à roulettes.

On sort du village par la route de Treulan. Celle-ci circule bientôt à travers les collines boisées et les rochers qui longent la rivière d'Auray, et, à mesure que nous avançons, le paysage devient de plus en plus pittoresque. Le cocher nous indique un escarpement sur lequel se trouve une énorme masse de granit, disposée de telle façon que la main d'un enfant peut, dit-on, la mettre en mouvement. On l'appelle la *Pierre branlante*. Longtemps la croyance populaire a naturellement attribué de mystérieuses propriétés à ce bizarre phénomène d'équilibre. Mais nous avons trop grand'hâte d'arriver au but de notre voyage pour nous attarder à ces détails. Nous ne mfmes pied à terre qu'au *Champ des Martyrs*, théâtre d'un des plus sanglants souvenirs de la Révolution.

On connaît la malheureuse affaire de Quiberon. En 1795, les émigrés d'Allemagne et d'Angleterre firent une descente en Bretagne, protégés par l'escadre anglaise du commodore Warren. Ils y furent rejoints par les chouans de George Cadoudal. Le jeune et brillant général Hoche fut envoyé contre eux, et les vainquit. C'est alors que commence la scène dramatique.

Les royalistes, sous le commandement de Sombreuil, poursuivis par les vainqueurs, font des efforts désespérés pour regagner les vaisseaux anglais qui les ont apportés ; mais la mer est

mauvaise, et l'embarquement presque impossible. Les fuyards se noient par milliers, et ceux qui restent sont impitoyablement décimés par les balles républicaines. L'effolement est à son comble. Enfin, Sombreuil lui-même, avec ses derniers partisans, est acculé sur une falaise à pic, et, n'ayant aucun espoir de salut, met bas les armes.

Ils se rendirent, disent les royalistes, sous promesse d'avoir la vie sauve. Cette assertion est-elle exacte ? y eut-il réellement capitulation ? Voilà le problème de l'histoire. Je ne veux pas essayer de le résoudre ; je me bornerai à citer les paroles de Thiers. Voici ce qu'il dit en propres termes :

“ Quelques grenadiers crièrent, dit-on, aux émigrés : *Rendez-vous, on ne vous fera rien !* Ce mot courut de rang en rang. Sombreuil voulut s'approcher pour parlementer avec le général Humbert ; mais le feu empêchait de s'avancer. Aussitôt un officier émigré se jeta à la nage pour aller faire cesser le feu. Hoche ne pouvait offrir une capitulation ; il connaissait trop bien les lois contre les émigrés pour oser s'engager, et il était incapable de promettre ce qu'il ne pouvait pas tenir. Il a assuré, dans une lettre publiée dans toute l'Europe, qu'il n'entendit aucune des promesses attribuées au général Humbert, et qu'il ne les aurait pas souffertes. Il s'avança, et les émigrés n'ayant plus d'autre ressource que de se rendre ou de se faire tuer, eurent l'espoir qu'on les traiterait peut-être comme les Vendéens. Ils mirent bas les armes. Aucune capitulation, même verbale, n'eut lieu avec Hoche.”

Ce témoignage me semble d'un grand poids.

Quoi qu'il en soit, les prisonniers, au nombre de 982, furent passés par les armes, et inhumés à cet endroit qu'on appelle le *Champ des Martyrs*. L'humanité est ainsi faite : toutes les victimes des guerres civiles et des guerres de religion sont, aux yeux de leurs adversaires, des traîtres et des renégats ; aux yeux de leurs partisans, se sont des martyrs.

Ce champ de mort consiste en une vaste avenue, très large et plantée de grands arbres, qui conduit à une chapelle à fronton toscan, portant ces deux inscriptions : *Hic ceciderunt*, et *In memoria aeterna erunt justii*. L'intérieur de cette chapelle est nu, et n'a jamais été terminé. En 1814, les restes des malheureux furent transférés à la Grande Chartreuse d'Auray, où, le 20 septembre 1829, la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, posa la première pierre du somptueux mausolée qui les recouvre aujourd'hui. Ce mausolée s'élève à l'intérieur d'une chapelle dont il est le seul ornement. C'est un immense cénotaphe en marbre blanc,

d'un goût sévère mais exquis. La partie supérieure est ornée de bas-reliefs superbes, et des quatre bustes en demi-bosse de Sombreuil, de Talhouët, de d'Hervilly et de Solanges, les principaux chefs de l'expédition. Les extrémités se terminent par deux tympans où l'artiste — David d'Angers — a représenté, d'un côté la Religion déposant une couronne sur un tombeau, de l'autre l'évêque de Dol, Mgr de Hercé, qui fut l'une des victimes de ce déplorable événement.

On entre dans l'intérieur du monument par une des extrémités du stylobate, et l'on se trouve en face d'une ouverture carrée ménagée dans le parquet. Une bonne religieuse y laisse descendre une lanterne attachée au bout d'une corde, et, penchés sur l'excavation funèbre, nous apercevons, dans les profondeurs sombres, un amas d'ossements et de crânes terreux, au-dessus desquels la lanterne se balance lentement, en promenant çà et là des reflets macabres. Cela fait frissonner.

Dans les encadrements latéraux sont gravés les noms de ceux à la mémoire de qui le monument est consacré. J'ai eu la curiosité de les lire tous, et de noter ceux qu'on retrouve au Canada. Les voici :

Aubin, Aubry, Barré, Benoît, Beauvais, Beaugard, Beaumont, Beaufort, Bernard, Berthelot, Bibeau, Boucher, Bonneville, Caron, Brossard, Charbonneau, Chrétien, Cormier, Delorme, Delisle, David, Dano, Duval, Fontaine, Foucault, Fournier, Gauthier, Goyer, Grenier, Hébert, Jacques, Lainé, Lebeau, Leblanc, Leclerc, Lefebvre, Legris, Lévêque, Louis de Lusignan, Maréchal, Martin, Masson, LeMoine, Mignaux, Morisson, Noël, Pelletier, Perroa, Perreault, Plessis, Poulain, Prévost, Préville, Riou, Robert, Rouville, Séguin, Thibault, Proux et Villeneuve.

Ne croirait-on pas feuilleter le *Dictionnaire Généalogique* de Mgr Tanguay ?

En sortant, j'aperçus, appendue à la muraille, une planchette noire, portant ces quelques mots en lettres blanches :

*Tombeau des royalistes, courageux défenseurs de l'autel
et du trône. Ils tombèrent martyrs de leurs nobles efforts.
Quel Français PÉNÉTRÉ DES DROITS DE LA COURONNE
ignore ce qu'il doit à ces illustres morts ?*

Et je m'éloignai désagréablement impressionné : cette note politique criarde, où perçait la mesquine réclame de partisan, me révélant ainsi à brûle-pourpoint tout ce qui peut se cacher de comédie intéressée au fond des choses les plus solennelles,

avait produit sur moi l'effet d'une douche d'eau froide. Passons.

Un détail à observer. Chose curieuse, et qui pourra peut-être intriguer les membres des futures académies des Inscriptions et Belles-Lettres, le marbre du monument porte en relief le millésime 1745, au lieu de 1795. L'artiste a commis l'irréparable erreur d'oublier un L parmi les chiffres romains. Ainsi, dans les âges à venir, ces pauvres martyrs de la politique, et dont la politique exploite encore le souvenir, n'auront seulement pas droit à leur épitaphe. Il est évident qu'on n'aura jamais l'idée de leur assigner un tombeau portant une date de cinquante ans antérieure à leur décès.

Remontons en voiture.

Le paysage s'est transformé. Fias de coteaux ombreux ni d'attrayantes perspectives : nous traversons une lande.

— Voyez-vous, nous dit notre cocher, cette croix de pierre, là-bas, au bord de cette route abandonnée ? C'est là qu'a péri un grand personnage, ajouta-t-il ; comme qui dirait un roi. Il y a très longtemps.

En effet, nous étions sur le champ de bataille d'Auray, où se termina, en 1364, la sanglante guerre dite de *Succession*, querelle princière qui, durant vingt-quatre ans, avait couvert la Bretagne de ruines et de cadavres. Charles de Blois disputait la possession du duché à son parent Jean de Montfort. Il ne s'agissait pourtant que de savoir à quelle sauce ces pauvres Bretons devaient être accommodés. Et ceux-ci s'entr'égorgeaient à qui mieux mieux, tout comme s'ils eussent été fort intéressés au résultat. Enfin, le 29 septembre, les deux partis rivaux se rencontrent à cet endroit même, déterminés à mettre fin à cette longue guerre intestine, par un combat terrible mais décisif. Charles de Blois a pour lui les soldats du roi de France, sous les ordres du fameux Bertrand Duguesclin. Jean de Montfort, de son côté, s'appuie sur Olivier de Clisson et les troupes anglaises commandées par Jean Chandos. La victoire, disputée avec acharnement, se rangea sous les drapeaux anglais, après dix mortelles heures de lutte sans trêve ni merci. Charles de Blois fut tué, et Duguesclin dut rendre son épée, après avoir couché autour de lui des monceaux de morts. La fleur de la chevalerie française fut fauchée dans cette journée néfaste.

A peu près rien à dire de la petite ville d'Auray. On n'y remarque qu'une ancienne église du XIII^e siècle, transformée en caserne. Elle a ceci de particulier qu'elle est de style arabe.

Aux environs de la ville, on m'indique, à distance, la maison de George Cadoudal, le vaillant mais obstiné conspirateur que

Napoléon fit exécuter. C'est à ce vieux moulin, dont les ailes délabrées jettent encore leur ombre du haut de ce plateau témoin de plus d'une mêlée farouche, qu'il arborait ses signaux de ralliement.

Enfin on ne peut faire un pas dans ce pays, sans évoquer quelques-unes de ces scènes féroces, exploits de sauvagerie et d'héroïsme brutal, qu'on est convenu d'appeler de grands souvenirs.

Mais voici qui va faire une heureuse diversion. Quelle est cette maison à l'aspect austère ? La croix de pierre qui surmonte la fontaine du coin donne à l'établissement une apparence quasi monastique. Ah ! il y a une enseigne. Lisons :

AU MONT DU SALUT

Débit de boisson

Singulière enseigne pour une buvette, n'est-ce pas ?

Eh bien, c'est ainsi en Bretagne. On n'y mêle pas la religion seulement à la politique ; on l'introduit même au cabaret. Le cabaret et la politique en deviennent-ils moins profanes ? Je n'en ferais pas serment. D'un autre côté, on a peut-être voulu jouer sur le mot *salut* ; ce n'est pas impossible. En tout cas, je ne me torturai pas la cervelle pour approfondir la question. Ce qui nous importait le plus dans le moment, c'était de savoir si l'édifiant pavillon couvrait une bonne marchandise. L'expérience fut favorable. Nous trouvâmes là un petit bleu, à deux sous le gobelet, que je recommande à ceux de mes lecteurs qui pourraient un jour se trouver, comme moi, altérés par la poussière des antiquités romaines et druidiques, soulevée par le vent de la mer, sur la route de Carnac.

Carnac, nous y arrivons.

Déjà nous apercevons dans le lointain le gigantesque tumulus ou galgal, que les habitants du pays nomment le Mont Saint-Michel, et tous ces points gris çà et là dispersés dans la campagne, ce sont les fameux menhirs.

Des petits garçons et des petites filles galopent pieds nus à côté de notre voiture, nous présentant des bouquets de bruyère, et s'offrant pour nous servir de guides. Nous laissons le cocher filer tout seul au village, tandis que nous nous acheminons à pied à travers la lande, à la suite de nos petits ciceroni.

On éprouve une impression de saisissement, lorsqu'on arrive parmi ces masses de granit dressées là, au milieu de ces champs incultes, sans que rien dans l'histoire des siècles nous

ait encore révélé ni leur origine ni leur destination. Combien de mille ans ont-ils pesé sur ces géants silencieux ? Combien de générations d'hommes sont-elles disparues, enfouies les unes sous les autres, depuis que ces blocs rugueux dorment là dans leur attitude éternellement morne ! Quels orages dans le ciel, et quelles révolutions sur la terre, ces monuments d'un autre âge vus passer, dans leur immobilité morose ! Hélas ! comme la vie nous semble courte et peu de chose, en présence de ces témoins d'époques et de races à jamais oubliées !

Ces monuments, que la plupart des antiquaires rattachent à l'époque druidique, sont de deux sortes : les menhirs et les dolmens. Les menhirs sont de simples monolithes bruts, de forme allongée, plantés verticalement, quelquefois enfoncés dans la terre, quelquefois simplement érigés sur le sol. Les menhirs sont les plus nombreux. Les dolmens se composent de grandes pierres plates posées horizontalement sur d'autres pierres fichées en terre. On suppose que c'étaient là les autels dont les prêtres de Teutatès se servaient pour leurs sacrifices humains. Quand les menhirs sont rangés en cercle ou en demi-cercle, leur agglomération prend le nom de cromlech.

Ces menhirs, qu'on nomme aussi peulvans, sont de différentes grandeurs. Plusieurs n'ont que quelques pieds hors de terre, tandis que d'autres pourraient rivaliser avec les obélisques égyptiens. Ainsi, dans la commune de Plouharzel, on en voit un de quarante pieds de haut. Dans la Charente-Inférieure, dit Onésime Reclus, il y en avait un de soixante-quinze pieds, qu'on a scié pour en tirer de la pierre à bâtir. A Lockmariaker, à deux pas de Carnac, se trouvent encore les quatre fragments gisants d'un monolithe qui devait s'élever à soixante-dix pieds, un peu plus haut que celui de la place de la Concorde. On prétend que le géant a été abattu et brisé par la foudre.

Mais ces proportions sont exceptionnelles. A l'endroit où nous nous placâmes pour avoir la meilleure vue d'ensemble possible, les plus hauts menhirs ne s'élevaient pas plus qu'à double hauteur d'homme.

Ces pierres sont rangées par alignements au nombre de onze, formant dix avenues, à peine interrompues par-ci par-là, sur une distance de plus de deux lieues. On en compte encore dix-neuf cents, reste de douze à quinze mille, assure-t-on.

Qu'est-ce que c'est que ces pierres ? Des tombeaux ? Des emblèmes destinés à commémorer d'importants événements, à rappeler certains noms illustres ? Formeraient-elles des temples, des panthéons où chaque menhir représenterait un dieu ou un

grand homme? Toutes ces hypothèses ont été savamment discutées par les archéologues, sans apporter de lumière réelle sur le sujet; et les théories les plus savantes ne me paraissent pas avoir beaucoup plus de valeur que l'explication donnée par mon petit cicerone :

— C'est, dit-il, des soldats romains punis pour avoir fait la guerre au pape saint Corneille. Celui-ci, poursuivi par les légions, et se voyant arrêté et cerné par la mer, qui s'ouvrait devant lui, se retourna, étendit la main, et changea les guerriers païens en pierre. Les petits, là-bas, ajoutait-il, c'étaient les soldats; ces gros-ci, c'étaient les généraux !

Puis le petit bonhomme me montrait dans le flanc d'un des géants de pierre, une niche autrefois habitée par une statue du saint. Cette niche devait avoir la forme même de l'image, car le rusé loustic m'indiqua la place de la tête et du bras étendu pour pétrifier les mécréants. Il voyait tout cela parfaitement, lui. J'aurais voulu avoir le même privilège.

A propos, les légendes les plus extraordinaires ont longtemps circulé, et circulent même encore, dans certaines parties de la France, au sujet de ces pierres celtiques, qu'on nomme, suivant les localités, pierres droites, pierres levées, pierres fichées, pierres fichades, pierres frites, pierres lattes, palets de Gargantua, quenouilles du diable, etc.

Il ne faut pas les regarder de travers; elles vous reconnaissent fort bien, et savent vous faire repentir de votre irrévérence. Elles se promènent la nuit, se cherchent, se réunissent pour se livrer à l'on ne sait quelles monstrueuses incantations. Malheur à qui se trouve sur leur passage !

J'interrogeai là-dessus le petit Breton; il m'assura naïvement que celles de Carnac ne bougeaient jamais. Les légendes s'en vont — comme les dieux. Le mystère même de la *Pierre sonnante* n'en fut pas un longtemps pour moi. Cette pierre sonnante est un gros menhir rond; quand on le frappe avec un caillou, il résonne comme une cloche. Intrigué, j'en fis le tour; et j'aperçus, dans le flanc du colosse, une fissure qui s'ouvrait et courait autour de la pierre, en formant comme une espèce d'écorce séparée du bloc par un vide qui la rendait sonore. C'était là tout le miracle.

Il me resterait bien des choses à dire de ces étranges monuments. Je pourrais parler aussi des importantes découvertes d'antiquités romaines — nombreuses dans cette région — que la science doit aux fouilles exécutées dans ces derniers temps par le fameux géologue anglais Miln, dont nous visitâmes aussi le

très curieux musée. Mais ces détails dépasseraient les bornes d'un simple article.

Je clorai donc ici ces notes de voyage — jetées sur le papier, comme on pourrait dire, à bâton rompu — en ajoutant que, une heure après avoir pris congé de mes vieux amis, les menhirs et les dolmens, nous étions assis, mon compagnon de voyage et moi, à la table d'une hôtellerie du village, en train de juger les huîtres de Carnac, célèbres dans la contrée.

Mes amis, quand vous aurez devant vous une assiettée de nos savoureuses malpecks ou de nos succulentes bouctouches, bénissez le ciel : elles sont incomparables au monde.

Les huîtres de Carnac furent le seul désappointement de mon voyage. Je souhaite à ceux de mes lecteurs qui visiteront Sainte-Anne d'Auray et ses environs de n'en pas éprouver d'autres.

LOUIS FRÉCHETTE.

LA FONTAINE DE CHAMPLAIN

A QUÉBEC

Il y a quelque temps, un archéologue demandait dans un journal de Québec où était la fontaine de Champlain. On sait que cette fontaine est mentionnée assez fréquemment dans les anciens documents; mais la tradition ne nous en donne pas l'endroit précis.

Comme personne n'a répondu à cette demande, je vais essayer de le faire.

Tout d'abord cette question a rappelé à ma mémoire certaines lectures que j'ai faites il y a une quinzaine d'années. Un jour que j'étais retenu à ma chambre, je m'amusais, faute de mieux, à parcourir les vieux registres du Domaine du Roi, concernant les titres de propriété des premiers habitants de la colonie, principalement de ceux de Québec. Je pris même quelques notes, que je mis dans mes cartons, sans m'en préoccuper davantage. Ce sont ces notes qui me sont revenues à la mémoire à l'occasion de la question posée plus haut. En les reprenant, et référant de nouveau aux mêmes registres, je constatai que, dès 1658, la fontaine de Champlain avait son importance comme site, car elle servait pour ainsi dire de jalon ou de point de repère, pour les premières concessions d'emplacements sur la Place-du-quai ou Cul-de-sac, en la Basse-ville. Je n'ai pu, il est vrai, mettre la main sur aucun titre particulier, allant à m'indiquer directement avec quel terrain elle se trouvait avoir été concédée nommément, mais je suis parvenu à la retrouver par les titres du voisinage.

On rencontre ça et là, dans ces titres, des indications comme celles-ci : — “ la rue descendant de la fontaine de Champlain ”, — “ un emplacement situé entre la Basse-ville et la fontaine de Champlain ”, — “ la rue du Cul-de-sac qui conduit à la fontaine de Champlain ”, — “ tirant vers la fontaine de Champlain ”, — “ proche la fontaine de Champlain ”, — “ le quai du Cul-de-sac près de la fontaine de Champlain ”, — “ à dix perches près de la fontaine de Champlain ”, — et encore mieux, — “ tenant d'un bout à la fontaine dite de Champlain à une toise près ”, etc., etc.

J'y touchais presque.

En remontant au titre primitif de ce dernier terrain, j'ai trouvé

les lettres patentes qui suivent. Elles sont datées du 30 juillet 1658, au Fort St-Louis de Québec, et signées par le gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté en la Nouvelle-France, Pierre de Voyer, vicomte d'Argenson, etc.... Elles concèdent à Jacques Gourdeau, Sieur de Beaulieu — (l'ancêtre de notre respectable concitoyen M. Jacques Gourdeau, surintendant du port et ancien seigneur de Beaulieu, en l'Isle d'Orléans), — “ une place scituée au pied de la côte du Cap-aux-diamants, contenant quarante cinq pieds de longueur sur quarante de largeur, tenant d'un bout à la fontaine dite de Champlain à une toise près, d'autre aux places non concédées, pardevant le fleuve St-Laurent et par derrière la côte..... à condition qu'il y fera bâtir à même retz-de-chaussée que son voisin et de laisser un quai pardevant de neuf pieds libre et la rue par derrière.”

Ces neuf pieds ont formé par la suite partie de la largeur de la rue du Cul-de-sac, et la rue par derrière est devenue la rue Champlain. Plus tard cette dernière a été connue sous le nom de De Meules, et s'est enfin appelée la Petite rue Champlain.

Il s'agissait maintenant de trouver les voisins donnés plus tard à ce concessionnaire isolé sur la grève du Cul-de-sac, pour déterminer la position de celui-ci, et par ce moyen découvrir à six pieds, à droite ou à gauche, l'endroit précis de la fontaine. Pour cela il fallait suivre la file des titres des trois premiers concessionnaires, afin d'asseoir aujourd'hui en son lieu le lot de chacun.

Cette tâche n'était pas bien facile avec des titres épars, souvent interrompus, et dont bon nombre ne sont pas entrés aux registres. De plus, c'est un fait assez remarquable pour le constater, la propriété foncière dans cette localité a changé de mains un grand nombre de fois. Elle a été en outre subdivisée, étant d'abord coupée en deux par la rue en arrière, et ensuite agrandie sur le front et morcelée plusieurs fois, aussi bien du temps des Français que du temps des Anglais.

Dans le cours de ces recherches, j'ai pu constater, par hasard, le site d'une maison que je cherchais depuis longtemps, laquelle m'intéressait particulièrement pour avoir été possédée et habitée par mon trisaïeul Jean-François Cassegrain.

Cette découverte fut un nouveau stimulant pour me faire continuer mes recherches, et je me laissai même entraîner par la curiosité à parcourir, au moyen des titres, toutes les autres premières rues et places de la ville naissante.

Pour en revenir au premier voisin du Sieur de Beaulieu, on le trouve dans la personne de François Boivin. En effet celui-ci,

par lettres patentes semblables à celles de Beaulieu et en date de la même année, 1^{er} décembre 1658, obtient “ un emplacement de terre soitué sur le fleuve St-Laurent, au-dessus de la fontaine de Champlain, au pied du Cap-aux-diamants, contenant cinquante pieds de largeur.....tenant d'un bout au Sieur de Beaulieu.....” avec les mêmes conditions quant à l'alignement et au quai.

Il est à remarquer que le rhumb de vent n'est indiqué ni dans l'un ni dans l'autre de ces titres; mais on voit par l'indication *au-dessus de la fontaine* et par la suite des titres, qui confirme le fait, qu'il faut aller en remontant le fleuve: par conséquent Boivin doit être trouvé au sud de Gourdeau, suivant la vraie orientation de la rue.

Ce Boivin, devenu infirme et malade, se retire à l'Hôtel-Dieu. Plus tard il se donne, avec l'assentiment de son frère, aux Pauvres de cet Hôpital¹, par acte du 20 septembre 1675. Cette donation comprenait tout son avoir; mais il semble qu'il faut défalquer de son terrain un morceau de trente pieds carrés, sur le quai, qu'il aurait précédemment vendu à Jancien Amiot, le 22 octobre 1673. L'Hôtel-Dieu néanmoins se trouve à vendre le tout à Michel Guyon, Sieur de Rouvray, le 7 février 1682. Rouvray et demoiselle Geneviève Marsolet, sa femme, vendent à Claude Pauperet, le 7 novembre 1701, la moitié de leur acquisition, ayant déjà disposé de l'autre moitié par contrat en faveur d'un nommé Hamelin. Pauperet, fils, et Mary Joly sa femme, veuve Bosguien, vendent à Jean Dauphin, et ce dernier vend à Jean Amiot, fils, le 17 juin 1713, etc., etc.

En suivant jusqu'à nos jours la série de ces mutations, on arrive au lot No 2267 et à partie du lot No 2266 du cadastre officiel actuel du quartier, situés entre la Petite rue Champlain et l'ancienne rue du Cul-de-sac (rue Champlain actuelle), sous les noms respectifs de Thomas Fahey et Marguerite Abbott, auxquels il faut ajouter la partie de terrain vis-à-vis, au pied du Cap, comprise dans la concession originaire.

Revenons maintenant à Michel Guyon de Rouvray. Il avait une fille, Marguerite, qui épousa Pierre Constantin, et à laquelle il donna un autre emplacement auprès et au nord de Gourdeau, emplacement qu'il ne faut pas confondre avec celui qu'il a vendu ci-dessus.

1. Les *Pauvres de l'Hôtel-Dieu* sont un corps distinct de la “Communauté”, laquelle comme dépositaire administre leurs biens à part.

La place concédée à Jacques Gourdeau, Sieur de Beaulieu, le 30 Juillet 1658, comme il est dit plus haut, est donnée, *en propre*, par celui-ci et Eléonore de Grandmaison, son épouse ¹, à demoiselle de Chavigny, leur fille, par le contrat de mariage de cette dernière avec Charles Amiot. Devenue veuve, celle-ci vend, le 16 septembre 1670, à Messire René Robineau, Sieur de Bécancour, Baron de Portneuf, Chevalier de l'Ordre du Roi, etc. Ce dernier, le 3 mai 1683, (alors devenu voisin du Sieur de Rouvray, que l'on a vu ci-dessus propriétaire à compter du 7 Février 1682 jusqu'au 7 novembre 1701) vend à Jean Marsolet, lequel vend, le 3 octobre 1708, à Charles Couture, qui vend à son tour à dame Marguerite Levasseur, veuve Duroy.

Au moyen du titre de cette dernière, on voit par la description de son terrain qu'il est alors borné au nord-est (plus correctement au nord) "à une *ruette* qui descend de la rue Champlain "sur le dit quai", ² c'est-à-dire au petit escalier que l'on voit encore aujourd'hui.

Ce lot avait alors ses mêmes quarante-cinq pieds français de front, et comprend par conséquent à peu près les deux lots Nos 2268 et 2269 au cadastre, rue du Cul-de-sac (rue Champlain), le premier sous le nom de Godefroi StPierre, et le second sous celui des héritiers de feu l'honorable juge Maguire.

Avec ces données il n'était guère nécessaire de chercher le voisin du côté nord du Sieur Gourdeau, qui fut Guillaume Jourdain, premier auteur de Pierre Constantin nommé plus haut. En effet la fontaine devait se trouver au pied du Cap sur une ligne parallèle au pignon nord de la maison du juge Maguire, à une toise ou six pieds près de distance, c'est-à-dire dans la direction même du petit escalier qui monte à la Petite rue Champlain. Cette direction me menait droit à la propriété numérotée 2252 au cadastre, laquelle je constatai appartenir aux héritiers Hossack. Je m'enquis de l'un d'eux, M. William Hossack, citoyen bien connu à Québec, si une fontaine existait sur ce terrain, et il me confirma dans l'exactitude de mes déductions, en me disant que de fait il y avait là une belle fontaine, d'un usage constant et immémorial, à laquelle lui et les enfants d'école de son âge se plaisaient à aller se désaltérer souvent avant que l'eau de l'aqueduc fût introduite dans la cité.

J'allai peu après l'examiner, accompagné de mon frère, l'abbé H.-R. Casgrain. C'est une source d'une température froide, mais

1. Celle-ci était veuve de François de Chavigny.

2. "De cinq pieds de largeur."

qui ne gèle point l'hiver. Elle a été minée dans le pied du roc vif, et elle est abritée sous un appenti adossé lui-même à un fort mur de revêtement, qui couvre le pied du cap et a été élevé comme protection contre les éboulis de la côte.

C'est bien là, je crois, à n'en pouvoir douter, la Fontaine de Champlain, ou plutôt dite de Champlain. Cette détermination me paraît moins problématique que celle de son tombeau, au sujet duquel nos archéologues sont encore divisés.

D'ailleurs, il n'y a pas dans l'endroit d'autre fontaine qui corresponde aux données. Au reste rien de plus naturel que Champlain et ses compagnons aient profité d'une source d'eau vive, sortant du roc, qui s'offrait à la vue et était à leur portée; de même qu'il est également naturel que l'on ait laissé libre le passage qui y conduisait, puis qu'on en ait rendu l'accès plus facile par des marches d'escalier.

P.-B. CASGRAIN.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CATHOLIQUES DE FRANCE

Depuis les tristes événements de 1871, les catholiques de France se réunissent chaque année en Congrès pour traiter des intérêts religieux et sociaux de leur patrie, et organiser différentes œuvres nationales et de foi.

Cette année, leur dix-septième assemblée a été tenue à Paris les 16, 17, 18 et 19 mai dernier, et elle a pris les proportions d'une manifestation des plus imposantes. Chaque jour, l'assistance a été très nombreuse et les séances pleines d'intérêt.

Rapports et travaux des Commissions, comptes rendus, discours et conférences, ont obtenu un grand succès et soulevé même quelquefois le plus vif enthousiasme.

L'éminent orateur, dont la réputation est depuis longtemps arrivée jusqu'au Canada, M. Chesnelong, sénateur, était le président du Congrès ; mais chaque réunion était présidée par un haut dignitaire ecclésiastique, qui la terminait par quelques bonnes paroles ou quelque brillante allocution.

C'est Mgr l'archevêque de Paris qui présidait la première séance, et il avait à ses côtés MM. Chesnelong, Lucien Brun, Keller, de la Bouillerie, de Ravignan, des Cars, Merveilleux du Vigneau, et quelques autres.

Un nombreux et brillant auditoire n'avait pu trouver place dans la vaste salle de la Société de Géographie, et plusieurs personnes avaient dû se réfugier dans les passages.

Le programme annonçait un discours de M. Chesnelong ; mais il le remplaça par la lecture d'un récit du pèlerinage français à Rome. L'auditoire n'y perdit rien, car ce récit était admirable.

M. Chesnelong possède encore toute la vigueur, la verve et l'enthousiasme d'un jeune homme. Il a visité Rome avec les yeux d'un artiste ; il a vu et entendu le Souverain Pontife avec les sentiments d'un fils affectueux et dévoué ; il a contemplé les grands spectacles que la Ville-Eternelle peut seule offrir en ce monde, avec une intelligence éprise de l'amour du Beau ; il a senti battre le cœur de l'Eglise, et pendant plusieurs semaines il a vécu de sa vie avec toutes les émotions d'une âme vraiment chrétienne.

Ces émotions et ces sentiments, il a voulu les communiquer à son auditoire, et il l'a fait dans un langage très éloquent et tout vibrant de patriotisme et de foi.

Les lecteurs du CANADA-FRANÇAIS en jugeront eux-mêmes par les extraits que nous allons en faire.

Comme tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter Rome à l'occasion des *Fêtes Jubilaires*, M. Chesnelong a été émerveillé de l'affluence des pèlerins accourant de toutes les parties du monde, et apportant des présents au Père commun des Fidèles. Il a été étonné de cette puissance d'attraction que possède l'Eglise et qui n'appartient qu'à elle.

“ Où donc, se demande-t-il, pourrait-on trouver un autre pouvoir qui, sur une simple parole, ne renfermant qu'un vœu et ne s'adressant qu'au libre assentiment des cœurs, fût en état de remuer ainsi le monde ! Cherchez partout ; vous ne le trouverez pas. Eh bien, ce que ne pourrait aucun empereur, aucun roi, même aucun président de République (*rires*), le Pape l'a pu et le Pape l'a fait. Il n'est qu'un vieillard désarmé, il n'a pas de pouvoir matériel ; il ne peut contraindre personne et, le pût-il, il ne le voudrait pas ; il n'use pas même de son autorité morale pour commander. Père, il laisse échapper simplement un souhait de son cœur ; c'est assez, l'amour de ses enfants lui répond. Ils accourent ou ils se font tous représenter auprès du père qui les appelle, aux pieds du Pontife qui veut les bénir. Ne reconnaissez-vous pas là ce souffle de vie qui, dans l'Eglise catholique, va du cœur aux extrémités, sur toute la surface de la terre, qu'aucune frontière ne limite, qu'aucun obstacle n'est capable d'arrêter, qu'aucune durée n'épuisera jamais ? Ne sentez-vous pas là l'action de cette puissance spirituelle de l'Eglise qui, bravant toutes les tempêtes et résistant à tous les assauts, participe toujours à l'éternité de Dieu de qui elle émane, comme à l'immortelle destinée des âmes sur qui elle s'exerce, et qui trouve ainsi dans son origine et dans sa mission le double gage de son indestructibilité ? (*Très bien ! et vifs applaudissements.*)

“ Ah ! je le sais bien, nous vivons dans un temps où la force matérielle est en grand honneur, et où qui la détient se croit en possession de devenir le maître de tout. Et certes, il est vrai qu'avec la force matérielle on peut beaucoup pour ou contre les choses qui relèvent du temps ; on ne peut rien de décisif et d'efficace contre celles qui relèvent de l'éternité. (*Vive approbation.*) On peut broyer les cœurs ; on ne peut pas les changer. On peut violenter les âmes ; on ne peut pas les transformer. On peut persécuter la foi et faire souffrir l'amour ; on ne peut pas les détruire. (*Très bien, très bien !*) Là, contre cet impénétrable rempart des cœurs fiers, des âmes fidèles, des sentiments qui ne fléchissent pas, la force matérielle se brise impuissante. C'est le domaine réservé où les pouvoirs humains n'ont pas d'accès, mais où se déploient dans leur divine efficacité les incommunicables prérogatives de l'Eglise du Christ. Seule, elle a le privi-

lège de réaliser l'union volontaire des âmes et la libre obéissance des cœurs sous une autorité dont la foi et l'amour assurent et gardent le respect. Puissance mystérieuse et immanente, toujours attaquée, jamais vaincue : quand elle semble voilée par les obscurités de la bataille, on la voit tout à coup resplendir dans le rajeunissement de son éternel éclat. Comme son divin Maître, l'Eglise traverse souvent les angoisses de la passion ; elle entend souvent le *crucifigatur* de ses ennemis. Mais, pour elle aussi, après le troisième jour, c'est l'*hosanna* du triomphe et l'*alleluia* de la résurrection." (*Bravos et applaudissements répétés.*)

Après cet hommage ardent rendu à la puissance et à l'immortalité de l'Eglise, l'éminent orateur contemple avec admiration la Ville-Eternelle. Il plonge un regard ému dans la Rome souterraine ! Il traverse en courant la Rome païenne, et se tournant vers la Rome chrétienne, il s'écrie :

" Que de beautés et de magnificences ! Saint-Pierre et le Vatican, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean-de-Latran, Saint-Paul-hors-les-Murs, Saint-Laurent, Sainte-Agnès, plus de trois cents autres belles églises ; des fontaines magnifiques, des colonnes et des obélisques qui semblent porter jusqu'aux cieux la croix qui les surmonte ; partout l'architecture, la sculpture, la peinture, la mosaïque étalant les plus rares chefs-d'œuvre ; dans les palais comme dans les temples, les tableaux des plus grands maîtres ; dans le musée du Vatican, tout ce que l'art ancien avait produit de plus parfait et tout ce que l'art chrétien réalisait de plus sublime ; voilà Rome telle que les Papes l'avaient faite ! On y rencontre à chaque pas, dans chaque rue, des merveilles dont une seule suffirait à la célébrité d'une autre ville. Il semble que la Papauté ait voulu montrer que, de même qu'en Dieu tout est harmonie, de même que la vérité infinie et la justice parfaite s'y rencontrent avec la beauté suprême, de même aussi il convenait que là où Dieu avait placé le centre de son Eglise, et par cela même le centre de la vérité et du bien, là aussi se trouvât le centre du beau dans son expression la plus haute, la plus pure et la plus idéalisée. Quand on admire à Rome les créations tour à tour si majestueuses et si ravissantes de l'art chrétien, comme on comprend bien que la religion ne comprime aucune sève, n'éteint aucune flamme, n'arrête l'épanouissement d'aucune faculté ; qu'au contraire, elle les agrandit, elle les épure toutes, en les maintenant dans la sphère de l'honnête et en les élevant à la hauteur du beau ! A Rome, Messieurs, on prend en quelque sorte sur le fait l'action souveraine et féconde des sublinités de la foi chrétienne sur les créations du génie. Honneur à la Papauté qui sut être à la fois la sévère gardienne de la foi et l'inspiratrice généreuse du génie !" (*Applaudissements.*)

Aux pèlerins français, qui formaient un groupe de 6,000 hommes, s'étaient joints d'autres groupes venus de divers pays, et l'on reconnut bientôt que la *Loggia* où le Saint-Père devait

célébrer la messe pour les pèlerins, ne pourrait pas contenir une telle foule. La cérémonie eut donc lieu à Saint-Pierre, et longtemps avant l'heure fixée 15,000 pèlerins étaient rangés autour de la *Confession*.

“ A 9 heures, dit M. Chesnelong, la maîtrise de Saint-Pierre fit entendre le *Tu es Petrus* qui retentit, avec un éclat puissant, dans l'immense enceinte de la basilique. Puis les trompettes sacrées firent résonner leurs fanfares. Le Souverain Pontife apparut, et des acclamations partirent de toutes les poitrines. Il s'avança, porté sur son trône, dans sa majesté sereine, répondant aux acclamations par des bénédictions; sur son passage, tous les fronts se courbaient, une émotion religieuse gagnait tous les cœurs, des larmes coulaient de tous les yeux. Vous vous rappelez, Messieurs, le mot de Royer Collard, à l'aspect des foules qui, à Paris, dix ans à peine après la Terreur, s'agenouillaient sous la bénédiction de Pie VII: “ Le respect était perdu, disait-il; il vient de se retrouver ”. A Rome, c'était plus que le respect: c'était une vénération religieuse venant de la foi et s'épanchant en cris d'espérance et d'amour. Rien n'était banal dans ces démonstrations; rien n'était factice dans cet enthousiasme. Tout y était haut, sincère, profond, pénétrant. (*Vifs applaudissements.*)

“ Lorsque le Pape fut arrivé au pied de l'autel, les acclamations, qui jusque-là n'avaient cessé de retentir, firent place au silence du recueillement. Tôt après, au milieu des chants et des prières, le saint Sacrifice commença. La messe dura plus d'une heure; le Saint-Père la célébra avec une majesté lente, avec une piété émue; sa voix, quand elle se faisait entendre, avait un accent qui semblait sortir des profondeurs de l'âme. Il disait la messe pour la France, et quand il arriva au *Memento* des vivants, il entra dans une méditation recueillie qui se prolongea pendant de longues minutes. Que se passa-t-il entre Notre-Seigneur Jésus-Christ et son Vicaire, dans ce colloque où la prière du Pontife implorait pour la France la protection miséricordieuse du Dieu rédempteur? Il ne nous appartient pas de chercher à pénétrer le secret de cette supplication partant de si haut et montant plus haut encore. Ce que nous savons bien, c'est que le Saint-Père y apporta tous ses sentiments de tendresse pour cette France, dont il ne désespère pas et qu'il désire voir remonter aux hauteurs de sa grande vocation. (*Applaudissements prolongés.*) Ce que nous espérons, c'est que Celui qui s'est fait homme pour racheter les hommes appliquera à la France quelques gouttes de son sang divin, qu'oubliant ses délaissements, ses fautes et ses ingratitude, se souvenant seulement qu'elle fut souvent généreuse jusqu'au sacrifice et fidèle jusqu'à la mort, il voudra beaucoup lui pardonner parce qu'elle a beaucoup aimé, et qu'il lui fera un avenir où elle retrouvera l'union dans la foi, la paix dans le respect, le relèvement dans la dignité de ses vieilles croyances et de son vieil honneur. (*Vifs applaudissements.*) Pendant que le Pape priait, avec quelle émotion nous nous identifions à ses vœux et à ses pensées! Et comme nous demandions

à Dieu du fond de notre âme que cette heure bénie où notre chère patrie était comme placée entre le Cœur de Dieu et le cœur de son Pontife, attirât sur elle les inspirations qui relèvent et les bénédictions qui fortifient et qui sauvent ! ”

Quelques jours après, le pèlerinage français était admis en audience dans la vaste salle de la *Loggia*.

Deux adresses furent alors lues au Souverain Pontife, l'une par Mgr l'Archevêque d'Avignon et l'autre par M. le vicomte de Damas, exprimant les sentiments de tous dans de dignes et chaleureuses paroles.

Le Pape répondit par un discours qui témoigne de son affection constante pour la France, de la part qu'il prend à ses infortunes, et de l'espoir qu'il nourrit toujours de la voir plus heureuse dans l'avenir.

Mais je laisse la parole à M. Chesnelong :

“ A ce moment, le Pape se leva, et d'une voix vibrante, il prononça le discours que vous connaissez tous, et qui fut souvent interrompu par des explosions de reconnaissance émue et d'ardent enthousiasme. Laissez-moi vous dire l'impression qu'éprouva l'assemblée tout entière en écoutant cet admirable discours.

“ Cette France que nous aimons avec tant de fierté en songeant à toutes les grandes choses qu'elle a faites, que nous aimons avec tant de compassion en songeant à toutes les épreuves qu'elle traverse ; cette France qui, même de notre temps, a touché à tous les sommets de la gloire et à toutes les extrémités du malheur, qui ne s'est pas toujours défendue contre de dangereux entraînements, mais qui s'est souvent honorée par de soudains et nobles retours ; qui, dans le cours de sa glorieuse histoire, s'est montrée tour à tour magnanime dans le succès, courageuse dans la défaite ; sauvant l'honneur, même lorsqu'elle perdait tout le reste, et sachant reconquérir à force d'héroïsme ce qu'elle avait pu compromettre par un excès de témérité ; cette France à laquelle nous sommes attachés à proportion même des dangers qu'elle court ; comme il nous fut doux d'entendre le Pape en parler avec une si noble sympathie ! Oui, lorsque la voix la plus auguste de l'univers, lorsque la plus haute autorité de ce monde, lorsque le Vicaire du Christ, qui, s'attristant “ des maux qui affligent la France et des périls qui la menacent ”, exprimait cependant l'espoir “ qu'elle resterait fidèle à ses glorieuses traditions et à son beau titre de Fille aînée de l'Eglise, et qu'elle ne voudrait jamais briser les liens si étroits et si anciens qui, dans sa providentielle destinée, l'ont unie au Saint-Siège ” ; lorsque, rappelant sa grande vocation, il se plaisait à constater la fécondité toujours persistante de ses œuvres catholiques, lorsqu'il en tirait cette consolante conclusion “ que notre chère nation recèle dans son sein un germe impérissable de vie, un principe de salut et de résurrection qui répond de l'avenir et qui doit fortifier notre espérance ” ; lorsqu'il disait

ces choses avec une énergie d'accent où se révélèrent la profondeur de sa généreuse affection pour la France et de ses espérances pour son relèvement, nous nous sentîmes envahis par une émotion de foi et de patriotisme. Il nous semblait que Dieu ratifiait en ce moment la parole de son Pontife, que la France catholique s'y appuyait pour marcher confiante vers un avenir libérateur, et que l'heure viendrait où l'antique alliance se renouerait, où le sentiment catholique et le sentiment français se confondraient, où la France redeviendrait le soldat de Dieu et le chevalier de son Eglise, où Dieu, son Eglise, rendraient à la France amour pour amour et la récompenseraient dans la sécurité reconquise, dans la paix affermie, dans la grandeur retrouvée, de n'avoir voulu livrer ni sa foi, ni ses devoirs, ni son antique générosité, ni la gloire de sa vocation, ni les traditions de son histoire."

Ces citations suffirent à démontrer que le récit de l'illustre sénateur valait bien un discours, et l'impression qu'il a produite sur le Congrès a été profonde.

M. Bonjean, un tout jeune avocat, nous a lu ensuite un rapport sur le futur Congrès Eucharistique, qui se tiendra à Paris dans les premiers jours de juillet prochain.

Ce travail était très bien fait et ne témoignait pas moins de l'intelligence que de la piété du rapporteur. Son nom fut salué par de chaleureux applaudissements, quand M. Chesnelong rappela à l'auditoire que M. Bonjean était le fils de l'illustre magistrat assassiné par la Commune, en même temps que Mgr Darboy.

Puis M. le duc de Brissac communiqua à l'assemblée un intéressant petit travail sur le projet d'élever une statue à sainte Geneviève dans la Basilique de Montmartre. Cette statue est terminée, et même exposée au salon de cette année; mais le piédestal reste à faire.

Après le duc de Brissac vient M. le baron de Livois, qui nous parle de *l'hospitalité de nuit*. C'est une des œuvres nombreuses que les catholiques de France doivent soutenir.

On dit généralement d'un homme qui n'a pas de gîte, qu'il couche à *la belle étoile*. Mais il est constaté que *la belle étoile* est une mauvaise auberge qui ne brille pas par son confort dans la saison d'hiver.

C'est pour suppléer à son insuffisance que M. l'abbé Ardouin a voulu fonder *l'hospitalité de nuit*. M. Baudon, l'ancien président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, l'a un peu découragé en lui disant ce mot spirituel: "Pour fonder une œuvre il faut —comme pour le mariage—des grâces d'aveuglement". Mais l'abbé Ardouin avait évidemment ces grâces là; car il a fondé son œuvre et elle réussit.

Mgr Richard, archevêque de Paris, a clos la séance par quelques paroles d'encouragement, pleines de cette onction et de cette bonté qui sont les caractères distinctifs de ses allocutions.

La seconde séance du Congrès catholique était présidée par Mgr d'Hulst, que j'ai déjà fait connaître aux lecteurs du CANADA-FRANÇAIS. Elle s'est ouverte par un rapport sur le Cercle catholique du Luxembourg, lu par M. Terrat, son président. M. Terrat n'a pas seulement succédé dans cette charge au regretté M. Beluze ; il l'a remplacé, et ce n'était pas chose facile : car M. Beluze, que j'ai bien connu dès mon premier voyage à Paris, en 1875, était l'un des plus admirables chrétiens que j'aie jamais rencontrés.

M. Terrat est en même temps l'un des professeurs les plus éminents de l'Institut catholique, et c'est avec beaucoup de verve et d'esprit qu'il a su mettre en regard du Cercle qu'il préside une autre association du même genre, mais dont le but est tout opposé.

Vint ensuite une causerie fort spirituelle de M. d'Herbelot, qu'il aurait pu intituler : examen de conscience. L'année dernière, le Congrès avait pris diverses résolutions et formulé plusieurs vœux. Ses membres avaient pris l'engagement de faire respecter autant que possible par les propriétaires chrétiens le repos dominical, d'encourager l'œuvre des petits catéchismes, d'organiser des conférences aux ouvriers et aux paysans, de favoriser la circulation des bons journaux.

Qu'ont-ils fait depuis lors ? Ont-ils travaillé pour le succès de ces œuvres qui leur étaient recommandées ? En développant les matières de cet examen de conscience, M. d'Herbelot dispensait ses auditeurs de répondre, mais il leur faisait entendre délicatement que plusieurs auraient à faire une confession assez longue et un acte de contrition.

Le centenaire de 1789 fut le sujet du discours suivant prononcé par M. de Marolles, qui parla avec plus de chaleur que de précision et de clarté.

Mon tour était venu de prendre la parole ; car j'avais eu l'honneur d'être invité à parler de mon pays dans cette réunion. Ce n'est pas à moi de dire comment je me suis acquitté de ma tâche ; mais j'ai lieu de me féliciter de la bienveillance que l'éloge de mon pays a rencontrée. tant dans l'auditoire que dans la presse catholique de Paris.

Avec l'esprit et l'habileté qui le distinguent, Mgr d'Hulst est venu clore cette séance par un compte rendu trop court des travaux du Congrès scientifique tenu à Paris en avril dernier.

La troisième séance a été consacrée exclusivement aux œuvres d'éducation et d'enseignement. Une courte mais chaleureuse allocution de M. Chesnelong, un rapport excellent de M. le baron de Ravignan, un autre rapport très curieux et intéressant pour moi, à raison des faits étranges qu'il relatait sur la laïcisation des écoles en France, un discours fort applaudi de M. Thellier de Poncheville, député du Nord, ont admirablement rempli cette séance et envisagé l'œuvre de l'enseignement libre sous tous ses aspects.

Lorsque le Congrès aura publié le compte rendu de ses travaux, je me ferai un devoir de les faire mieux connaître aux lecteurs du CANADA-FRANÇAIS.

Pour le moment je me contente de les indiquer. Et comme cette lettre est déjà fort longue, je me hâte de la terminer par une page éloquente du discours que M. Keller a prononcé dans la quatrième séance.

L'éminent orateur, qui est connu et aimé au Canada, parlant du centenaire de 1789, a voulu répondre à ceux qui accusent toujours les catholiques de vouloir revenir à l'ancien régime, et il s'est expliqué avec une grande clarté.

Lisez plutôt :

« Mais, me dira-t-on, allez-vous porter la main sur l'arche sainte de 1789, qu'il faut bien distinguer des horreurs de 1793? Méconnaissez-vous les incontestables bienfaits de la Révolution, et voulez-vous nous ramener à l'ancien régime ?

« Je n'éprouve aucun embarras à vous dire là-dessus toute ma pensée, car, si nous ne voulons pas revoir un nouveau 93 produit logiquement et fatalement par les mêmes erreurs, un nouveau 93 auquel nous touchons, il n'est que temps de renoncer aux équivoques, aux illusions, aux chimères; il faut avoir le courage de sortir des lieux communs, des phrases de convention dans lesquelles on se traîne depuis si longtemps, et de dire nettement la vérité. (*Très bien ! très bien !*)

« Et d'abord il est faux, absolument faux, que nous voulions revenir à l'ancien régime. L'ancien régime était hérissé d'abus que nous ne désirons nullement revoir. L'ancien régime avait fait à la société chrétienne, et par suite à toutes nos libertés, de profondes blessures. Par le gallicanisme, il avait séparé la France du Pape, gardien suprême de l'indépendance des âmes, et du même coup il avait supprimé la liberté politique. On avait vu sur le trône, affranchi de toute loi et de tout contrôle, l'audacieuse apothéose de l'adultère, et, poursuivant l'association chrétienne sous ses formes diverses, le pouvoir civil avait proscrit à la fois les Jésuites et les corporations ouvrières. (*Vive approbation et applaudissements répétés.*) Non, ce n'est pas là que nous voulons revenir. Puis, pour en finir avec les querelles de mots qui paraissent parfois nous diviser quand, au fond, nous sommes

tous d'accord, que penser du mot de " Révolution " ? Si par révolution on entend rénovation, la société française du XVIII^e siècle avait besoin de rénovation. Mais, au lieu de se faire sans Dieu et contre Dieu, il fallait que cette rénovation se fit avec Dieu et par le Christianisme. De là vint tout le malentendu et toutes les calamités déchaînées sur notre pays.

" Il en est du mot révolution comme du mot réforme, bon en lui-même, puisque les meilleures institutions ne vivent qu'en se réformant continuellement. Néanmoins l'histoire a attaché le mot de Réforme à la révolte impie qui a bouleversé l'Europe au XVI^e siècle. Il est probable qu'elle attachera de même le nom de Révolution à l'entreprise antireligieuse à laquelle nous assistons depuis près de cent ans. Quant à moi, c'est là le sens très réel que je lui donne aujourd'hui. (*Applaudissements.*)

" Enfin, que dirons-nous de 1789 ? Certes, nous ne sommes pas moins altérés de justice, affamés de progrès et de civilisation que nos aïeux. Nous pensons, comme eux, et Pie IX lui-même aimait à le répéter, que la liberté, l'égalité et la fraternité sont des choses excellentes et parfaites ; mais, ajoutait ce grand Pape, les hommes de 1789 se sont trompés en cherchant ces biens en dehors de l'Eglise, qui peut seule les réaliser en ce monde. Oui, c'est là qu'est la grande erreur de notre temps."

A.-B. ROUTHIER.

Paris, 23 mai 1888.

LES COURS PUBLICS

DONNÉS PAR L'UNIVERSITÉ LAVAL A MONTRÉAL.

Année 1887-88

Nous ne songeons pas à donner ici de ces cours une analyse détaillée. Ce travail a été fait pour chaque leçon et chaque conférence par la presse quotidienne de Montréal, et nous craindrions de le répéter ici sans profit pour le lecteur et au risque de défigurer des études qui doivent leur principal mérite à l'originalité et au talent avec lesquels les différents sujets ont été développés. Quelques traits suffiront à donner une idée d'ensemble des travaux accomplis pendant cette première année par une faculté naissante ¹, qui ne semble pas vouloir rester en retard sur ses aînées.

Quatre cours occupent la plus grande partie du programme : l'apologétique chrétienne, l'histoire universelle, celle de l'Eglise et l'archéologie.

M. l'abbé Bruchési rappelle, au début de son cours d'apologétique, quelques principes, quelques notions fondamentales qui déterminent la mission de cette science, son champ d'action et de combat. Dieu a donné à l'homme *deux lumières* pour découvrir la vérité : la raison et la foi. Emanant l'une et l'autre du même foyer divin, elles sont bonnes et vraies et ne peuvent conduire à des conclusions opposées. Les contradictions qu'on se plaît à relever entre elles ne peuvent donc provenir que de malentendus, et disparaîtront devant une étude consciencieuse et approfondie. Dans cette étude, l'apologiste se gardera également de deux excès contraires : du *rationalisme* et du *traditionalisme*. M. le professeur analyse ces deux systèmes ; il en fait l'historique et les réfute comme erronés et condamnés par l'Eglise. Pas sans ensuite à la principale objection des rationalistes contre la révélation, il prouve la possibilité, la convenance du *mystère*. La nature en est remplie : pourquoi Dieu n'aurait-il pas les siens ? Descartes n'a-t-il pas démontré que l'incompréhensibilité est contenue dans la raison formelle de l'infini ? Après le mystère, fondement de la religion, M. l'abbé Bruchési aborde l'étude de

1. La faculté des Arts.

la religion elle-même. Elle doit être une comme Dieu, comme l'humanité dont il est le principe et la fin uniques. L'indifférence en matière de religion est philosophiquement fausse. Après l'avoir démontré, M. le professeur réfute les objections tirées soit, de l'inconvénient de l'intolérance civile, soit de la multiplicité des cultes et des religions diverses dans le monde. Il distingue les différents degrés de tolérance et expose, relativement au second point, la doctrine de la *transmission médiate* de la religion, qui concilie l'unité nécessaire de la croyance avec les exigences de la miséricorde et de la bonté divines. Il énumère enfin les attributs ou les notes de la vraie religion, *positives et négatives, intrinsèques et extrinsèques*, faisant observer que les premières occupent une plus large part dans l'apologétique moderne, qui réalise par là le mot de Châteaubriand : " On a prouvé jusqu'ici que le christianisme est excellent parce qu'il vient de Dieu ; il faut prouver qu'il vient de Dieu parce qu'il est excellent." M. le professeur termine par la thèse classique du miracle et de la prophétie, et à la question : " Où est donc cette unique et véritable religion ? " il promet une réponse pour l'année prochaine.

* * *

Le cours d'histoire universelle touche de près, à ses débuts, à l'apologétique. Comme le fait observer M. l'abbé Rousseau dans son introduction, l'histoire, depuis un siècle surtout, s'est trop souvent placée à un point de vue systématiquement hostile à la Révélation et à l'Eglise. L'historien catholique, en rétablissant les faits contestés ou dénaturés par la science et la critique irréligieuses, en renversant leurs systèmes et réfutant leurs conclusions, s'élève véritablement au rang d'apologiste, et l'étude de l'histoire rentre dans celle de la religion. M. l'abbé Rousseau applique ce principe au récit des premiers jours du monde et de l'humanité. Le *Chaos, Fiat lux ! Homme et singe*, sont les titres de trois études où l'histoire et l'exégèse, la science et la poésie mêlent leurs lumières et leurs charmes. L'autorité historique de la Bible y est solidement établie, en même temps que son but religieux et moral strictement déterminé.

Le parallèle du récit mosaïque avec les découvertes et les inductions de la science moderne, met en relief leurs nombreux points de contact, et s'il reste des obscurités et des lacunes, elles ne prouvent rien contre le livre sacré dont l'auteur n'a pas voulu faire un manuel scientifique. Ce récit, du reste, garde une supé-

riorité indiscutable sur les cosmogonies anciennes où quelques lambeaux de tradition disparaissent sous un amas de fables puériles. Comme conception philosophique, le dogme de la création vaut bien les théories de la matière éternelle, de l'évolution panthéistique, du dualisme manichéen ; il vaut bien, pour expliquer l'origine de l'homme, le système de l'évolution darwinienne, que M. le professeur expose plaisamment tout en lui accordant l'honneur d'une réfutation sérieuse.

C'est ici surtout que l'historien est intéressé au dogme. Le fait de la création, en subordonnant l'humanité à la volonté de son auteur, en ménageant à ses mouvements le concours d'une Providence sage et puissante, forme la base de la philosophie de l'histoire, en même temps qu'il livre à l'historien la véritable intelligence de l'homme, de sa nature, de sa noblesse, de ses destinées. Dans cette connaissance de l'homme, développée par les principes de la théologie et de la philosophie catholiques, l'historien possède tous les éléments d'une critique judicieuse et peut tirer de l'histoire les plus fructueuses leçons.

* * *

Après l'histoire du monde, l'histoire de l'Eglise, presque aussi générale que la première — puisque tous les peuples, s'il n'appartiennent pas à l'Eglise, sont appelés à y entrer — et plus élevée par le caractère surnaturel des faits qu'elle relate, par son but qui est de manifester Dieu dans la plus grande de ses œuvres : le salut des hommes. M. l'abbé Emond s'attache à faire briller dans toute sa grandeur le rôle de l'Eglise dans le monde dont elle est comme l'âme, lui imprimant ses plus nobles mouvements. Pour vivifier, dramatiser son histoire, il personnifie l'Eglise et la montre dans ses attitudes successives, dans ses différentes périodes morales : naissant puis se développant sous le pontificat de saint Pierre, humiliée et souffrante pendant les persécutions, triomphant un instant avec Constantin, pour soutenir contre le paganisme, réveillé par Julien l'apostat, une nouvelle lutte dont elle sort victorieuse. Au milieu de ces grands tableaux qui maintiennent l'unité historique, les questions de détail sont traitées avec l'étendue qu'elles comportent : ainsi le fait de la venue de saint Pierre à Rome, le caractère distinctif des différentes périodes de la persécution, les traits saillants qui signalent la transition intéressante de l'état violent et anormal des trois premiers siècles à la liberté publique, à la souveraineté sociale

de l'Eglise. La figure odieuse et curieuse à la fois de Julien l'apostat, est dessinée en des traits qui nous révèlent merveilleusement son caractère, ses instincts, nous oserions dire sa *vocation* de persécuteur et de restaurateur du paganisme. Sa fin misérable comme l'avortement de ses efforts est une des réalisations les plus éclatantes de la prophétie du Sauveur contre les ennemis de son Eglise : *Non prevalcbunt*, et le présage des victoires que l'avenir lui réserve en si grand nombre.

* * *

L'histoire emprunte une part importante de ses documents aux monuments artistiques des différents peuples, qui gardent, gravés sur la pierre, des souvenirs que les livres et les parchemins n'ont pas recueillis, ou jettent de la lumière sur des textes obscurs. C'est ce que nous prouve M. l'abbé Desmazures dans ses leçons d'archéologie sur les monuments de l'Inde et de l'Egypte. Il reconstruit par la pensée, à l'aide des ruines considérables qui en restent, ces palais et ces temples de l'Inde qui ont abrité une des plus vieilles civilisations du monde. Il étudie les principales qualités de cet art merveilleux qui, né au pied de l'Himalaya, à l'ombre de ses grottes mystérieuses et de son étrange végétation, doit sans doute à son berceau tant de brillants caprices et de riches productions. On peut constater son influence très grande sur l'architecture des Arabes et retrouver ses traces jusque dans les œuvres des Grecs. L'Egypte, qui n'offre pas un moindre intérêt que l'Inde au point de vue archéologique, attire plus vivement la curiosité générale par les souvenirs sacrés ou classiques auxquels est mêlé son passé. La Bible et l'histoire à toutes les époques y déroulent leurs tableaux, et aujourd'hui il est piquant de voir la terre des Pharaons, envahie par le progrès moderne, conserver en partie son antique caractère. Ses vieux monuments, qui semblent impérissables, tendent à lui conserver cette physionomie et gardent le plus vivant souvenir de son passé. M. l'abbé Desmazures énumère les principaux. Ce sont les pyramides de Giseh, les temples de Denderah, d'Abydos, de Thèbes, de Luxor, de Karnac. Pour s'expliquer leur nombre, leur masse, leur structure, il faut se rappeler l'esprit audacieux et persévérant du peuple qui les a élevés, la foule d'esclaves employée à ces travaux, les richesses géologiques que renferme la vallée du Nil. Un ciel lumineux et toujours serein a permis à la peinture d'y déployer tout son éclat,

aux arts plastiques d'y multiplier leurs productions. M. le professeur en donne une excellente idée en exposant une série très variée de gravures et de planches coloriées empruntées au bel ouvrage de M. Prisse d'Avesne sur l'Égypte monumentale.

* * *

A côté de ces cours réguliers, nous signalons deux leçons d'introduction aux cours de droit naturel et d'économie politique.

M. l'abbé Archambault, professeur de droit naturel, insiste sur la nécessité de donner une part légitime aux études spéculatives et philosophiques à une époque où elles sont généralement négligées au profit des études positives et expérimentales. Il fait valoir l'importance spéciale de la philosophie morale, cette " science pratique qui dirige vers leur fin, qui est l'honnête, les actes libres de l'homme." Viennent ensuite la définition du droit naturel, ses principales divisions; les questions dominantes du droit public, les bases du droit international, sont indiquées, et toutes ces notions, fondamentales et précises, condensées en une seule leçon, donnent une idée très complète de cette science " commencée avec Socrate, se développant, quoique avec beaucoup d'erreurs et de confusion, dans les diverses écoles philosophiques de l'antiquité, et trouvant enfin sa certitude et sa perfection à la lumière infallible de la révélation."

M. Georges Martin définit l'économie politique " la connaissance spéculative et la réalisation pratique des vrais rapports de l'homme avec les biens créés." Vieille comme la société humaine, elle n'a été qu'une pratique aveugle jusqu'au siècle dernier où Quesnoy en a fait une science et un art. Mais Adam Smith et surtout J.-B. Say lui ont ouvert sa véritable voie en lui appliquant la méthode expérimentale, qui en fait une science d'observation. A ce titre, elle ne saurait être traitée, comme les sciences morales, par une argumentation fondée sur des abstractions, ni comme les sciences exactes, par l'application des mathématiques. Pour faire mieux ressortir les avantages de la méthode d'observation, M. Martin voulait, avant d'aborder les principaux problèmes de l'économie politique, en étudier l'évolution historique. Déjà, dans sa première leçon, il donnait un aperçu de l'économie sociale dans l'antiquité et de l'influence exercée sur elle par l'avènement du christianisme.

La mort est malheureusement venue interrompre ses travaux et priver la faculté des Arts d'un brillant auxiliaire dont elle appréciait déjà toute la valeur.

En dehors des cours promis par le programme, nous avons eu le plaisir d'entendre quelques conférences détachées.

C'est ainsi que M. l'abbé de Foville, doyen de la faculté, a fait deux conférences fort intéressantes sur l'Astronomie considérée dans ses rapports avec la vie humaine.

Nous nous contentons de cette mention, car la présente livraison du *Canada-Français* renferme, sur le même sujet, un travail encore plus complet du savant professeur.

Dans le domaine strictement scientifique nous signalons une conférence de M. Obalski, ingénieur du gouvernement, sur les *gaz naturels combustibles*. Leur composition, leur origine, la nature des terrains qui les détiennent, leur utilisation et ses avantages ont été exposés avec la compétence qu'assuraient au conférencier des études spéciales et les observations qu'il a pu faire, dans l'Ohio et la Pennsylvanie, au siège de très vastes exploitations. M. Obalski exprime le vœu que la province de Québec, qui possède des richesses géologiques analogues, en voie aussi un jour l'utilisation.

G. B.

REVUE EUROPÉENNE.

Mes lecteurs me pardonneront si je commence cette revue par une nécrologie ; mais c'est un devoir d'amitié que je m'empresse d'accomplir.

J'avais connu M. Nisard, en 1867, à Paris et à Bruxelles, où son gendre, M. Romberg, était à la tête d'un des départements de l'administration. Depuis ce temps le savant académicien m'a fait souvent l'honneur de correspondre avec moi, et quelques mois avant sa mort il m'envoyait un exemplaire de son dernier ouvrage : *Considérations sur la révolution française et sur Napoléon I.*

Il est difficile d'être plus distingué de personne et de manières que ne l'était M. Nisard. D'une taille élancée et élégante, et jeune encore, il m'avait vivement frappé à ma première visite par sa ressemblance avec M. Bouthillier, alors shérif de Montréal, et dont je ne soupçonnais point que je serais le successeur.

Né à Châtillon sur Seine le 20 mars 1806, Jean-Désiré Nisard, après de brillantes études à ce collège de Sainte-Barbe, qui a produit un si grand nombre de littérateurs, fit ses débuts en 1826 au *Journal des Débats*. Ses deux frères, Charles et Auguste, ont été aussi des écrivains de mérite ; le goût des lettres était dans cette famille. Ils ont comme lui rempli des fonctions au ministère de l'instruction publique, et ont collaboré à sa grande collection des classiques latins avec traduction française ; mais ils n'ont pas été, comme lui, professeurs et députés.

M. Nisard entra à la Chambre des Députés en 1842 comme conservateur, en dépit de son intime liaison avec Armand Carrel. Alors que Carrel était au *National*, M. Nisard avait dit dans les *Débats* que le parti républicain tiendrait dans un fiacre, et cela en réponse à un article de Carrel. Celui-ci, qui semblait prédestiné à la mort du duelliste, se rendit aux *Débats* et demanda l'auteur de l'article. L'explication de M. Nisard fut si franche, et en même temps ses manières exercèrent une telle séduction sur son adversaire, qu'ils devinrent de suite amis. Après la mort tragique du républicain, ce fut son ancien adversaire qui publia sa meilleure nécrologie.

Il faut dire que Carrel était aussi conservateur en littérature que Nisard l'était en politique ; de là peut-être cette sympathie qui les avait unis contre toute vraisemblance.

“ Ce dernier des classiques, dit M. Victor Fournel, en parlant de M. Nisard dans le *Correspondant*, représentait en littérature le parti de la résistance, l'ordre, la discipline, la tradition, l'autorité. Il voyait dans nos chefs-d'œuvre du XVII^e siècle, non seulement l'image la plus complète, la plus haute et la plus pure de l'esprit humain, mais les modèles dont il fallait s'inspirer sans cesse; ils lui fournissaient la règle de son goût et le criterium de ses jugements.”

La délicatesse du style et de la pensée, l'atticisme poussé peut-être à l'excès, un dédain souvent injuste pour tout ce qui ne s'élevait pas à son idéal de la forme, en même temps une grande sévérité sur le mérite réel des œuvres, faisaient de lui un critique peu complaisant, quoique rarement acerbe, car il procédait surtout par élimination et par abstention à l'égard des écrivains qu'il n'admirait point.

Il n'en fut pas cependant toujours ainsi, notamment dans une étude très sévère des poésies de Victor Hugo, publiée en 1836, et dans une critique très vive de la *littérature facile*, dans laquelle Jules Janin crut se reconnaître, ce qui provoqua de sa part une mordante réplique à celui qu'il appela assez méchamment “ le champion de la littérature difficile ”.

M. Nisard a écrit beaucoup d'études littéraires détachées qui forment plusieurs volumes de *Mélanges*; mais son œuvre capitale est l'*Histoire de la littérature française*, dont une *treizième édition* a été publiée dernièrement.¹

¹ Dans cet ouvrage il commence par établir une distinction très juste entre l'*histoire littéraire* d'une nation et l'*histoire de sa littérature*.

“ L'histoire littéraire commence pour ainsi dire avec la nation elle-même, avec la langue. Elle ne cesse que le jour où la nation a disparu, où sa langue est devenue une langue morte. Pour la France en particulier, si de savants bénédictins font remonter son histoire littéraire aux premiers bégaiements de cette langue qui deviendra la langue française, d'autres la cherchent bien loin par delà, dans ce travail de décomposition du latin, et dans ce mélange de mots ibériens, celtiques, germaniques d'où la langue française est sortie.....

“ Il en est tout autrement de l'histoire d'une littérature. Il y a une époque précise où elle commence et où elle finit, et l'objet

1. *Histoire de la littérature française* par M. Désiré Nisard.—Firmin Didot.—4 vol. in-18.—Ouvrage auquel l'Institut, sur la désignation de l'Académie Française, a accordé un prix de 20,000 francs.

peut en être clairement déterminé. Il y a une littérature le jour où il y a un art; avec l'art cesse la littérature. Mais à quelle époque voit-on commencer l'art, et dans la langue des lettres que faut-il entendre par l'art?"

M. Nisard commence son ouvrage à Joinville et à Villehardouin et le termine à Châteaubriand et à Lamennais.

Il a aussi publié en un seul volume un *Précis de l'Histoire de la littérature française depuis ses premiers monuments jusqu'à nos jours*, dont il a été donné une nouvelle édition en 1887. A cette dernière édition l'auteur a ajouté une cinquième partie où il aborde la littérature contemporaine, tout en ne touchant qu'aux sommets. Il s'excuse ainsi: "J'ai d'abord contre moi ma propre opinion souvent exprimée, qu'on n'est pas bon juge des écrivains de son temps. L'histoire des lettres est pleine des erreurs où l'on tombe en s'y aventurant." En lui annonçant le travail que mon fils avait commencé sur Ozanam, je me suis permis de lui reprocher de n'avoir pas même mentionné son nom ni celui d'Ampère dans sa revue des œuvres contemporaines. Il s'en est excusé d'une manière aimable, mais qui laisse voir combien était rigoureux son système d'appréciation.

Quoique n'ayant point d'hostilité systématique envers le catholicisme, M. Nisard ne peut être cité comme un écrivain exempt de reproche au point de vue religieux. Son frère, M. Auguste Nisard, est au contraire un catholique fervent; un de ses articles, où il parle admirablement de l'*Imitation de Jésus-Christ*, a été reproduit ici dans le *Journal de l'Instruction Publique*. C'est sans doute à lui que M. Désiré Nisard doit la mort chrétienne que les journaux nous ont fait connaître, et qui a dû consoler ses meilleurs amis. Directeur de l'École Normale Supérieure, longtemps professeur de littérature à l'Université, membre de l'Académie française, il a tenu une grande place dans les lettres de notre siècle, et il ferme pour bien dire le cortège de la génération de 1830, qui est loin d'être surpassée par la génération actuelle.

J'ai peut-être un peu trop empiété sur les autres matières qui doivent former le canevas de cette revue; cependant je suis loin d'être satisfait de ce que j'ai dit sur cet homme distingué, et il est probable que j'y reviendrai ici ou ailleurs.

— L'Europe est toujours dans le même état de malaise, de repos provisoire, chaque pays ayant sa crise imminente ou même déjà commencée.

La pauvre France en est à ne plus les compter. A peine celle qui avait chassé M. Grévy de la présidence pour y installer M. Sadi Carnot, était-elle terminée, qu'une autre agitation, plus

dangereuse encore, succédait à la première. Le ministère Tirard a été renversé sous un prétexte quelconque, et un cabinet d'une nuance plus radicale a été formé sous la présidence de M. Floquet. Ce dernier durera ce qu'a duré l'autre; mais il y a plus, l'existence même de la république est en question. Le général Boulanger, qu'une série d'actes contraires à la discipline militaire avait fait mettre en disponibilité, y a gagné un regain de popularité, qui devient alarmant. Aux cris de " Révision et dissolution ", il s'est fait élire dans la Dordogne et dans le Nord, et il y a eu un moment où il menaçait de renouveler la grève qui s'était faite contre M. Grévy : celle-ci était la grève des ministres, l'autre serait celle des députés; c'est-à-dire qu'à chaque vacance, le général serait élu, ce qui constituerait un plébiscite. Tous les efforts tentés jusqu'ici par le gouvernement n'ont servi qu'à augmenter la popularité du prétendant à la dictature. La presse républicaine a entrepris une véritable campagne contre lui. On ridiculise sa candidature en la comparant au rôle joué par les deux Napoléon; on se demande ce qu'il a fait pour justifier d'aussi énormes prétentions. Lorsque les amis du général répondent que le second Napoléon n'avait pas plus remporté de victoires, que le ridicule avait été jeté de toutes parts sur ses débuts, que la majorité faisait fi de ses aspirations, que même après son premier discours un représentant qui avait proposé l'exclusion des membres des familles royales ou impériales retira sa proposition en disant ironiquement " qu'après avoir entendu le prince, le pays devait se sentir rassuré "; les adversaires du général répliquent que, nonobstant tout cela, Napoléon III avait pour lui le prestige de sa famille et du premier empire, et aussi la collaboration d'hommes habiles et audacieux, choses qui manquent complètement au nouveau prétendant.

Plusieurs causes cependant rendent son avènement possible, sinon probable. N'est-il pas singulier que, d'un côté M. le Comte de Paris, et de l'autre M. Clémenceau, aient adopté le même programme : Révision de la constitution, dissolution des chambres ? Chacun demande le jugement dernier; seulement chacun croit s'y trouver à la droite et contempler ses adversaires à la gauche. Monarchistes, impérialistes, radicaux, veulent voir la fin de la république opportuniste; et le général, qui lui aussi veut la balayer, paraît à tous un excellent instrument, sauf à régler de compte plus tard ! C'est du reste toute l'histoire depuis la première révolution : coalitions de partis ou de factions pour renverser le pouvoir existant, et dès que l'on a réussi nouvelle coalition pour renverser le nouveau pouvoir !

En ce moment ce qui donne de la force à tous les mécontents, ce sont les faiblesses des gouvernements successifs qui, au lieu de se raidir contre l'éternel ennemi qui les poursuit tous, lui ont jeté, l'un après l'autre, les lambeaux du pouvoir et de la société, la liberté religieuse, la discipline militaire, l'indépendance de la magistrature, les finances, et jusqu'à l'honneur de la France compromis dans de honteux tripotages. Et cet ennemi devant lequel on fuit toujours comme devant un animal féroce à qui l'on jetterait tous les morceaux de son vêtement pour n'en être que mieux dévoré en fin de compte ; cet ennemi, c'est la tourbe parisienne, la *sainte canaille*, comme disait sérieusement un personnage de 93 !

Est-il surprenant qu'après cela les honnêtes gens de tous les partis demandent encore une fois un sauveur ? M. Jules Simon en particulier a tort de s'en étonner. Depuis déjà assez longtemps il trouve que l'on va trop loin ; mais est-il lui-même sans reproches ? Voici comment s'exprime dans le *Matin* cet écrivain distingué :

“ On demande un sauveur !... On ne se livre ainsi à un homme que par un coup de désespoir. C'est une société incapable de se diriger elle-même et d'avoir une idée de gouvernement que celle qui dit à un *capitan* “ Sauvez-moi, prenez-moi ! ” Le capitan à tout hasard commence par la prendre. C'est le même sentiment qui du temps des sorciers faisait que tant de gens se donnaient au diable.”

Voilà qui n'est guère flatteur pour le pays de nos ancêtres ; mais enfin cela lui est dit par un de ses illustres ! Toutefois, sans être sorcier, ne pourrait-on pas soupçonner que si la France est si près de se donner au diable, c'est un peu parce que tant de gens se sont employés et s'emploient encore à l'empêcher de se donner à Dieu ?

L'avenir immédiat de la France et de l'Europe ne tient qu'à un fil, et plaise au ciel que la cruelle Parque, comme on disait naguère, ne s'avise de le trancher !

Le nouvel empereur d'Allemagne, dont la santé périlante absorbe en ce moment tous les calculs de la diplomatie, se rattache à la vie comme par une intention toute particulière de la Providence. M. de Bismarck y trouve-t-il ou n'y trouve-t-il point son compte ? Qui sait ce qui se passe dans cette cervelle aux rouages si compliqués ? Le chancelier de fer a joué pendant quelque temps un rôle assez étrange et qui rappelle un peu celui des tuteurs des anciennes comédies. Il est parvenu à rompre un

mariage, et cela en dépit des efforts de plusieurs impératrices et princesses, toutes portant le nom de *Victoria* ! Voilà un singulier exploit pour ses derniers jours ! Ce qu'il avait en vue, sa réconciliation avec le tzar de toutes les Russies, sera-t-elle le résultat de son intervention dans ces intrigues de cour ? A-t-il songé à la querelle survenue au sujet de l'Espagne, et qui a été l'origine de son étrange fortune ? Quoiqu'il en soit, comme compensation à ce mariage manqué, un autre grand hyménée vient de se célébrer à Berlin, celui du second fils de l'empereur avec une de ses cousines, et notre gracieuse souveraine peut se consoler par là de la petite part qu'elle a eue dans l'échec subi par sa fille.

La promenade de Sa Majesté sur le continent, en Italie, en Allemagne et en Autriche, entreprise en apparence en vue de relations de famille, n'a peut-être pas été sans son côté diplomatique. Autrefois une pareille odyssée aurait bien intrigué et même vexé John Bull. Il y a même, paraît-il, encore une vieille loi qui n'a pas été révoquée et en vertu de laquelle le souverain qui s'absente du royaume court risque de perdre sa couronne. Mais cette loi est évidemment tombée en désuétude ; son exécution dans notre siècle de chemins de fer serait un véritable anachronisme.

De retour à Windsor, la reine a trouvé la situation politique considérablement améliorée. Le rescrit du Souverain Pontife au sujet de l'Irlande semble devoir faire cesser ou du moins modérer les agissements des fauteurs du fameux plan de campagne, et mettre fin au *boycottage*. D'un côté les plus violents partisans semblent décharger toute leur fureur sur le délégué papal, Mgr Persico, trop bien connu au Canada, où il a fait une assez longue résidence, pour que l'on puisse le croire accessible à des motifs indignes, tandis que d'autre part les évêques, les membres les plus distingués du clergé prêchent la soumission à un décret qui n'est que l'exposé pur et simple des principes de théologie morale les plus élémentaires. M. Gladstone et M. Parnell conseillent aussi la modération aux partisans du *Home Rule* ; il y a donc à espérer un certain apaisement qui, s'il est suivi de quelques bonnes mesures, permettra à l'Irlande de récupérer ses forces et de se mettre sur un véritable pied d'égalité avec les autres parties de l'empire.

Point n'est besoin pour cela d'une fédération impériale ; car le projet mentionné dans la précédente revue a plus perdu de terrain qu'il n'en a gagné depuis. Lord Lansdowne, au milieu des ovations qui lui ont été décernées à Ottawa au moment de

son départ, a répudié toute solidarité avec un mouvement qui, en autant que le Canada y est concerné, pourrait créer des embarras et des difficultés dont il serait difficile de prévoir l'issue. Reste à savoir ce qu'en dira Lord Stanley, son successeur. Ce dernier sera le sixième gouverneur général depuis l'établissement de la Confédération, qui comptera bientôt vingt et un ans d'existence et pourra célébrer le premier du mois de juillet prochain son avènement à la *majorité*.

PIERRE-J.-O. CHAUVÉAU.

Montréal, 30 Mai 1888.

CONDAMNATION DU ROSMINIANISME ¹

LETTRE DE L'EM. CARD. SECRÉTAIRE DU SAINT-OFFICE
AUX MEMBRES DE L'ÉPISCOPAT CATHOLIQUE.

Traduction.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

En même temps que cette lettre, je transmets à Votre Grandeur le décret général par lequel la Suprême Congrégation des Eminentissimes Pères comme moi Inquisiteurs Généraux, condamne et proscriit, avec l'approbation et la confirmation de N. T. S. Père le Pape Léon XIII, plusieurs propositions extraites des œuvres publiées sous le nom d'Antoine Rosmini Serbati. Par ses soins et sa vigilance pastorale, Votre Grandeur voudra bien s'efforcer, avec toute la diligence possible, d'éloigner de ces doctrines condamnées les fidèles confiés à sa garde, et si par hasard ces doctrines comptent encore dans le diocèse quelques partisans, d'engager ces derniers à recevoir avec un cœur soumis le jugement du S.-Siège. Surtout, vous ferez en sorte que les esprits des jeunes gens, spécialement de ceux qui se préparent dans le séminaire à servir un jour l'Eglise, puisent aux sources pures des Saints Pères, des Docteurs de l'Eglise, des auteurs approuvés, et en particulier de l'Angélique Docteur S. Thomas d'Aquin, la saine doctrine de l'Eglise catholique.

En attendant, je prie Dieu de vous combler de bienfaits et de bonheur.

Donné à Rome le 7 mars 1888.

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

R. CARD. MONACO.

1. Nous publions aujourd'hui le décret du Saint-Office, condamnant quarante propositions extraites des œuvres de l'abbé Rosmini, ainsi que la lettre de Son Eminence le cardinal Monaco La Valletta, secrétaire de cette Congrégation, adressant ce décret à tout l'épiscopat catholique.

L'importance de cette condamnation ne saurait échapper à ceux qui ont suivi depuis quelques années les mouvements de la pensée philosophique et théologique. Le Rosminianisme, né en Italie et répandu dans les principaux centres intellectuels de l'Europe, avait même traversé les mers et abordé en Amérique.

Ceux de nos lecteurs qui ces matières intéressent, trouveront, dans la prochaine livraison du CANADA-FRANÇAIS, les propositions condamnées elles-mêmes, ainsi qu'une étude destinée à en expliquer le sens et à faire mieux apprécier la sagesse de cette condamnation. Le manque d'espace ne nous permet pas de publier ce travail dans le présent numéro. — L'ADMINISTRATION.

DÉCRET DU S.-OFFICE.

Férie IV, 14 Décembre 1837.

Après la mort d'Antoine Rosmini Serbati, parurent sous son nom quelques écrits, dans lesquels se trouvent plus clairement développés et expliqués plusieurs points de doctrine, contenus en germe dans ses livres précédents. Ceci détermina, non seulement des hommes versés dans les sciences théologiques et philosophiques, mais même des Pasteurs Sacrés de l'Eglise à faire, des œuvres susdites, une étude plus approfondie. Ils détachèrent des ouvrages de Rosmini, principalement de ses livres posthumes, un bon nombre de propositions qui semblaient peu conformes à la vérité catholique, et les soumirent au jugement suprême du S.-Siège.

En conséquence, Notre Très Saint Père et Pape, par la divine Providence, Léon XIII, qui a tant à cœur de voir se conserver intact et exempt d'erreurs le dépôt de la doctrine catholique, chargea de l'examen des propositions dénoncées le Sacré Conseil des Eminentissimes Cardinaux, Inquisiteurs Généraux pour toute la république chrétienne.

C'est pourquoi cette Suprême Congrégation, après avoir, selon sa coutume, institué un examen très attentif et confronté ces propositions avec les autres doctrines de l'auteur, principalement telles qu'elles se révèlent dans ses livres posthumes, jugea qu'il fallait réprouber, condamner et proscrire, dans le sens même de l'auteur, les propositions qui suivent, comme, en effet, par ce décret général, elle les réproube, condamne et proscrie; sans que pour cela il soit permis à qui que ce soit d'en conclure à une approbation quelconque des autres doctrines du même auteur, non comprises dans cette condamnation.

Après qu'on eût fait de toutes ces choses un rapport exact à N. T. S. Père le Pape Léon XIII, Sa Sainteté approuva et confirma le décret des Eminentissimes Pères, avec ordre que tous l'observent.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES LIVRES

NOUVELLES RECHERCHES SUR L'ORIGINE DU NOM D'AMÉRIQUE,
par Jules Marcou.—85 pp. in-8.—Paris, 1888.

M. Marcou, géologue et géographe très connu en Europe et en Amérique, vient de réunir en une brochure des articles qu'il a publiés dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, sur l'origine du nom donné à notre continent. Ces questions d'étymologie passionnent les savants et sont leurs *nugæ difficiles*. Qui ne connaît les longues disputes sur les origines des noms de Québec et de Canada ! Quant à ce dernier, M. Marcou nous fait connaître une étymologie des plus fantaisistes, que nous ignorions.

“ Deux historiens, dit-il, jouissant d'une certaine réputation, bien méritée pour l'un d'eux, déclarent en 1637 et en 1672, que le Canada a été ainsi nommé en l'honneur de M. Cane ou de Cane, seigneur français qui, le premier, est venu planter une colonie en Amérique, appelée alors la Nouvelle-France. Il y a eu effectivement les deux frères de Caën (non Cane ou de Cane), venus au Canada en 1621, un siècle après Jacques Cartier. Ce dernier nous a heureusement dit, dans son récit de voyage, que *Canada* était un mot des Indiens sur les bords du Saint-Laurent, mot qui veut dire *village* ou *réunion de huttes indiennes*. Mais supposons que Jacques Cartier eût négligé de donner ce nom, avec son explication, et que les deux frères de Caën fussent venus dans cette région du Saint-Laurent, cinq ou six années après Cartier, nous aurions eu un cas semblable à celui de Colomb *versus* Vespucci sur la question du nom *Amérique*.”

La théorie de M. Marcou est en effet que ce n'est pas *Amerigo* ou *Americo* Vespucci qui a donné son nom ou plutôt son prénom à l'Amérique ; mais que c'est l'*Amérique*, qui s'appelait déjà ainsi, qui a été cause que l'on a substitué au véritable prénom de Vespucci, *Alberico*, celui de *Amerigo*, à cause des rapports qu'il avait eus avec cette terre nouvellement découverte ; de même Scipion, que l'on nommait l'*Africain*, à cause de la conquête d'une partie de l'Afrique.

Cette prétention étonne à première vue ; mais elle est bien défendue par l'auteur, qui s'appuie sur un grand nombre de faits et de documents. Il établit qu'une chaîne de montagnes dans l'Amérique du sud portait le nom d'*Amerrique*, que ce fait a été connu de Christophe Colomb et de Vespucci, alors que ce dernier avait encore le prénom d'*Alberico* ; qu'*Americo* ou *Amerigo* ne répondant à aucun nom de saint, Vespucci n'a pas pu être baptisé sous ce nom, le clergé catholique étant très strict sur ce point à cette époque ; enfin que Vespucci lui-même, en acceptant

le surnom d'Amerigo ou en le substituant à son prénom véritable, n'a probablement pas eu l'intention de frustrer son ami et protecteur Colomb d'aucune partie de sa gloire. La terminaison *ique* est assez fréquente dans les noms indiens de l'Amérique centrale. *Amerique* veut dire *les montagnes d'où vient le vent*, et selon d'autres *le pays riche en or*.

M. Marcou s'est étendu très au long, trop longuement peut-être, sur une question de bibliographie, au sujet d'une certaine plaquette imprimée à Saint-Dié en 1507, la "*Cosmographix introductio*" du gymnase Vosgien. "C'est là que se trouve le fameux passage, dit-il, tant de fois reproduit et toujours cité comme le seul acte de baptême authentique du Nouveau-Monde." Faute de pouvoir suivre l'écrivain dans cette partie de sa savante dissertation, je me contenterai d'en extraire le passage suivant, pour faire venir l'eau à la bouche de certains bibliophiles de ma connaissance.

"Tous les Américanistes des deux mondes ont examiné cette plaquette. On l'a tournée et retournée dans tous les sens. Jamais bijou—et c'en est un des plus rares et des plus magnifiques—n'a été regardé et étudié avec plus d'attention. Lorsqu'on a le bonheur de pouvoir en apercevoir un des douze ou quinze exemplaires qui existent, c'est avec appréhension qu'on le touche, et avec un certain respect mêlé d'une profonde curiosité qu'on en étudie les feuillets les uns après les autres. Les prix atteints dans les dernières ventes à l'encan du troisième tirage—le moins rare—sont de 1700 et de 2000 francs. Pour une plaquette de 52 feuillets petit in-4, c'est un joli denier. Le premier tirage, l'exemplaire unique d'Eyriès, passé ensuite dans la bibliothèque Yemenez de Lyon, s'il était mis en vente, monterait à 4000 ou 5000 francs et probablement à plus encore."

Assez singulièrement, j'assistais à une séance de la vente de cette remarquable collection, à Paris, en 1867, et je m'en suis procuré depuis le catalogue avec les prix marqués. L'exemplaire en question (p. 603) s'y est vendu 2,000 francs; mais M. Marcou a raison de dire qu'il rapporterait plus du double aujourd'hui.

M. Jules Marcou n'est pas inconnu dans notre pays. Il y est venu en 1848 et à plusieurs reprises depuis. Il a été l'ami de MM. Drummond, Lafontaine, Cartier et autres hommes publics. Il avait une manière à lui de raconter l'histoire de sa mission scientifique en Amérique. Il avait demandé cette mission, et en même temps un autre demandait d'être nommé commissaire de la république dans le Jura; or, comme M. Marcou était du Jura, on l'avait nommé commissaire, et *l'autre*, qui n'y avait aucune prétention, avait eu la *mission scientifique*. Heureusement que l'imbroglio put s'expliquer; mais les détails en étaient très piquants.

Marié à une américaine, M. Marcou a depuis partagé son temps entre la France, le Canada et les États-Unis. Il réside maintenant à Cambridge, dans l'état du Massachusetts, ayant été professeur à l'Université de Harvard College.

SEPT ANS DE GUERRE.—L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE LIBRE A PARIS, par M. Eugène Rendu.—Paris, 1887.—Perrin. 306 pp. in-12.

LA LETTRE DU PAPE ET L'ITALIE OFFICIELLE, par le même.—Paris, 1887.—Perrin. 102 pp. gd in-8.

M. Eugène Rendu appartient à une famille illustre dans les lettres et dans l'administration, et qui s'est toujours montrée fidèle à la religion. Son père, le célèbre Ambroise Rendu, qui a joué un grand rôle dans l'Université sous Napoléon I^{er} et sous la Restauration; son frère, Ambroise Rendu, administrateur, jurisconsulte et, comme disent les Anglais, *éducationniste*; Mgr Rendu, le savant et décoré évêque d'Ancey; la sœur *Rosalie*, leur cousine,— sont autant de personnages bien connus de tous ceux qui ont suivi le mouvement religieux et intellectuel de la France à notre époque.

M. Eugène Rendu a été inspecteur de l'instruction primaire, puis inspecteur général de l'instruction publique, à une époque où ce rôle était difficile pour un catholique. Il a donné pendant de longues années toutes les preuves du plus grand dévouement à l'Eglise.

La brochure sur la lettre de Léon XIII, en réponse aux déclarations de M. Crispi, est un remarquable travail; mais nous n'en ferons point l'analyse, car ce serait entrer de nouveau dans un sujet qui a déjà été traité dans cette revue. Nous nous contenterons de citer ce passage :

“ M. Crispi avait dit: “ La conciliation? Qu'est-ce que c'est que cela? Nous ne savons ni ne voulons rien savoir de ce qui se passe au Vatican.”

“ Le monde et le chef de l'Eglise trouvent que sa réponse est sommaire; que la politique exposée est imprudente jusqu'à paraître infantine; et Léon XIII, dans une lettre qui émeut les nations et fera époque dans l'histoire, expose les raisons pour lesquelles le gouvernement italien — seul de son avis — ne lui paraît compatible ni avec le droit, ni avec la justice, ni avec les exigences inéluctables de l'Eglise universelle, ni avec les inquiétudes du monde chrétien, ni avec l'histoire, ni avec les intérêts du pays, qu'il aime parce qu'il est le sien et que la nature “ l'a mis plus près de son cœur”, avec les intérêts de l'Italie elle-même.”

Sept ans de guerre est surtout une compilation de discours et d'allocutions prononcés par l'auteur depuis que la république a expulsé un grand nombre de communautés religieuses, et a introduit dans les écoles un système d'enseignement anti-chrétien qui empêche les enfants catholiques de les fréquenter. L'ouvrage est suivi d'un *appendice* contenant des documents qui étonneront ceux qui ne savent pas où les choses en sont rendues.

Non seulement les catholiques ont à payer comme les autres pour des écoles où ils ne peuvent envoyer leurs enfants, non seulement ils ont à soutenir de leurs propres deniers des écoles catholiques; mais encore toutes les tracasseries et toutes les persécutions imaginables sont employées pour détourner les parents

d'envoyer leurs enfants à ces dernières écoles. C'est une mauvaise note pour un fonctionnaire ou pour quelqu'un qui a le moindre rapport avec l'administration, de protéger les écoles catholiques. Les juifs, les protestants, ont toute la liberté possible; les catholiques n'en ont aucune, dans un pays où ils forment l'immense majorité.

M. Rendu cite, entre autres faits incroyables dans ce genre, l'arrêté pris par le maire de Saint-Germain-en-Laye, en vertu duquel les employés de la mairie étaient tenus, sous peine de révocation, de retirer leurs enfants des écoles congréganistes, pour les envoyer aux écoles communales, pour cette raison, disait le grotesque magistrat, que ces dernières "jouissent de toute ma confiance".

Une des principales objections des athées et des libres penseurs aux justes réclamations des catholiques, c'est que ceux-ci ne demandent, disent-ils, la liberté que pour opprimer toutes les autres croyances; que l'enseignement libre veut dire la liberté pour les écoles congréganistes seules, et la suppression graduelle des écoles laïques, même de celles qui sont tenues par de bons catholiques, le monopole en un mot de l'enseignement à tous ses degrés par le clergé et par les communautés religieuses.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'inauguration de l'école libre qui a été établie sous le nom d'*Ecole Sœur Rosalie*, dans un quartier de Paris des plus peuplés, M. Rendu a répondu comme suit à cette objection :

" Sans doute, comme je le disais tout à l'heure, nous avons relevé un défi, déjoué des ruses et vengé une sainte mémoire; mais il importe qu'on le sache bien, nous n'avons, en définitive, fait acte d'hostilité contre personne. Bien au contraire! en répondant par une fondation scolaire à une déclaration de guerre traîtreusement adressée aux sympathies et aux traditions du quartier Mouffetard, nous avons créé un gage certain de conciliation et de paix, puisque nous avons rendu à ce quartier, qu'on dépouillait, ce qui était l'objet des préférences et des respects de l'immense majorité de sa population.

" Nous, qui fondons, ou plutôt qui relevons un établissement congréganiste, nous ne sommes pas, tant s'en faut, les adversaires de l'enseignement laïque, si l'en entend par ce mot ce que l'on a entendu par là pendant les soixante et dix premières années de ce siècle, c'est-à-dire sans aucune signification perfide un enseignement donné par des laïques. Nous n'avons qu'un désir, c'est que cet enseignement laïque prospère en se maintenant ou en devenant chrétien.

" Les congréganistes, sœurs et frères, je le proclame bien haut — et je n'aurais qu'à invoquer ici les paroles et les actes du frère Philippe et de la sœur Rosalie — ont témoigné de leurs sympathies pour les maîtres ou les maîtresses laïques."

Après avoir résumé les idées anti-chrétiennes que l'on veut inculquer à la jeunesse et à l'enfance dans les écoles sous le contrôle du gouvernement municipal, M. Rendu s'écrie: " Voilà l'enseignement matérialiste qu'on déguise aujourd'hui, par un perfide abus de mots, sous le nom d'enseignement laïque, et

voilà celui auquel avec vous, Messieurs, nous, les amis des instituteurs laïques aussi bien que des instituteurs congréganistes, nous opposons les vérités qui sont le fondement de la seule morale pratique, c'est-à-dire, déclarait Victor Cousin, " les vérités sur lesquelles le christianisme repose ".

Toute la série des discours et allocutions dont se compose cet intéressant volume, est remplie d'aperçus lumineux et justes; elle donne une idée très complète de la *guerre qui se fait depuis sept ans*, et fournit de précieuses statistiques et sur les sacrifices que les catholiques de France s'imposent, et sur les heureux résultats de leurs généreux efforts. Cette œuvre est en tout digne de la belle et intelligente famille à laquelle l'auteur se fait gloire d'appartenir, et elle prouve une fois de plus la justesse du vieux dicton " Bon sang ne peut mentir ".

P.-J.-O.C.

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE, par le baron Etienne Hulot.— Paris, 1888.—Librairie Plon. 339 pp. in-12.

Résultat d'un voyage rapide et, par suite, d'observations faites presque à vol d'oiseau, ce charmant petit ouvrage ne laisse pas que de donner un ensemble assez complet des matières intéressantes présentées par les lieux parcourus. L'auteur a eu le bon esprit de laisser de côté ce qu'on pourrait appeler les lieux communs des récits de voyageurs, qui se copient plus ou moins les uns les autres; il n'a fait entrer dans son récit que ses impressions personnelles, en dehors des études de mœurs et des détails historiques propres à intéresser les lecteurs européens.

Français et catholique, M. le baron Hulot s'est arrêté avec une complaisance spéciale sur la partie française du Canada. Il a cherché à se rendre compte de la situation, et il a trouvé qu'elle était fort à envier.

L'auteur nous permettra toutefois de relever une phrase qu'il a empruntée à notre historien Garneau, précisément une phrase des plus inexactes de son *Histoire du Canada*, celle dans laquelle il regrette, pour notre nationalité, que la France ait exclu de sa colonie les huguenots français.

Il suffit en effet de jeter, comme l'a fait pourtant M. Hulot, un coup d'œil sur notre histoire, pour constater que le résultat obtenu est le fait de la religion beaucoup plus que de la nationalité. Que sont devenus les groupes de huguenots français qui ont été s'établir aux Etats-Unis, où l'identité de principes religieux devait leur venir en aide? Il n'y a que leurs noms qui puissent trahir leur origine française: ils sont devenus américains anglais. Tandis que les groupes catholiques français sont restés français tant qu'ils sont restés catholiques.

T. H.

LA VÉRITABLE TEMPÉRANCE, par ***—Deuxième édition. En vente chez tous les libraires.

Petit opuscule de 40 pages, honoré des approbations de Son Eminence le cardinal Taschereau, de Mgr Fabre et de Mgr Moreau. L'auteur s'efforce d'y démontrer que la véritable tempérance consiste dans l'abstinence totale des liqueurs enivrantes.

T. H.

ENCORE JACQUES CARTIER.

ERRATUM.

Dans la dernière livraison du CANADA-FRANÇAIS, il s'est glissé une erreur typographique grave, en fait de date, et que nous tenons à corriger.

Dans l'article *Encore Jacques Cartier*, page 391, dernier alinéa, où l'on dit que M. des Longrais a découvert la date précise de la mort de Jacques Cartier, cette date est marquée au 13 septembre 1557. C'est le "1^{er}" septembre qu'il faut lire, et non le "13".